



BURKINA FASO

Juillet 2014

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV, PREMIÈRE REVUE DE L'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DEMANDE DE DÉROGATION ET DE MODIFICATION DE CRITÈRES DE RÉALISATION; RAPPORT DES SERVICES; COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE BURKINA FASO

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2014 au titre de l'article IV et du rapport des services du FMI pour ces consultations, de la première revue de l'accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit et de la demande de dérogation et de modification des critères de réalisation, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services de l'institution en vue de son examen par le Conseil d'administration le 3 juillet 2014, à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 14 avril 2014 avec les autorités du Burkina Faso sur l'évolution et les développements et politiques économiques du pays. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 18 juin 2014.
- **Annexe sur l'évaluation de la stabilité extérieure**
- Une **analyse de viabilité de la dette** rédigée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **annexe d'information** préparée par le FMI.
- Des **communiqués de presse** comprenant une déclaration de la Présidence du Conseil d'administration et résumant les avis du Conseil d'administration formulés le 3 juillet 2014 lors de l'examen du rapport des services du FMI sur les questions relatives aux consultations visées à l'article IV et au programme de référence.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Burkina Faso.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités burkinabè au FMI*

Mémoire de politiques économiques et financières des autorités burkinabè*

Protocole d'accord technique*

Document de la série des Questions générales.

* Inclus aussi dans le rapport des services

La politique régissant la publication des rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations sensibles pour les marchés.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : +1 202 623 7430 • Télécopie : +1 202 623 7201
Adresse électronique : publications@imf.org • Internet : <http://www.imf.org>
Prix unitaire (imprimé) : 18 dollars

Fonds monétaire international
Washington



BURKINA FASO

18 juin 2014

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV, PREMIÈRE REVUE DE L'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DEMANDE DE DÉROGATION ET DE MODIFICATION DE CRITÈRES DE RÉALISATION

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La croissance reste vigoureuse, malgré de légères révisions à la baisse. Les estimations pour 2013 et les projections pour 2014 ont été ramenées à 6,6 % et 6,8 %, respectivement, en raison des aléas climatiques et de la dégradation des termes de l'échange. L'inflation est quasiment nulle, du fait en partie du subventionnement des prix alimentaires. Le déficit extérieur courant révisé de 2013 est passé à 7 % du PIB, avec un tirage sur les réserves imputées. Le déficit budgétaire de 2013 s'est creusé à 3,5 % du PIB, en raison de la baisse des recettes et des dépenses liées aux subventions, en partie compensées par la hausse des dons.

Conformément aux recommandations formulées lors des consultations de 2011 au titre de l'article IV, les autorités ont poursuivi une politique budgétaire prudente, en dépit de nombreux chocs, et ont mis en œuvre des réformes structurelles qui ont amélioré la résilience du secteur agricole, en particulier de la filière cotonnière. Les transferts sociaux ont été accrus pour assurer une meilleure répartition des bienfaits de la croissance. L'analyse de stabilité extérieure actualisée montre que le taux de change est largement conforme aux fondamentaux et l'analyse conjointe actualisée de viabilité de la dette continue de juger «modéré» le risque de surendettement.

La mise en œuvre du programme a progressé de manière satisfaisante. Les autorités sollicitent une dérogation pour le non-respect du critère de réalisation ayant trait au financement intérieur net à la fin décembre 2013; la plupart des autres objectifs quantitatifs et tous les repères structurels pour la fin janvier et la fin mars ont été respectés. Les objectifs du programme sont différents principalement du fait de la hausse des projections concernant les appuis budgétaires. Dans le cadre macroéconomique à moyen terme, l'objectif d'un déficit budgétaire de 3 % reste inchangé, avec toutefois une part plus importante de dépenses courantes.

Les entretiens de fond ont porté sur la composition et la qualité de la dépense, les transferts aux entreprises publiques et les recettes provenant des ressources naturelles. Les autorités ont récemment présenté une loi de finances rectificative qui comporte une part plus élevée de dépenses courantes pour couvrir l'accroissement de la masse salariale, des transferts sociaux et des transferts aux entreprises publiques, mais les objectifs du

programme sont préservés, du fait de la réduction d'autres dépenses et de l'augmentation des appuis budgétaires. Les autorités proposent de réaliser un audit des grandes entreprises publiques pour évaluer les besoins à moyen terme et éclairer les réformes destinées à réduire les transferts. L'Assemblée nationale n'a pas adopté comme prévu le nouveau code minier à la fin de 2013, le projet de loi a été renvoyé aux autorités afin de revoir les préoccupations exprimées par les investisseurs.

Approuvé par
**Michael Atingi-Ego et
 Peter Allum**

Les entretiens ont eu lieu à Ouagadougou du 13 au 26 mars et à Washington du 9 au 14 avril 2014. L'équipe des services du FMI était composée de Laure Redifer (chef de mission), Liam O'Sullivan, Mehmet Cangul, David Corvino (tous de AFR), Benoît Taiclet (FAD), assistés de Jean-Baptiste Le Hen (Représentant résident) et Bamory Ouattara. M. Tall (Bureau de l'Administrateur) a accompagné la mission. L'assistance logistique au siège a été assurée par Jean Vibar. La mission a rencontré le Premier Ministre, M. Luc-Adolphe Tiao; M. Lucien Bembamba, Ministre de l'Économie et des finances; M. Salif Kaboré, Ministre des Mines; M^{me} Clotilde Ki-Nikiéma, Ministre du Budget; M. Moussa Ouattara, Ministre de l'Enseignement supérieur et secondaire; M^{me} Koumba Boly, Ministre de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation; M. Gnissa Isaie Konate, Ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation; M. Lene Segbo, Ministre de la Santé et M. Charles Ki-Zerbo, Directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires, des parlementaires, et des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires du développement.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ACRONYMES	5
ÉVOLUTION RÉCENTE ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	6
A. Évolution récente	6
B. Résultats du programme	8
CONTEXTE DES ENTRETIENS AU TITRE DE L'ARTICLE IV	9
ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	13
A. Politique budgétaire à court terme	13
B. Limitation des charges budgétaires liées aux entreprises publiques	16
C. Mobilisation des recettes des ressources naturelles pour financer le développement	19
D. Promouvoir une croissance inclusive	20
PERSPECTIVES ET RISQUES POUR LA VIABILITÉ DU PROGRAMME	25
A. Projections et politique budgétaire à moyen terme	25
B. Scénario alternatif prévoyant une croissance faible	26
C. Risques pour la viabilité du programme	27

MODALITÉS DU PROGRAMME	28
-------------------------------	-----------

ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI	29
---------------------------------------	-----------

ENCADRÉS

1. État d'avancement des recommandations des consultations de 2011 au titre de l'article IV	11
2. Stratégie de croissance accélérée et soutenue de développement	12
3. Évaluation du coût annuel des subventions implicites au secteur énergétique en 2013	18
4. Approvisionnement électrique : loin du compte	21

GRAPHIQUES

1. Évolution économique récente	31
2. Évolution des secteurs réel et extérieur, 2006-2013	32
3. Évolution de la situation budgétaire, 2008-2013	33

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2012–16	34
2a. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2012–16 (milliards FCFA)	35
2b. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2012–16 (pourcentage du PIB)	36
3. Situation monétaire, 2012-16	37
4. Balance des paiements, 2012–16	38
5. Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs	39
6. Repères structurels pour la première revue FEC	40
7. Calendrier de décaissements dans le cadre de l'actuel accord FEC de 2014–16	41
8. Matrice d'évaluation des risques	42
9. Indicateurs de capacité à rembourser le FMI, 2013–2025	43

APPENDICE

I. Lettre d'intention	44
Mémoire de politiques économiques et financières 2014-16	47
Protocole d'accord technique	61

Liste des acronymes

AEN	Avoirs extérieurs nets
AFD	Agence Française de Développement
AFRITAC	Centres régionaux d'assistance technique pour l'Afrique
AICB	Association Interprofessionnelle du Coton du Burkina Faso
ASCE	Autorité Supérieure de Contrôle d'État
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BAfD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BOAD	Banque Ouest Africaine de développement
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
DGD	Direction générale des douanes
DGI	Direction générale des impôts
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
FARI	Analyse budgétaire des industries extractives
IDH	Indice du développement humain
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
IRS	Impôt sur le revenu des sociétés
MPEF	Mémorandum de politiques économique et financière
MW	Mégawatts
OGM	Organisme génétiquement modifié
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
PEM	Perspectives de l'économie mondiale
PFR	Pays à faible revenu
PPA	Parité de pouvoir d'achat
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SFI	Société financière internationale
SOFITEX	Société burkinabè des fibres textiles (plus grande compagnie cotonnière)
SONABEL	Société nationale d'électricité du Burkina Faso
SONABHY	Société nationale des hydrocarbures (société nationale importatrice de pétrole)
SONAPOST	Société nationale des postes du Burkina Faso
TCER	Taux de change effectif réel
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

ÉVOLUTION RÉCENTE ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

A. Évolution récente

1. Malgré des incertitudes liées à la transition du pouvoir politique, la situation sécuritaire demeure calme au Burkina Faso. Après 25 ans de gouvernement, le Président Compaoré cherche à obtenir un amendement de la constitution qui lui permettrait de briguer un nouveau mandat. Les premiers mois de 2014 ont été marqués par la démission de plusieurs membres éminents de son parti, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP). Un nouveau parti s'est constitué et s'est allié avec le parti d'opposition pour organiser une série de manifestations dans le calme contre l'amendement de la constitution. Il est possible que cette question fasse l'objet d'un référendum public au second semestre de cette année.

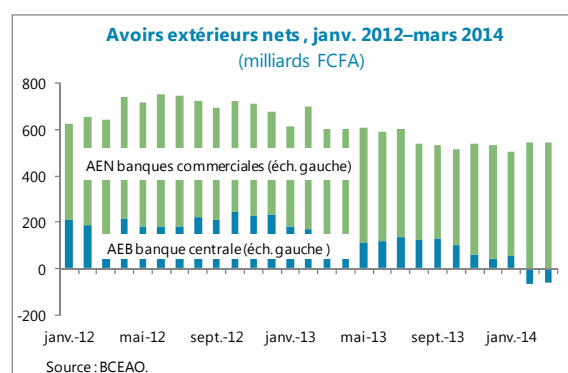
2. La croissance est restée vigoureuse en 2013, mais a été révisée légèrement à la baisse, de 6,8 à 6,6 % (graphiques 1 et 2). Une pluviométrie en dents de scie a été préjudiciable à la production céréalière en 2013, encore que les stocks alimentaires semblent suffisants. La baisse des cours internationaux de l'or a freiné la croissance de la production minière, avec un impact plus prononcé sur les exportations et les recettes fiscales. Cela a été en partie compensé par la vigueur de l'activité dans les BTP et de la production cotonnière, cette dernière étant devenue plus résistante aux variations de la pluviosité. Les prix alimentaires sont restés bas du fait de leur réglementation et de la vente à prix social de denrées de base par le canal de magasins ruraux spécialisés. L'inflation reste proche de zéro depuis plusieurs mois.

3. Le déficit budgétaire de 2013 a été supérieur de 0,2 % du PIB au montant programmé, en raison de la baisse des recettes et de la hausse des dépenses, en partie compensées par l'accroissement des dons. Les recettes ont été affectées, entre autres, par l'évolution du cours de l'or et par la décision du gouvernement de renoncer à une partie des accises sur les carburants. La hausse des dépenses a été due principalement à des transferts de capital aux entreprises publiques. Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures ont été, quant à elles, à peu près conformes aux objectifs visés, grâce à l'accélération des dépenses au cours du second semestre. Les dons ont été supérieurs aux attentes, car la proportion de projets financés par des dons au lieu de prêts a été inhabituellement élevée : 80 % au lieu de 50 % par le passé. Le déficit global a atteint 3,5 % du PIB (base engagements). Il a été financé en grande partie par des ressources intérieures : une émission obligataire lancée en fin d'année a été sur-souscrite deux fois, tandis que le décaissement d'un gros appui budgétaire de la Banque mondiale a été retardé jusqu'au tout début de 2014 et que les financements extérieurs des projets ont pris la forme de dons plutôt que de prêts.

4. Au premier trimestre de 2014, les recettes sont restées inférieures aux prévisions, avec une nette sous-exécution des dépenses. Les recettes se sont situées à 88 % du niveau programmé et les dépenses à 63 %, ce qui a produit un excédent budgétaire temporaire. L'exécution du budget d'investissement a plafonné à 55 % du niveau prévu. En mars 2014, le gouvernement est revenu sur la décision qu'il avait prise un an plus tôt de renoncer à une partie de sa part des taxes sur les carburants, ce qui à l'avenir devrait combler la moitié du déficit de recettes (MPEF ¶131).

5. Le solde courant s'est fortement dégradé en raison de la baisse des cours de l'or (graphique 2, tableau 4). Le repli des cours de l'or a réduit les exportations, tandis que les importations sont restées élevées en raison de la forte demande de biens d'équipement liée à l'expansion de certains projets miniers et à l'accroissement des investissements publics. Du fait de la modification rétroactive des statistiques officielles de production d'or, les déficits extérieurs courants pour 2012 et 2013 se situent 3,5 points de PIB supérieurs aux chiffres présentés lors de la septième revue¹. Cette modification affecte désormais les projections du solde courant, mais les projections de la balance des paiements ne sont pas encore définitives et il pourrait y avoir des révisions compensatoires.

6. Les réserves internationales imputées de la banque centrale ont nettement chuté, en raison de facteurs exceptionnels, tandis que le crédit au secteur privé est resté vigoureux. À la fin décembre, les réserves de la banque centrale imputées au Burkina Faso avaient chuté de 40 % par rapport au niveau de l'année précédente. D'après les données monétaires pour la fin mars, cette baisse prononcée s'est poursuivie, les réserves nettes étant devenues négatives (uniquement la part imputée au Burkina Faso et non l'ensemble des réserves communes), tandis que celles des banques commerciales ont augmenté. Les autorités ont expliqué que cela

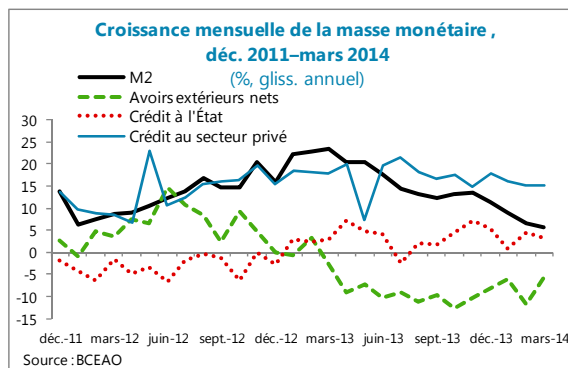


¹Les écarts dans les statistiques officielles de la production d'or ont été résolus (repère structurel pour la fin-mars), les autorités s'étant aperçues qu'une partie de la production avait été enregistrée dans la mauvaise unité (kilogrammes par rapport à tonnes). Les chiffres officiels ont donc été ramenés de 42,4 à 35,6 tonnes pour 2012 et de 42,8 à 38,9 tonnes pour 2013. Ces statistiques de production révisées n'ont pas encore été incorporées dans les statistiques officielles du secteur réel et du secteur extérieur. Cependant, étant donné que la correction modifie sensiblement la relation entre la production et les exportations d'or, d'une part, et les recettes budgétaires de l'autre, les services du FMI et les autorités se sont accordés pour en tenir compte dans l'appréciation du secteur extérieur dans le cadre du programme. Les nouveaux chiffres de la production et des exportations pour 2012 entraînent une forte révision à la hausse du déficit courant, qui était estimé à 0,8 % du PIB lors de la septième revue du précédent accord FEC et se situe maintenant à 4,5 % du PIB. Lorsque la direction nationale de la BCEAO aura mis la dernière main aux statistiques de la balance des paiements, d'autres modifications compensatoires pourraient être apportées à d'autres volets de la balance des paiements. Dans l'intervalle, les services du FMI et les autorités ont convenu de laisser les estimations de la croissance globale du PIB inchangées pour 2012 et 2013 jusqu'à ce que les comptes nationaux puissent être révisés et finalisés, étant donné que la contribution du secteur minier à la croissance est modeste et que l'effet net sur la croissance est difficile à établir, compte tenu des autres révisions possibles. Cependant, du côté de la demande, le niveau plus élevé du déficit courant entraîne une réduction de l'épargne du secteur privé par rapport aux précédentes projections.

était dû à la conjonction de plusieurs facteurs : le non-respect par certaines banques commerciales de l'obligation de rapatriement des recettes en devises, les gros besoins d'importations liés aux projets du Compte du Millénaire (*Millennium Challenge Account*) et à d'autres projets d'investissement, ainsi qu'au décaissement tardif des dons et prêts extérieurs attendus (MPEF ¶17). Un comité a été mis en place pour assurer le suivi des obligations de rapatriement des sociétés aurifères et des obligations des banques commerciales, et il a constaté qu'à compter d'avril, le niveau des réserves imputées au Burkina Faso a commencé à augmenter.

7. L'expansion du crédit au secteur privé est restée vigoureuse, et le crédit bancaire à l'État a légèrement augmenté.

Cependant, du fait de la baisse des avoirs extérieurs nets imputés pendant la majeure partie de 2013, l'expansion de la masse monétaire au sens large (M2) s'est sensiblement ralentie, tombant bien au-dessous du taux de croissance du PIB nominal projeté. Bien que cette tendance mérite d'être notée, elle ne constitue pas nécessairement un frein à la croissance dans le contexte d'une union monétaire et de liquidités abondantes.



B. Résultats du programme

8. La plupart des objectifs quantitatifs pour fin décembre et fin mars ont été atteints (tableau 5). Le plafond ajusté du financement intérieur à la fin décembre 2013 a été manqué de 0,3 % du PIB. Une émission obligataire lancée en novembre (enchères avec offres fermes) a été sous-souscrite à plus de 200 %; les autorités en ont utilisé le produit pour compenser la baisse des recettes et satisfaire les besoins de dépenses d'investissement plus élevés que prévu. Par contre, l'objectif indicatif ajusté du déficit à la fin décembre a été respecté, du fait de la proportion élevée de dons à l'appui des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures. Le plancher indicatif des recettes a été manqué d'environ 0,5 % du PIB à la fin décembre comme à la fin mars (MPEF ¶15) en raison des facteurs indiqués au ¶13. Du fait de la sous-exécution marquée de l'ensemble des dépenses au premier trimestre (dans l'attente des décisions concernant la recomposition des dépenses), le montant des dépenses de réduction de la pauvreté a été très inférieur à l'objectif indicatif pour fin mars.

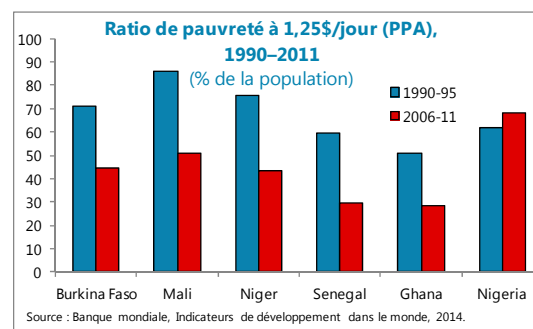
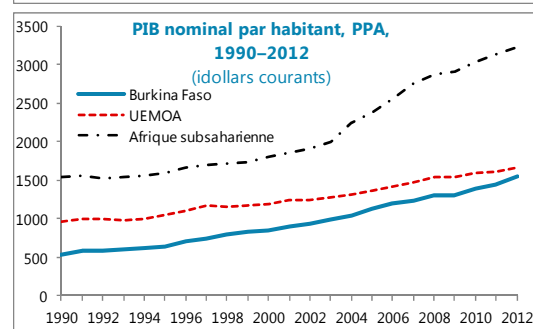
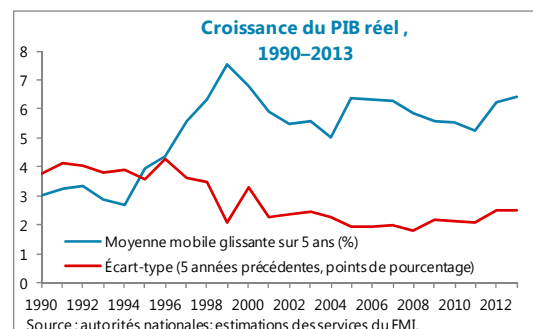
9. Tous les repères structurels pour fin janvier et fin mars ont été respectés (tableau 6, MPEF ¶18). Ils comprenaient des mesures visant à améliorer la procédure d'approbation des dépenses afin d'accélérer les investissements publics; le partage des informations fiscales entre la DGD et la DGI, qui a déjà livré des renseignements préliminaires permettant d'identifier les gros importateurs qui ne paient pas beaucoup d'impôts sur le revenu; l'actualisation des projections financières de la SOFITEX sur la base des résultats de l'exercice 2012; l'actualisation des projections financières de la SONABEL qui a permis d'identifier les besoins pour 2014 et l'harmonisation des bases de données pour la production d'or de 2012 et 2013, avec une coopération renforcée entre les services de l'administration fiscale chargés des recettes minières.

CONTEXTE DES ENTRETIENS AU TITRE DE L'ARTICLE IV

Le Burkina Faso se trouve à la croisée des chemins, l'accélération de son développement étant subordonnée à l'expansion de l'activité du secteur privé et à l'emploi judicieux des recettes provenant des ressources naturelles.

10. Le Burkina Faso a connu une croissance plus forte et plus stable au cours des vingt dernières années et a fait des progrès dans la voie des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Burkina Faso a enregistré une croissance soutenue et plus rapide, avec moins d'instabilité, ce qui lui a permis de se hisser au niveau des normes régionales (Annexe I). Le taux de croissance réelle moyen sur cinq ans a doublé entre 1990 et 2012, avec un écart type en baisse de 3,8 à 2,5 points au cours de la même période, en dépit de nombreux chocs. En parité de pouvoir d'achat, le PIB par habitant du Burkina Faso en 2012 (1555 dollars) a presque atteint la moyenne de l'UEMOA (1663 dollars). Les statistiques officielles de la pauvreté monétaire (taux de pauvreté d'environ 44 % inchangé depuis le milieu des années 1990, sur la base de niveaux de revenu réel croissants en dollars) donnent l'impression que la réduction de la pauvreté a été lente. Ce sentiment est exacerbé par la récente envolée de la production d'or. Cependant, les indicateurs plus généraux suggèrent que la croissance a été relativement inclusive, avec des progrès dans bien des domaines au regard des OMD. Le pourcentage de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour (en prix de 2005) a nettement chuté depuis le début des années 90 (de 71 à 44 %), et la part du revenu détenue par les 10 % les plus riches a aussi diminué. Les indicateurs des OMD montrent des progrès notables en ce qui concerne la santé des mères et des enfants de moins de 5 ans, la scolarisation dans le primaire et l'accès à l'eau potable. Cependant, les indicateurs nationaux relatifs à l'éducation sont inférieurs aux niveaux moyens de l'UEMOA, de l'Afrique subsaharienne et des pays à faible revenu.



11. Le Burkina Faso a de longs antécédents de politique macroéconomique bien gérée, soutenue par des programmes successifs du FMI. Les décisions prises par les autorités ont suivi de

près la plupart des recommandations formulées lors des consultations de 2011 au titre de l'article IV, dans le contexte de deux programmes successifs au titre de la FEC (encadré 1). Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la perception des recettes, la poursuite d'orientations budgétaires prudentes et le maintien de la dette à un bas niveau. Les dépenses de lutte contre la pauvreté ont été accrues,

de même que celles qui visent à assurer la sécurité alimentaire, encore que les transferts directs destinés à mettre les groupes les plus vulnérables à l'abri du besoin n'aient été institués que plus récemment. Des avancées notables ont été réalisées sur le plan des réformes structurelles visant à améliorer la résilience et à soutenir les revenus dans le secteur cotonnier dont l'importance est cruciale, car il emploie ou fait vivre une grande partie de la population rurale (Annexe 2). En outre, le Burkina Faso a été à la pointe de l'innovation sur le front de la croissance inclusive, grâce à sa Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) (encadré 2), avec notamment l'établissement d'un « pôle de croissance » autour du réservoir rural de Bagré, qui assure l'irrigation et d'autres services de soutien pour des cultures diversifiées, l'écotourisme, la pêche et l'industrie laitière, et de l'hydro-électricité, entre autres, en créant un centre de synergie pour la création d'emplois locaux et les investissements.

Burkina Faso : Objectifs du Millénaire pour le développement, 2001–12					
	2001	2005	2009	2012	AfSS 2011/12
Population (millions d'habitants)	11.9	13.4	15.1	16.5	912.2
PIB par habitant (\$ de 2005)	355	407	436	493	995
Incidence de la pauvreté, enquête nationale ménages	46.7
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ courants)	240	410	550	670	1359.5
Taux de scolarisation primaire (% net)	37	46	63	66	76
Ratio : filles/garçons, enseignement primaire (%)	71	78	86	91	90
Taux de mortalité moins de 5 ans (pour 1.000)	183	160	123	102	97.5
Prévalence du VIH, total (% population 15-49 ans)	2.2	1.4	1.1	1	4.7
Accès à source d'eau améliorée (% de la population)	...	69	...	82	64
Taux de chômage, total (modélisation estimation OIT)	2.3	2.7	3.3	3.3	7.6

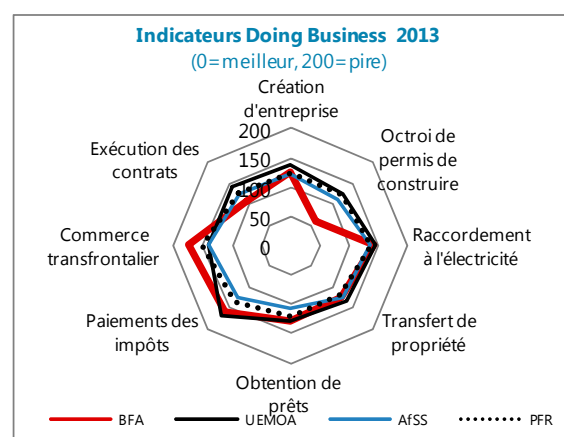
Source : Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde, 2014.

Encadré 1. Burkina Faso : état d'avancement des recommandations formulées lors des consultations de 2011 au titre de l'article IV

Domaine	Recommandations	Résultats
Budgétaire	Maintenir une orientation budgétaire prudente et renforcer la mobilisation des recettes.	Rééquilibrage de l'orientation budgétaire en 2012-2013, malgré le choc climatique de 2012, et respect des objectifs du programme. Augmentation des dépenses d'investissement et des transferts sociaux avec une amélioration de la mobilisation des recettes à la faveur de réformes de politique générale et de nature administrative.
Dettes	Renforcer la capacité de gestion de la dette et maintenir une politique d'emprunt prudente conforme à la viabilité de la dette.	La capacité de gestion de la dette est jugée modérée et il est possible d'améliorer la coordination interne et la transparence des concours implicites aux entreprises publiques. Des efforts régionaux ont été consentis pour donner plus de profondeur au marché régional de titres nationaux. Des politiques d'emprunt prudentes ont permis de réduire le risque de surendettement d'élevé à modéré. Un déplaçonnement de zéro a été mis en place dans le programme pour les emprunts non concessionnels.
Structurel	Promouvoir la diversification de l'économie et approfondir les réformes structurelles.	Les autorités ont investi dans des initiatives propices à la productivité (irrigation, semences OGM, assolements, aménagement des sols) afin d'accroître la résilience de l'agriculture. Elles ont également investi dans la diversification et dans les activités d'aval, comme le coton et l'initiative du pôle de croissance de Bagré. Avec les partenaires techniques et financiers, le gouvernement a investi dans des projets d'expansion énergétique (nouvelles centrales thermiques, interconnexion au réseau des pays voisins, énergie solaires) et dans d'autres projets d'investissements publics générateurs de croissance tels que définis dans le plan de développement quinquennal.
Social	Améliorer les politiques sociales et développer les systèmes de protection sociale en faveur des plus démunis.	Dans le cadre de la SCADD, les dépenses de santé, d'éducation et de sécurité alimentaire ont permis d'améliorer les indicateurs sociaux. Les autorités ont entrepris d'augmenter les dépenses pour parvenir à une couverture d'assurance médicale universelle à l'horizon 2016 et à une scolarisation primaire universelle d'ici 2021. Un plan national de protection sociale a été mis en place pour opérer des transferts monétaires ciblés mais il n'a pas encore décollé, encore que les dépenses en transferts sociaux en faveur des populations les plus démunies aient augmenté de 1 % du PIB en 2013 et en 2014.

12. Malgré ces progrès, la croissance tirée par le secteur privé se heurte à de nombreux obstacles, cependant que les dépenses de promotion du développement subissent la concurrence de demandes de ressources publiques moins efficaces.

Bien que les indicateurs du climat des affaires au Burkina Faso soient en général égaux ou supérieurs à ceux des pays comparables de la région, il existe des contraintes bien connues qui font obstacle à une croissance élevée et plus inclusive. La croissance tirée par le secteur privé et la création d'emplois sont handicapées, entre autres, par le défaut d'approvisionnements énergétiques fiables et de services financiers abordables, le manque d'accès à un appareil judiciaire efficace, à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle et les déficiences des infrastructures de transports et de communications. Dans le même temps, l'amélioration récente de la mobilisation des recettes a encouragé la poursuite d'une politique de subventions énergétiques généralisées et de hausses de la



masse salariale du secteur public. Ces problèmes ne sont pas uniques au Burkina Faso et n'y sont pas plus profonds qu'ailleurs. Mais ce pays enclavé et (jusqu'à récemment) pauvre en ressources naturelles s'est fixé des objectifs ambitieux, et surpasse depuis longtemps ses pairs par la vigueur de ses politiques et institutions publiques.

13. La récente envolée de la production d'or au Burkina Faso lui offre l'occasion d'accélérer son programme de développement, mais il manque au pays l'architecture suffisante pour mobiliser et canaliser efficacement ses ressources afin de financer des plans de dépenses de développement pluriannuels (Annexe 3). Bien que les recettes des ressources naturelles n'aient pas encore atteint le «seuil de dépendance» de 20 % du total des recettes, cela devrait se produire dans les années qui viennent. Des mesures initiales ont été prises pour améliorer la transparence de la gestion des recettes des ressources naturelles, mais le pays ne s'est pas encore doté des structures nécessaires pour optimiser le partage des rentes du secteur public et établir des règles strictes régissant l'utilisation pluriannuelle de ces recettes fluctuantes aux fins du développement. Au contraire, l'apparition de ces recettes a intensifié les pressions en vue de l'affectation des ressources publiques à la consommation courante.

Encadré 2. Burkina Faso : Stratégie de croissance accélérée et de développement durable

La Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) définit les politiques économiques et sociales à l'appui d'une croissance largement partagée, de la résorption soutenue de la pauvreté et des progrès sur la voie des OMD (MPEF ¶19–21). Cette stratégie comporte 4 grands volets :

- **Établissement de piliers de croissance accélérée** : avec pour objectif un taux de croissance de 10 %, la SCADD comporte des mesures visant à améliorer le climat des affaires et à établir des «pôles de croissance» pour attirer les investissements privés.
- **Consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale** : la SCADD insiste sur les investissements pour l'expansion des secteurs de la santé et de l'enseignement primaire, ainsi qu'une expansion coordonnée de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle. Elle vise aussi à rendre l'affectation des ressources plus équitable.
- **Renforcement de la gouvernance** : établissement de systèmes de contrôle interne et externe pour lutter contre la corruption et rendre les institutions publiques plus comptables de leurs actions. Un des enjeux majeurs est la réforme du système judiciaire.
- **Priorités partagées des politiques de développement** : réduction de l'inégalité entre les sexes, maîtrise de la croissance démographique, exploitation durable des ressources naturelles, développement des capacités.

Les deux tiers des mesures prévues ou indicateurs visés pour 2013 ont été réalisés ou atteints, en particulier les études de faisabilité pour trois nouveaux pôles de croissance, l'établissement de zones spéciales d'exportations et le lancement d'une nouvelle enquête auprès des ménages. La mise en place d'un régime d'assurance-santé universelle vise à couvrir 50 % de la population à l'horizon 2025, à un coût estimatif de 2 % du PIB. D'autres projets à court terme en matière de santé publique visent l'embauche de professionnels qualifiés, la création d'établissements et la fourniture de soins gratuits aux enfants de moins de 5 ans (20 % de la population). En matière d'éducation publique, le plan stratégique 2010–20 consiste à embaucher 3700 enseignants par an, à construire des écoles ou rénover les salles de classe existantes et à acheter des manuels scolaires, l'objectif étant un taux de scolarisation primaire de 100 % à l'horizon 2021, à un coût supplémentaire de 2 % du PIB par an.

ENTRETIENS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

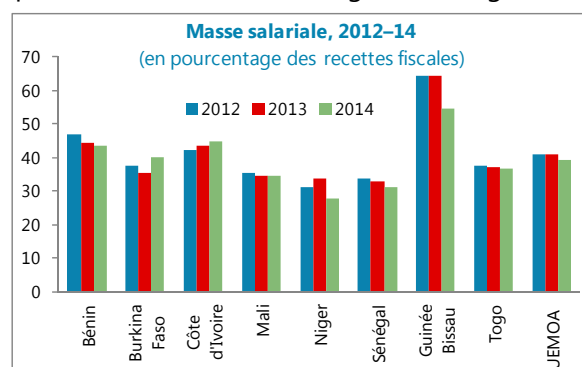
A. Politique budgétaire à court terme

14. Le Conseil des ministres a approuvé en mars un vaste ensemble de dépenses visant à promouvoir une croissance inclusive et une augmentation de la masse salariale de 0,6 % du PIB, mais s'est engagé à trouver des ajustements compensatoires afin de maintenir le déficit conforme avec les objectifs du programme (MPEF ¶27-29). Les autorités ont souligné que, ces dernières années, la hausse des recettes publiques et la forte croissance avaient fait naître une pression sociale de plus en plus forte en faveur de la redistribution des ressources publiques, aboutissant essentiellement à une augmentation de la masse salariale et des transferts sociaux. Les négociations concernant l'accroissement de la masse salariale s'étaient étalées sur 18 mois, en contrepartie de la réduction du nombre de catégories d'allocations. Au début de 2014, les syndicats du secteur public se sont unis pour organiser une série de mouvements de grèves d'ampleur limitée pour forcer l'issue des négociations. En mars, le gouvernement a estimé qu'un accord était nécessaire pour désamorcer les actions collectives et les risques de troubles sociaux. Un ensemble de mesures sociales avaient été mises en place en septembre 2013 et les autorités ont expliqué que pour poursuivre et consolider ces mesures, il fallait une nouvelle autorisation de dépenses équivalant à 0,6 % du PIB. Le Conseil des ministres a approuvé à la fin mars ces dépenses supplémentaires, ainsi qu'une rallonge de 0,3 % du PIB pour l'enregistrement des nouveaux électeurs et la sécurité publique et un ensemble de dépenses d'investissement prioritaires équivalant à 0,8 % du PIB. Le gouvernement a aussi identifié des mesures compensatoires sous forme de «gel» de dépenses non prioritaires, en attendant le réexamen du budget à mi-parcours au mois de juillet.

15. Sur recommandation des services du FMI, les autorités ont décidé de formaliser ces autorisations de dépenses et leur financement dans le cadre d'une loi de finances rectificative qui a été déposée à l'Assemblée nationale le 6 juin. Les services du FMI ont en outre demandé que le collectif budgétaire repose sur des estimations plus réalistes des besoins de transferts des entreprises publiques, moyennant quoi les autorités ont ajouté une rallonge de 0,3 % du PIB. L'ensemble des nouvelles autorisations de dépenses, équivalant à 2,6 % du PIB, sera financé à la fois par des réductions compensatoires de dépenses et par des appuis budgétaires supplémentaires. Par rapport au programme, cela représente une augmentation nette de 1,3 % du PIB des dépenses courantes, financée par une baisse des dépenses d'investissement sur ressources intérieures de 0,9 % du PIB et des nouvelles ressources correspondant à 0,4 % du PIB. Le complément d'appui budgétaire tient à l'accord conclu pour que l'opération d'appui budgétaire de la Banque mondiale dont le décaissement avait été reporté de 2013 à début-2014 soit intégré au programme (sans préjudice du second décaissement prévu initialement plus tard dans l'année), ce qui permet de faire l'économie d'une partie des réductions de dépenses compensatoires.

Synthèse des changements à la loi de finances rectificative par rapport au cadre macroéconomique approuvé dans le programme					
Autorisation dépenses supplémentaires			Dépenses réduites/nouvelles ressources		
	milliards FCFA	% PIB		milliards FCFA	% PIB
Total	164.1	2.56	Total	164.1	2.56
Dépenses courantes	107.0	1.67	Réductions compensatoires	138.4	2.16
Traitements et salaires	40.4	0.63	Biens et services	11.2	0.17
Transferts	66.6	1.04	Transferts	9.0	0.14
- Dépenses sociales	38.3	0.60	Intérêts	5.5	0.09
- Élections	12.6	0.20	Investissement	112.7	1.76
- SONABEL	12.0	0.19			
- SONABHY	3.7	0.06			
Dépenses d'investissement	57.1	0.89	Nouvelles ressources	25.7	0.40
Projets prioritaires	50.8	0.79	Dons	29.9	0.47
Réfugiés/sécurité	6.3	0.10	- dont Banque mondiale	23.5	0.37
			Recettes intérieures	-4.2	-0.07

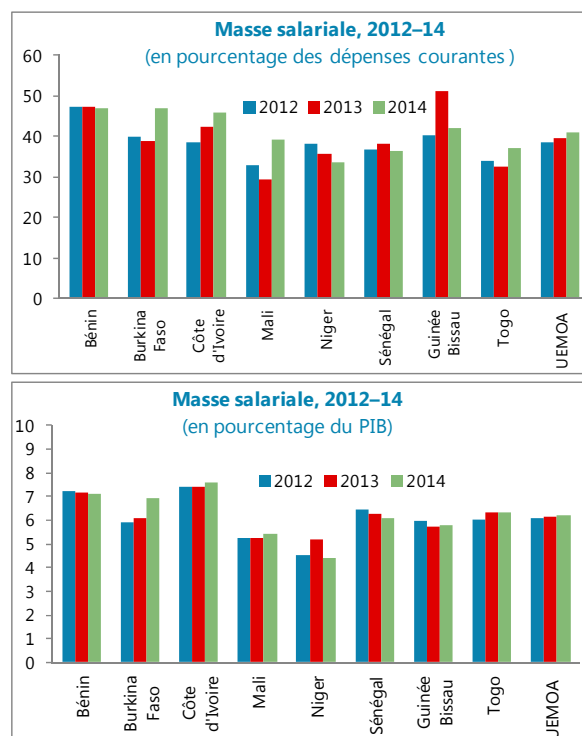
16. Les autorités ont expliqué que la recombinaison des dépenses ne compromettrait pas les objectifs de promotion d'une croissance plus inclusive, puisque l'augmentation des transferts sociaux se substituerait à des dépenses d'investissement moins prioritaires. Elles ont noté que les nouvelles dépenses sociales visent à remédier à des handicaps spécifiques à la croissance inclusive déjà identifiés dans le Plan national de protection sociale et la SCADD, notamment en renforçant la protection sociale des couches les plus vulnérables et en favorisant la création d'emplois (MPEF ¶24, 28-30). Elles permettront, entre autre, de cibler les transferts sur les groupes vulnérables (orphelins, enfants des rues, personnes âgées ou handicapées); de créer des emplois à haute intensité de main-d'œuvre en milieu rural; de développer le réseau de boutiques témoins (petits magasins publics proposant des produits de première nécessité à bas prix); de proposer des lignes/garanties de crédit aux petites entreprises et d'accroître le financement des universités, afin d'accroître les effectifs et les inscriptions. Dans le même temps, pour identifier les réductions de dépenses compensatoires, les autorités ont dû procéder à un réexamen attentif du programme d'investissements afin de préserver les dépenses prioritaires et d'en différer d'autres, moins urgentes (MPEF ¶29). Les nouvelles dépenses prioritaires concernent les infrastructures énergétiques. En définitive, le niveau des dépenses pourrait être inférieur au montant initialement prévu, mais leur qualité et leur taux d'exécution devraient être plus élevés, l'état de «préparation» des projets étant davantage pris en compte dans la sélection. Au regard des règles budgétaires de l'UEMOA, même après la recombinaison des dépenses, le Burkina Faso est tout à fait dans la norme pour ce qui est du taux plancher de dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures.



17. Les autorités ont pris note des préoccupations de la mission concernant l'ampleur et la viabilité de l'augmentation de la masse salariale, mais ont expliqué que la situation était exceptionnelle.

Les services du FMI ont noté que le programme comportait déjà une hausse de 10 % de la masse salariale en 2013, pour financer le recrutement de nouveaux enseignants et professionnels de la santé. On aboutit donc à une hausse de la masse salariale de 25 % par rapport à 2013. Elle passe de 6,0 à 6,9 % du PIB et de 35,8 à 39,9 % des recettes. Les autorités ont noté que l'augmentation de la masse salariale était inévitable après près de dix-huit mois de négociations pour rationaliser les allocations. Les services du FMI ont fait état de leurs craintes quant à la viabilité à moyen terme de la forte hausse de la masse salariale, au vu des estimations de son évolution à l'aide de divers paramètres. Les autorités ont fait

part de leur intention de ramener à moyen terme la masse salariale au taux-plafond de l'UEMOA (35 % des recettes fiscales) et ont examiné avec les services du FMI plusieurs scénarios qui pourraient ultérieurement être intégrés dans le programme. Le Burkina Faso ne pratique pas l'indexation sur l'inflation et le secteur public ne sert pas de base pour les négociations salariales dans les autres secteurs. L'option la plus réaliste pour ramener la masse salariale au taux plafond de l'UEMOA consiste donc à garder un plafond sur les négociations de masse salariale pluriannuelle, puisque des augmentations sensibles du nombre d'enseignants et de professionnels de la santé sont déjà prévues pour 2015–16.



	Objective	2012	2013	2014
Critères de premier ordre				
Solde budgétaire de base/PIB ¹	≥ 0	-4,2	-4,9	-3,3
Taux d'inflation	≤ 3	3,8	0,5	1,5
Dette totale/PIB	≤ 70	28,7	29,1	31,1
Variation des arriérés de paiement:				
Intérieurs	≤ 0	0,0	0,0	0,0
Extérieurs	≤ 0	0,0	0,0	0,0
Critères de second ordre				
Traitements et salaires/recettes fiscales	≤ 35	37,3	35,8	39,9
Dépenses en capital financées sur ressources intérieure	≥ 20	45,8	59,7	46,1
Déficit courant hors dons/PIB ²	≤ 5	8,0	9,7	9,8
Recettes fiscales/PIB	≥ 17	15,8	16,7	17,3
Sources: autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.				
¹ Recettes totales (hors dons) - dép. cour. -dép. d'inv. fin. sur ress. int. (transf. capital compris).				
² Y compris données révisées de production d'or.				

18. Les autorités ont aussi exposé les mesures envisagées pour tenir les prévisions de recettes, en réponse aux préoccupations exprimées par la mission au sujet des résultats décevants du premier trimestre. Parmi les nombreuses mesures énumérées figurent le rétablissement de la taxe d'accise sur les carburants, des contrôles administratifs en vue de vérifier les précédentes obligations fiscales des compagnies minières, l'intégration des bases de données de la Direction des douanes et de celle des impôts, et plusieurs autres initiatives visant à améliorer les recettes douanières, y compris le suivi satellitaire des importations de marchandises et un nouveau système d'évaluation des véhicules d'occasion (MPEF ¶13, 31). Les autorités sont convenues avec la mission que les prévisions de recettes budgétaires, qui ont été revues à la hausse par l'Assemblée nationale, pourraient être trop ambitieuses et qu'il faudrait retenir des projections plus prudentes aux fins du programme.

B. Maitriser les passifs des entreprises publiques

19. Les services du FMI ont procédé à un examen approfondi des transferts budgétaires aux plus grandes entreprises publiques (encadré 4). Les déséquilibres des comptes des entreprises tiennent au fait que leurs prix au détail sont fixes alors que les cours des matières premières fluctuent, situation qui ne devrait pas changer sensiblement dans l'avenir proche. Il existe bien un mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants, qui n'est cependant pas utilisé en pratique et les tarifs de l'électricité—déjà très élevés—n'ont pas été modifiés depuis 2006. En dépit des hausses ponctuelles des prix des combustibles—dont celui du butane récemment—le montant des transferts explicites et implicites accordés à la SONABEL et à la SONABHY pour couvrir leurs pertes opérationnelles a sensiblement augmenté. Ce soutien leur a été fourni sous la forme de subventions explicites récurrentes et d'investissement, régulièrement inscrites au budget, mais aussi par le biais d'exonérations fiscales et de remises de dettes. En 2013, les transferts nets à la SONABHY et à la SONABEL (subventions implicites + explicites — les recettes des entreprises) ont atteint un pic de 172 milliards de FCFA — 9,5 % des dépenses publiques, ou encore 2,9 % du PIB. Il convient toutefois de noter que cet instantané correspond à la somme des pertes de 2013 et de pertes

accumulées au cours des exercices précédents.

20. Les services du FMI ont à nouveau souligné que les subventions non ciblées des carburants sont inefficaces et ils ont encouragé les autorités à modifier le système de manière à éviter, au moins, de subventionner les achats de combustibles transfrontaliers. Après les manifestations de 2011 et les annonces d'une amélioration sensible des recettes publiques ces dernières années, les autorités continuent à craindre les conséquences sociales d'un ajustement plus marqué des prix à la pompe. Les passifs les plus lourds sont cependant les pertes opérationnelles de la SONABEL. La marge de manœuvre concernant les tarifs de l'électricité est encore plus limitée : des experts du secteur ont expliqué qu'il serait difficile pour les autorités de relever les tarifs en l'absence d'une amélioration de la fiabilité de la fourniture d'électricité.

21. Les autorités ont recalculé les besoins de transferts de l'État aux entreprises publiques pour 2014 et proposé un audit externe pour estimer l'ampleur des besoins pour la période 2015–17 (MPEF ¶34–35). La mission a encouragé les autorités à réviser les besoins de transferts pour 2014 et à les inscrire dans le projet de loi de finances rectificative, ainsi qu'à vérifier s'il est possible d'ajuster les prix de détail à ce stade. Les autorités ont proposé d'entreprendre un audit externe (repère structurel pour la deuxième revue du programme) afin de déterminer l'ampleur des besoins pour 2015–17, ce qui servirait de base pour l'élaboration de mesures plus concrètes par la suite. L'audit sera réalisé par l'Agence supérieure de contrôle de l'État (ASCE), qui évaluera le montant effectif des transferts aux entreprises, leur bilan, les possibilités d'ajustements des coûts et des tarifs et les mesures envisageables pour maîtriser les coûts à moyen terme.

Encadré 3. Burkina Faso : évaluation du coût annuel des subventions implicites au secteur énergétique en 2013

L'électricité et les carburants sont fournis par des entreprises publiques. La Société nationale burkinabè de l'électricité (SONABEL) distribue l'électricité et la Société nationale burkinabè des hydrocarbures (SONABHY) assure l'importation des combustibles. La SONABEL a le monopole de la distribution, mais pas de la production d'électricité; cependant, il n'y a guère eu de signes d'intérêt de la part d'opérateurs privés jusqu'à présent. La SONABHY détient le monopole de l'importation et du stockage des produits pétroliers. Les barèmes tarifaires de 2006 s'appliquent pour la fourniture de l'électricité aux ménages, aux entreprises industrielles et à celles du secteur tertiaire, et de lignes électriques triphasées (résidentielles). Le réseau a été légèrement renforcé en 2008 et n'a pas été modifié depuis. Les prix du butane, de l'essence et du gazole sont censés être ajustés automatiquement en fonction des variations des cours internationaux, mais en pratique, il n'y a eu que des majorations ponctuelles, les plus récentes remontant à mars 2012 et mai 2013.

Le caractère fixe des prix de détail et la volatilité des cours des matières premières ont occasionné des pertes opérationnelles. Les deux sociétés pratiquent des tarifs fixes alors que le prix de l'énergie qu'elles importent fluctue. Compte tenu de la hausse des cours internationaux ces dernières années, leurs tarifs et prix de vente sont devenus inférieurs à leurs coûts effectifs, si bien qu'elles encourent depuis 2011 des pertes financières qui grèvent leurs budgets, de sorte qu'elles ont pu craindre à certains points d'être lâchées par leurs créanciers et leurs fournisseurs. L'État a dû alimenter les entreprises en liquidités pour assurer la poursuite des approvisionnements de combustibles et d'énergie électrique.

En 2013, les transferts explicites et implicites effectués pour venir en aide à la SONABEL et à la SONABHY se sont chiffrés à près d'un dixième du budget de l'État. Les transferts de l'État ont pris la forme de subventions explicites récurrentes et d'investissement régulièrement inscrites au budget. En plus de ces aides, l'État leur a aussi accordé des exonérations fiscales et des remises de dettes. Les exonérations fiscales ont été accordées pour faciliter les importations d'électricité des pays voisins; la SONABHY a été autorisée à conserver le produit des taxes sur les produits pétroliers pendant une période de 9 mois en 2013; l'État a en outre assumé une partie des engagements des deux compagnies par le biais de remises de dettes et de recapitalisations pour couvrir les pertes opérationnelles accumulées. Étant donné leur faible rentabilité, ces sociétés ont versé très peu d'impôts et dividendes (TVA, taxes sur les produits pétroliers, impôt sur le revenu et taxes foncières). En 2013, le montant net des transferts (subventions implicites et explicites, moins les recettes versées par les entreprises) a atteint un pic de 172 milliards de FCFA, soit — 9,5 % des dépenses publiques. Cela représente 2,9 % du PIB : bien qu'en hausse pour le Burkina Faso, cela correspond à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne.

Transferts à la SONABEL et à la SONABHY en 2013 1/

Millions FCFA (sauf indication contraire)	SONABHY	Adm. centrale	SONABEL	Bailleurs
Transferts nets aux entreprises publiques	87.484	-157.513	75.461	-5.432
en pourcentage des ventes d'énergie	23,2%	-31,5%	60,8%	-1,1%
en pourcentage des dépenses publiques	5,3%	-9,5%	4,6%	
Subventions explicites	26.085	-49.128	23.042	
Récurrentes	9.300	-21.300	12.000	
Marché (pétrole et gaz)	16.785	-27.828	11.042	
Investissement financé sur ressources extérieures	350	-31.350	36.432	-5.432
Subventions d'investissement (de l'État)	0	-17.000	17.000	
Projets d'investissement (bailleurs de fonds)	350	-14.350	19.432	-5.432
Recapitalisation (en 2013)	38.300	-55.608	17.308	
Réductions fiscales (sur TVA et accise carburants)	31.950	-31.957	7	
Mobilisation recettes publiques	-9.201	10.530	-1.329	
TVA et impôt sur le revenu	-3.458	4.787	-1.329	
Dividendes	-5.743	5.743	0	

Sources : états financiers des administrations publiques et des entreprises (2013)

1/ Comptabilisés durant l'exercice 2013 (entreprises) et l'exercice 2014 (administrations)

C. Mobilisation des recettes des ressources naturelles pour financer le développement

22. Un code révisé de fiscalité minière a été déposé à l'Assemblée nationale l'automne dernier, mais le texte a été retiré pour faire l'objet d'une nouvelle révision. Les compagnies minières ont plaidé en faveur de l'assouplissement de certaines dispositions du projet de code initial, arguant que la baisse des cours de l'or avait causé un ralentissement des activités d'exploration. Les autorités ont engagé des consultations avec les compagnies au sujet des amendements demandés et un projet révisé devrait être présenté à l'Assemblée nationale à l'automne. Les autorités se sont engagées à consulter les services du FMI pour veiller à ce que le projet soumis à l'Assemblée nationale corresponde aux aspects essentiels des recommandations des missions d'assistance technique et soit globalement comparable aux codes miniers des pays de la sous-région (MPEF ¶136). La mission a rencontré des représentants du secteur minier, de l'Assemblée nationale, de la commission de l'UEMOA et du gouvernement pour souligner combien il est important que le régime de fiscalité des activités minières optimise le partage des rentes de manière à ce que les recettes exceptionnelles des ressources non renouvelables soient efficacement allouées aux investissements répondant aux besoins de développement du pays.

23. La mission a recommandé que l'on envisage l'application, tant au niveau national qu'au niveau régional, d'une règle budgétaire pour guider l'emploi des recettes des ressources naturelles. Bien que les recettes se trouvent encore au-dessous du «seuil de dépendance» de 20 % du total des recettes (16 % en 2013), les nouvelles découvertes et/ou le redressement des cours de l'or sur le marché international pourraient aisément les faire passer à un palier plus élevé. La production d'or a une incidence sur l'économie, principalement du fait des recettes qu'elle rapporte à l'État, car sa contribution à l'activité réelle et aux comptes extérieurs est limitée. Pour définir la règle budgétaire, les principaux éléments à prendre en compte sont les besoins de développement immédiats, les contraintes de capacité d'exécution, la faiblesse des capacités institutionnelles face aux fluctuations des cours et la nécessité de s'en tenir à une règle relativement simple qui puisse être facilement appropriée par les acteurs. C'est pourquoi, plutôt que de recourir à un système de repères budgétaires à long terme basés sur l'hypothèse du revenu permanent ou une variante de cette théorie, les services du FMI recommanderaient de préférence un ancrage budgétaire à plus court terme. Une simulation illustrative du fonctionnement d'une règle de progression des dépenses est présentée à l'annexe 1. Pour leur part, les autorités tiennent principalement à ce que la réflexion sur une règle budgétaire soit menée dans le contexte de la région et à ce que les règles budgétaires de l'UEMOA (actuellement en cours de révision), soient homogènes pour tous les pays. Cependant, dans le cadre des consultations avec le Burkina Faso comme au niveau régional, les services du FMI ont encouragé les autorités et les autres parties prenantes à envisager des règles spécifiques pour chaque pays, pour autant qu'elles s'accordent avec la réglementation communautaire.

D. Promouvoir une croissance inclusive

Investir dans le développement :

24. Le financement de la SCADD requiert non seulement davantage de dépenses en vue du développement du capital humain et des infrastructures, mais aussi une attention particulière à la qualité des dépenses, qui passe par la sélection judicieuse des projets et le suivi attentif des résultats. Sous les auspices de la SCADD, les autorités s'attachent à identifier les goulets d'étranglement infrastructurels cruciaux et à y remédier au moyen de projets de grande envergure (MPEF ¶19–21, 24). Les autorités sont cependant conscientes que pour obtenir les dividendes de croissance attendus, il est essentiel que les dépenses soient efficaces. En moyenne, le taux d'exécution des dépenses d'investissement a été inférieur au niveau visé, et l'indice de gestion des investissements publics donne à penser qu'il peut y avoir des faiblesses sur le plan de la sélection des projets. L'an dernier, les autorités ont pris quelques mesures immédiates en vue d'améliorer le taux d'exécution des dépenses d'investissement, mais s'il y a eu quelques progrès dans le cas des investissements financés sur ressources intérieures, les bailleurs de fonds ne semblent pas voir beaucoup de différence en ce qui concerne les investissements financés sur ressources extérieures.

25. Les autorités ont lancé de multiples initiatives pour améliorer l'exécution des dépenses et la planification budgétaire pluriannuelle. Sur la base d'un diagnostic qui révèle des blocages au stade de l'approbation des dépenses, elles sont en train de rationaliser et d'informatiser les procédures d'approbation (MPEF ¶18, 32, 44, 46) et ont entrepris de réviser les seuils de passation des marchés publics. Elles bénéficient d'une assistance technique en vue de l'amélioration de la planification budgétaire et des budgets programmes ainsi que de l'intégration des processus pluriannuels dans la préparation des budgets annuels. Les taux d'exécution commencent à réagir, mais il faudra du temps et un suivi attentif pour évaluer la qualité et la cohérence des dépenses — à la marge — par rapport aux objectifs de la stratégie de développement.

Gérer les contraintes énergétiques :

26. Il est crucial d'améliorer les approvisionnements énergétiques pour soutenir une croissance inclusive, mais aussi pour donner au secteur des assises financières plus solides. Il ressort systématiquement des enquêtes sur le climat des affaires qu'en dépit du coût très élevé de l'énergie, les consommateurs seraient prêts à payer plus pour une fourniture d'électricité fiable et suffisante, qui réduirait les interruptions de service et la nécessité de s'équiper de coûteux systèmes de secours. La question de la viabilité financière est donc directement liée à celle des approvisionnements. De nombreux projets ont été engagés pour satisfaire une demande qui augmente de 10 % par an, tout en élargissant l'accès des populations rurales à l'électricité. Il est à craindre que les plans d'expansion des capacités intérieures ne suffisent pas à satisfaire les besoins énergétiques et constituent un frein de plus en plus puissant à la croissance (encadré 5). Pour répondre à ces besoins, les autorités puisent à plusieurs sources : accroissement de l'énergie importée (moins chère, mais en quantité limitée); expansion des capacités thermiques intérieures

(plus chère, mais plus fiable); et exploitation d'énergies alternatives (solaire par exemple) autant que possible (MPEF ¶149).

Encadré 4. Burkina Faso — Approvisionnement électrique : loin du compte

Il est crucial d'améliorer l'approvisionnement en électricité pour éliminer un obstacle à la croissance et assurer la viabilité financière du secteur. Les problèmes majeurs sont les suivants : i) le coût d'approvisionnement est élevé, de même que les tarifs et les subventions; ii) la demande augmente rapidement, alors que l'offre est limitée; iii) le taux d'électrification est bas, surtout dans les zones rurales (seulement 14 % des ménages sont raccordés). D'après les estimations, la demande croît à un rythme supérieur à 10 % par an, plus rapidement que le PIB réel, alors que la capacité intérieure — encore inférieure à 300 MW — augmente bien plus lentement, car la réalisation des nouveaux projets de centrale prend plus longtemps que prévu. D'après des études récentes financées par des bailleurs de fonds, il faudrait qu'au cours de la période 2015–30, les capacités intérieures passent à 750 MW et que la quantité d'énergie importée augmente de 400 MW.

Accroissement de la production d'électricité au Burkina Faso : les efforts en vue d'accroître les capacités de production intérieures sont soutenus en grande partie par des bailleurs de fonds, et axés sur les ressources renouvelables. Le Burkina Faso manque de ressources naturelles, ce qui est un handicap majeur : l'énergie solaire ne peut pas dépasser 25 % de la capacité totale du réseau à cause de contraintes techniques, et les autres atouts naturels font défaut ou sont déjà exploités au maximum (hydroélectricité). Les importations d'électricité depuis les pays voisins constituent donc un élément important de la stratégie à moyen terme. La nouvelle interconnexion avec le Ghana, prévue pour 2016, devrait permettre d'injecter sur le réseau intérieur au moins 100 MW d'ici 2016. Le coût de ce projet est pour l'essentiel pris en charge par l'UE (31 millions de dollars), la BAfD (23 millions de dollars), la France (22 millions de dollars) et la Banque mondiale (16 millions de dollars).

Encadré 4. Burkina Faso — Approvisionnement électrique : loin du compte (fin)

Bailleur de fonds	Projet	Capacité	Date
Union européenne	ZAGTOULI – centrale solaire. 90 M de dollars (avec l'AFD)	30 MW	2015
	Micro-génération dans des zones isolées : solaire, bio-carburants	Quelques MW	En cours
France (AFD)	ZAGTOULI – centrale solaire. 90 M de dollars (avec l'UE)	30 MW	2015
Banque mondiale	Centrales thermiques à Fada et Ouahigouya. 30 M de dollars	15 MW	2014
SFI	Solaire : la SFI aide le gouvernement à sélectionner un PEI	20 MW	2015
	Thermique : la SFI aide le gouvernement à sélectionner un PEI	100 MW	2015
BOAD	Accroissement de la capacité de la centrale thermique de Bobo II – 30M de dollars		2014
	Accroissement de la capacité de la centrale thermique de Komsilga III – 20M de dollars		2014
	Accroissement de la capacité de la centrale thermique de Komsilga III – 30M de dollars		2014
BAfD	WINDINGA – centrales solaires (pour les mines seulement)	20 MW	2014

Il reste difficile de cerner les capacités d'exportation des pays voisins : la Côte d'Ivoire compte doubler sa capacité de production à l'horizon 2020. Au Ghana, 110 MW de capacité supplémentaire (financée par la SFI) ont été mis en ligne en 2013, plusieurs autres PEI doivent commencer à produire, et le projet de renforcement du réseau électrique du Ghana (financé par la BAfD) vise à réduire les pertes de transport. La BAfD finance aussi des centrales hydroélectriques au Niger (Kandadji–130 MW) et au Togo (Adjarala–147 MW). Il peut cependant être malaisé d'avoir accès à la production de ces centrales :

- *La demande intérieure est en rapide augmentation en Côte d'Ivoire et au Ghana;*
- *D'autres pays sont sur les rangs pour importer de l'électricité de Côte d'Ivoire et du Ghana : la Côte d'Ivoire s'est déjà engagée à fournir 83 MW au Libéria, à la Sierra Leone et à la Guinée à compter de 2015;*
- *Les prix à l'exportation répercuteront sans doute le coût croissant de la production d'énergie : si le Burkina Faso a jusqu'à présent pu obtenir des tarifs avantageux de la Côte d'Ivoire, les subventions implicites pourraient ne plus être possibles en raison des propres contraintes budgétaires de la Côte d'Ivoire. Cela vaut sans doute aussi pour le Ghana, ce qui signifie que l'énergie importée va peut-être coûter plus cher que par le passé.*

Stabilité du secteur financier et accès aux services financiers :

27. Malgré l'accroissement des risques pour les banques panafricaines souligné dans le cadre de la surveillance de l'UEMOA, la situation de la plupart des banques commerciales du Burkina Faso semble saine. Les filiales burkinabè des grandes banques régionales restent rentables et stables. Les ratios de fonds propres ont légèrement baissé en raison du grand nombre de nouveaux prêts, avec un taux d'expansion de 26 % du crédit privé à décembre 2013. La forte augmentation continue des prêts a aussi affecté le ratio dépôts/prêts. Par ailleurs, du fait du gros volume de prêts et du niveau relativement faible des créances improductives, le rendement du capital a fortement augmenté. Toutes les banques sauf une se situent au-dessus du niveau minimum de 8 %; celle qui fait exception à la règle est en cours de restructuration, avec un nouvel administrateur, et ne représente pas une menace systémique. Comme dans le reste de la région, les actifs sont concentrés, puisque 5 banques (sur 12) détiennent plus de 72 % des actifs. Les crédits sont concentrés parmi certains gros emprunteurs, dont la SOFITEX, la SONABHY, une grande entreprise de BTP et des importateurs de produits alimentaires. La banque centrale a expliqué que la concentration des risques est gérable, car les banques prêtent pour l'essentiel (presque 2/3) à court terme et maîtrisent bien les profils de risques. Comme dans les autres pays de l'UEMOA, les petites institutions financières sont supervisées par les autorités nationales. Les caisses de retraites et d'assurances ne font l'objet d'aucune supervision, mais des efforts ont été entrepris au niveau régional pour remédier à cette situation.

Principaux indicateurs de solidité financière					
	2010	2011	2012	Jun-13	Dec-13
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés des risques	9.6	11.0	9.2	12.2	9.1
Créances improductives	9.5	5.3	3.6	4.0	4.0
Rendement capital total après impôts	22.7	18.9	15.9	17.2	25.1
Total dépôts/total prêts	110.8	105.2	104.5	101.3	94.7

Source : BCEAO

28. L'accès aux services financiers reste limité au Burkina Faso, du fait des obstacles structurels typiques et du manque d'incitations à innover. En 2012, 16 % seulement des Burkinabè avaient accès à une forme ou une autre de services financiers. À cause de leur coût prohibitif, les services des banques commerciales n'étaient utilisés que par 5 % de la population. Le rapport *Doing Business 2013* de la Banque mondiale classait le Burkina Faso au 130^e rang (sur 181) pour ce qui est de l'accès au crédit, alors qu'il était 126^e l'année précédente. Les banques commerciales commencent à proposer de nouveaux produits pour étendre leurs activités dans le secteur informel, mais la réglementation régionale et la législation nationale constituent de sérieux obstacles, au même titre que le manque de développement des registres du crédit et du recours aux garanties. Par exemple, la banque mobile est très peu développée en Afrique de l'Ouest, car très peu d'établissements bancaires ont obtenu l'autorisation de s'associer à des sociétés de télécommunications de manière à pouvoir offrir des services bancaires mobiles. Par ailleurs, les services de télécommunications sont très médiocres, du fait de l'insuffisance des infrastructures et de la concurrence limitée, même si le nombre d'abonnés a beaucoup augmenté. Les banques

commerciales précisent en outre que le système juridique n'aide pas dans l'exécution des contrats et pénalise parfois le créancier.

29. Les autorités ont établi un plan d'action pour améliorer la gestion et la supervision des institutions de microcrédit et accroître l'accès aux services financiers de base par le canal de la compagnie postale nationale (SONAPOST). Pour ce qui est du microcrédit, l'objectif est de faire le tri des institutions et d'assurer un service plus fiable par celles qui subsisteront. Le nombre des superviseurs a été augmenté, les ratios prudentiels doivent être communiqués mensuellement et certaines des plus grandes institutions ont été soumises à des tests de résistance. Le suivi des risques a été ajouté, afin de mettre à profit les inspections sur place. En ce qui concerne la SONAPOST, l'objectif visé est de tirer parti de sa large implantation géographique pour améliorer l'accès aux services financiers de base pour les populations rurales. Un premier projet de plan stratégique à cinq ans a été établi en vue de diversifier les produits et services et d'en améliorer la qualité, notamment en informatisant les opérations de la SONAPOST (MPEF ¶118).

Transformation structurelle :

30. Bien que la croissance soit plus forte et stable, la transformation structurelle semble avoir relativement peu progressé. Le PIB réel a augmenté à un rythme moyen de 5,8 % en dix ans et de 7 % sur les cinq dernières années. Par ailleurs, la croissance est devenue moins fluctuante, en dépit des sécheresses et inondations à répétition. La plus grande résilience aux intempéries résulte des investissements dans l'irrigation, l'assolement et l'emploi plus fréquent de semences de coton génétiquement modifiées pour mieux résister à la sécheresse et aux parasites. Par contre, la transformation structurelle a été limitée : malgré l'émergence de la production industrielle d'or, la part du secteur secondaire dans le PIB est restée aux environs de 20 % depuis 1995, signe d'une faible aptitude à créer des activités à forte valeur ajoutée. Comme indiqué dans le rapport établi en vue de l'approbation de l'accord FEC en cours, des efforts ont été entrepris afin d'établir des chaînes de valeur, notamment dans la filière coton.

31. Il convient d'actualiser l'année de base de la comptabilité nationale pour analyser l'évolution des sources de croissance. L'année de base est actuellement 1999. Les pondérations des différents secteurs ont certes été ajustées au cours des années écoulées, mais les techniques d'enquête n'ont pas évolué. L'institut de la statistique est en particulier préoccupé par les estimations de l'activité informelle. La première étape consiste à lancer une nouvelle enquête sur le secteur informel qui pourrait, entre autres, permettre de corriger les estimations de l'activité minière artisanale informelle, qui est sans doute largement sous-estimée. L'institut des statistiques a signalé qu'il manque de ressources et a besoin d'assistance technique pour procéder à l'actualisation de l'année de base. L'AFRITAC Ouest a réaménagé son programme d'assistance technique pour lui venir en aide, notamment pour l'établissement d'un plan d'action avant la fin de l'année (repère structurel).

PERSPECTIVES ET RISQUES POUR LA VIABILITÉ DU PROGRAMME

A. Projections et politique budgétaire à moyen terme

32. Les prévisions de croissance pour les deux prochaines années ont été révisées légèrement à la baisse, en raison principalement de la dégradation des termes de l'échange.

Les taux prévus pour 2014 et 2015 sont de 6,7 et 6,8 %, respectivement, et 2016 marquerait le retour à 7 %, soit le niveau moyen des cinq dernières années. En fonction des conditions climatiques, de l'évolution des cours des matières premières, du rythme et de la qualité des dépenses d'investissement, il se pourrait que la croissance soit plus vigoureuse et poursuive sa tendance haussière. L'inflation dépend des prix des produits importés, ainsi que des prix locaux des denrées alimentaires et des combustibles, qui sont en partie réglementés ou subventionnés, et devrait rester faible, autour de 2 %.

33. Au cours de la période couverte par le programme, le déficit budgétaire devrait rester relativement stable aux environs de 3,0 % du PIB.

Les projections des dépenses et des recettes sont en légère hausse par rapport à l'époque où l'accord a été approuvé en décembre 2013. Il est cependant important de noter qu'une part plus importante de l'enveloppe plus fournie servira à couvrir les besoins engendrés par les nouvelles obligations de dépenses récurrentes. Sur le plan des recettes, les autorités continuent à centrer leurs efforts sur la collecte des recettes domestiques, grâce à un grand nombre de mesures visant à améliorer l'administration des douanes et à développer les interconnexions pour le partage de l'information

(MPEF 18, 13, 47). Les projections du scénario de référence tiennent compte de ces améliorations (ainsi que de la réintégration de l'intégralité des recettes des taxes sur les produits pétroliers), mais ne tablent pas, par prudence, sur une quelconque évolution de la production ou de la fiscalité en ce qui concerne les recettes des ressources naturelles. Les projections des besoins de financement résiduels pour 2015 et 2016 sont en légère hausse en raison d'hypothèses prudentes au sujet des concours extérieurs, en partie compensée par une augmentation des projections du financement intérieur.

Cadre budgétaire à moyen terme (% du PIB)

	2013	2014	2015	2016
Recettes intérieures	18,8	19,3	19,3	19,3
dont recettes minières	3,1	2,9	2,8	2,7
Dons	5,5	5,4	5,3	5,3
Total dépenses	27,8	27,8	27,7	27,5
Courantes	13,8	14,7	14,7	14,7
Capital	14,4	12,8	12,9	12,7
dont transferts	1,6	0,6	0,5	0,5
Prêts nets	-0,4	0,2	0,1	0,1
Solde global	-2,7	-3,1	-3,1	-3,0
Financement extérieur	0,6	1,9	1,4	1,3
Financement intérieur	2,2	1,1	1,1	1,0
Besoin financement résiduel	0,0	0,1	0,6	0,8

34. Les projections laissent entrevoir une moindre dégradation du déficit extérieur courant en 2014, en partie parce qu'il s'est creusé davantage que prévu en 2013. Le solde courant ne devrait s'améliorer que progressivement jusqu'en 2016, compte tenu de l'évolution prévisible des termes de l'échange et du fait que la demande d'importation restera élevée. Puisque la révision des

statistiques de la production d'or de 2012 a induit un relèvement de 3,7 points de pourcentage du PIB du déficit courant (servant de base pour les projections), s'il n'y a pas d'ajustement compensatoires du reste de la balance des paiements, il faut s'attendre pour le moyen terme à un recours continu, mais modéré, aux réserves internationales, compte tenu des hypothèses prudentes d'exportation d'or, sur la base des projections de l'évolution des termes de l'échange indiquées par les *Perspectives de l'économie mondiale*. Il importe toutefois de noter que ces projections évolueront très probablement une fois que les statistiques de la balance des paiements de 2012 auront été finalisées, étant donné les autres révisions en cours.

35. L'analyse des services du FMI ne fait pas apparaître de désalignement du taux de change effectif réel (TCER) (annexe IV). Le taux de change effectif nominal s'est apprécié d'environ 9 % depuis le début de 2013, en raison de l'appréciation de l'euro par rapport aux autres principales devises. Cependant, du fait de la faiblesse des tensions inflationnistes dans l'UEMOA le TCER ne s'est apprécié que modérément, d'environ 4 %, et est resté proche de sa moyenne historique. D'après les diverses estimations modélisées, aucun désalignement sensible du TCER n'est décelable à la fin 2013. Les évaluations du solde courant indiquent qu'il reste aussi en phase avec les fondamentaux du pays, et le compte de capital, composé de financements concessionnels et d'IDE, devrait rester stable à moyen terme. Le taux de couverture des réserves imputées au Burkina Faso a baissé en raison de facteurs exceptionnels (comme indiqué au ¶6).

36. Les résultats de l'analyse de viabilité de la dette (AVD) de 2014 sont globalement inchangés par rapport à l'exercice précédent, et dénotent un risque modéré de surendettement (annexe V). Les prévisions plus pessimistes d'évolution des soldes extérieur et budgétaire, ainsi que les hypothèses plus prudentes concernant les conditions de financement sont contrebalancées par le taux d'actualisation plus élevé, le niveau de départ plus bas de la dette extérieure nominale par rapport à l'évaluation de 2013 et l'hypothèse de l'augmentation de la part du financement intérieur. D'après le scénario de référence, tous les ratios de la dette restent au-dessous des seuils d'alerte, seul un des tests de résistance normalisés donnant un ratio VA de la dette/exportations supérieur au seuil concerné. Dans ces conditions, la mention «risque modéré» est maintenue, bien qu'il soit à la limite de «faible». Les autorités et les services de la Banque mondiale et du FMI continuent à envisager une assistance technique en vue de remédier aux contraintes de capacités de gestions de la dette qui ont été identifiées dans différents rapports de diagnostic.

B. Scénario alternatif prévoyant une croissance faible

37. Pour tester la robustesse des résultats de l'AVD, les services du FMI ont établi un scénario alternatif. Puisque l'éventualité d'une chute des cours de l'or a été étudiée dans les AVD de 2012 et 2013 et qu'il en est tenu compte dans les tests de résistances normalisés, les services du FMI ont étudié cette fois-ci l'éventualité d'une baisse de croissance à court terme qui serait due à la sécheresse, sans concours supplémentaire des bailleurs de fonds. Le ralentissement s'amorce en 2014, arrive à son point maximum en 2015 et produit des effets résiduels pendant les cinq années suivantes. L'impact se ferait principalement sentir sur la production céréalière, ce qui créerait un besoin de dépenses pour assurer la sécurité alimentaire. Du fait du renchérissement des produits alimentaires, l'inflation atteindrait 4 % en moyenne en 2015. Le solde courant se dégraderait de

manière marginale par rapport au scénario de référence, car on suppose que le niveau des exportations resterait inchangé, (l'industrie minière n'étant pas touchée et la filière coton seulement affectée à la marge grâce à l'irrigation et aux semences OGM), et que la baisse de la croissance et de l'investissement provoquerait un tassement de la demande d'importations.

Impact d'un choc exogène climatique sur les grands agrégats macroéconomiques							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	(pourcentage du PIB)						
Croissance du PIB réel							
Scénario baissier	6,0	4,5	6,0	6,4	6,4	6,4	6,4
Référence	6,7	6,8	7,0	6,8	6,7	6,6	6,4
Déficit budgétaire (dons compris)							
Scénario baissier	-3,4	-5,2	-5,1	-4,4	-4,7	-4,9	-4,3
Référence	-3,1	-3,1	-3,0	-3,6	-3,8	-4,0	-4,0
Solde des transactions courantes							
Scénario baissier	-7,6	-7,5	-7,6	-8,3	-8,4	-8,4	-8,9
Référence	-7,2	-7,0	-7,0	-7,0	-7,1	-7,2	-7,5
Ratio dette/PIB							
Scénario baissier	22,7	24,0	25,3	25,6	26,2	26,9	27,4
Référence	22,2	21,9	21,8	21,7	21,8	22,1	22,7

38. D'après ce scénario, le déficit budgétaire dépasserait 5 % en 2015 et 2016, et l'ajustement des dépenses d'investissement se répercuterait sur la croissance à moyen terme.

Le déficit augmente sensiblement du fait de la baisse des recettes ainsi que des dépenses requises pour assurer la sécurité alimentaire et des autres transferts visant à amortir l'impact de la crise. On suppose que l'ajustement des dépenses d'investissement évite un accroissement encore plus sensible du déficit et que cela provoque un tassement de la croissance pendant les cinq années suivantes.

39. Les résultats de l'AVD selon ce scénario dénotent un risque de surendettement plus élevé, mais le niveau de risque demeure «modéré». La crise a pour effet d'accroître le niveau de la dette à long terme, car le déficit budgétaire supplémentaire devrait être financé principalement au moyen d'emprunts extérieurs non concessionnels. En soi, le scénario fait presque passer le ratio VA de la dette/exportations au-delà du seuil d'alerte et, si l'on y ajoute des tests de résistance normalisés, tant le ratio VA de la dette/exportations que le ratio dette/PIB franchissent le seuil. Les résultats de ce scénario alternatif confirment le classement «modéré» du risque de surendettement. Cependant, il faut interpréter tous les résultats des AVD avec prudence, compte tenu en particulier de l'incertitude des hypothèses concernant la relation investissements-croissance, du besoin d'actualisation des statistiques de comptabilité nationale et du fait que les données de la balance des paiements sont encore en cours de révision.

C. Risques pour la viabilité du programme

40. Les risques pesant sur le programme ont augmenté, en raison principalement de la montée des pressions sur les dépenses courantes et des risques d'agitation sociale (tableau 8). L'incertitude politique à l'approche des élections présidentielles de 2015, le manque de fiabilité croissant des services d'électricité et de télécommunications et la montée de la pression sociale sur

les dépenses courantes constituent des risques nouveaux ou accrus qui pourraient entraver la mise en œuvre du programme à court terme. Le scénario alternatif élaboré — sécheresse et absence de concours externes supplémentaires — produirait des effets similaires. Les risques déjà identifiés — aléas climatiques, fluctuations des cours des matières premières, contraintes de capacités et faible rentabilité des investissements — demeurent inchangés. Le risque de retombées des problèmes de sécurité régionaux est moins grave que par le passé. Un autre risque qui se profile tient au fait que l'Assemblée nationale semble vouloir jouer un rôle plus interventionniste et moins prudent dans la politique fiscale, au regard du code minier, et des prévisions de recettes sur lesquelles repose le budget.

MODALITÉS DU PROGRAMME

41. Les autorités sollicitent deux modifications mineures aux critères de réalisation pour la fin juin et la fin décembre 2014. Premièrement, une majoration de 0,2 % du PIB du critère de réalisation continu relatif aux emprunts extérieurs non concessionnels, afin de rechercher un financement pour deux projets routiers supplémentaires, dont l'un faciliterait l'accès au Bénin (MPEF ¶143). Les autorités ont déjà utilisé 60 % de la marge autorisée. Deuxièmement, un objectif indicatif du déficit inchangé et un plafond de financement extérieur autorisé plus élevé supposent un plafond du financement intérieur net plus bas. Les objectifs indicatifs des recettes et des dépenses de lutte contre la pauvreté sont relevés et les autres cibles du programme et facteurs d'ajustement restent inchangés (tableau 5, MPEF tableau 1). Les services du FMI et les autorités sont en outre convenus d'une nouvelle définition, plus précise et vérifiable, de l'objectif indicatif de non accumulation de nouveaux arriérés intérieurs, conforme à celle des autres pays de l'UEMOA (PAT, ¶123).

42. Le programme convenu comporte plusieurs éléments visant à éviter le non respect des objectifs quantitatifs. Si le critère de réalisation relatif au financement intérieur net n'a pas été observé à la fin décembre, c'était en partie à cause du système d'enchères fermes utilisé lors du lancement de l'émission obligataire; la mise en place d'un mécanisme régional d'émissions nationales à enchère variables devrait permettre de maintenir les émissions prévues dans les limites autorisées. Les autorités ont accepté de conserver les prévisions de recettes plus prudentes — qui tiennent compte de la décision de rétablir pleinement la part des recettes des taxes sur les carburants revenant à l'État et des nouvelles mesures énumérées au ¶118 — et de maintenir inchangé l'objectif de déficit budgétaire programmé afin de limiter l'enveloppe des dépenses (MPEF ¶131). Afin de tenir les objectifs de dépenses pour la lutte contre la pauvreté, l'exécution du budget va monter en puissance au cours du deuxième trimestre du fait de l'accélération de la mise en œuvre des mesures sociales et des récentes réformes de la planification des investissements ainsi que de la sélection et de l'exécution des projets. La mission et les autorités ont aussi évoqué la possibilité d'une assistance technique qui permettrait d'améliorer la gestion prévisionnelle de la dette intérieure, la transparence des opérations d'émissions exceptionnelles, la coordination interne sur les questions relatives à la dette et d'avoir une meilleure compréhension de l'architecture du

programme soutenu par la FEC à la suite de la restructuration de l'organigramme effectuée par les autorités en 2013.

ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

43. Les perspectives de croissance restent solides, mais sur fond de risques plus élevés et de tensions politiques croissantes. Toutes choses égales par ailleurs, le taux de croissance devrait rester autour de son niveau moyen récent de 7 %, voire même le dépasser en fonction des conditions climatiques, mais de nouveaux risques pèsent sur la croissance à l'horizon du programme. Si certaines des questions de fond décrites ci-après et qui, au demeurant présentent une importance grandissante, restaient sans réponse, cela pourrait miner la situation budgétaire et alourdir la dette du pays et, au final, nuire aux objectifs de croissance et de développement.

44. Bien que confrontées à une conjoncture plus difficile, les autorités ont réaffirmé leur ferme volonté de mener à bien le programme. La mise en œuvre du programme s'est poursuivie à un bon rythme jusqu'à la fin décembre, même compte tenu du non respect du critère de réalisation concernant le financement intérieur net à la fin décembre. Dans la période à venir, la marge de manœuvre budgétaire sera sans doute plus étroite que par le passé, en dépit du fait que les recettes des ressources naturelles pourraient s'accroître sensiblement à plus long terme. À ce stade initial, les autorités ont pris la sage décision de ne pas emprunter sur la foi des ressources à venir et ont préféré poursuivre un cap budgétaire prudent et stable. Cependant, sur cette toile de fond sont apparus trois problèmes critiques.

45. L'un des enjeux majeurs consistera à gérer les pressions socio-politiques visant à accroître les dépenses de consommation au détriment du financement du développement. La pression s'est déjà accrue du fait que les ressources naturelles commencent à rapporter de plus en plus de recettes et elle pourrait s'intensifier à l'approche des prochaines élections. En décidant de l'aménagement des dépenses, les autorités devraient maintenir fermement le cap sur la promotion d'une croissance inclusive, la protection des couches vulnérables et la création d'emplois, tout en préservant la stabilité budgétaire. Étant donné la hausse des recrutements prévue dans des secteurs clés, la récente hausse sensible de la masse salariale fait craindre pour la viabilité financière : il faudra recadrer les négociations salariales pluriannuelles et ou prendre d'autres mesures pour ramener la masse salariale dans les limites prescrites par l'UEMOA.

46. Un autre enjeu consiste à accroître l'offre d'électricité et à maîtriser les engagements budgétaires liés aux entreprises publiques. Le manque d'accès à des services d'électricité fiables est le plus gros obstacle à la croissance et à la création d'emplois. Les autorités redoublent d'efforts pour accélérer les investissements dans l'énergie électrique, mais la situation s'est encore dégradée et les besoins grandissent. En termes de viabilité des finances publiques, un audit externe peut permettre de fournir des prévisions plus fiables des besoins de transferts à venir, mais les autorités doivent envisager des solutions à plus court terme au cas où les ressources viendraient à manquer dans le courant de cette année. En particulier, l'ajustement des prix de détail des combustibles

réduirait les besoins de transferts et aiderait à financer le surcroît de dépenses courantes prévu dans le projet de loi de finances rectificative.

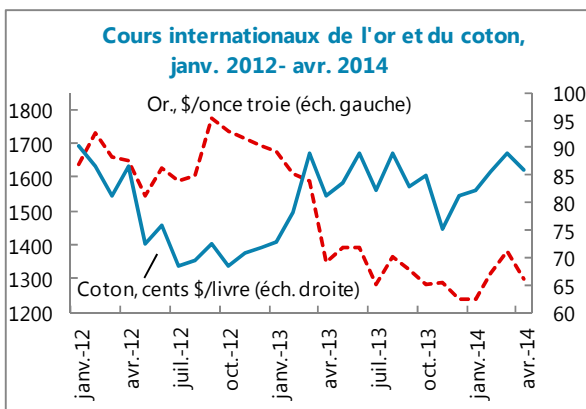
47. Le troisième enjeu majeur consiste à faire en sorte que le Burkina Faso ne manque pas l'occasion rare qui se présente de tirer parti de la richesse des ressources naturelles pour financer des dépenses de développement génératrices de croissance. En adhérant à l'ITIE, en obtenant le statut de pays conforme et en suivant de près l'évolution des recettes liées aux ressources naturelles, les autorités ont fait les premiers pas dans la bonne direction. Dans un deuxième temps, il est essentiel de rédiger un code de fiscalité minière — qui vise à assurer un partage équitable des rentes entre les investisseurs internationaux et le budget de l'État, comme dans les autres pays de la région — et de le soumettre à l'Assemblée nationale pour qu'il y soit approuvé. Le gouvernement et l'Assemblée nationale doivent préserver la marge budgétaire requise pour financer le développement et concilier les intérêts des générations futures et ceux des investisseurs internationaux. À moyen terme, il importe d'envisager des règles qui introduisent un élément anticyclique afin de sauvegarder les plans de dépenses de développement face aux insuffisances des capacités d'exécution et aux inévitables fluctuations des recettes des ressources naturelles. Sans architecture plus perfectionnée pour mobiliser, gérer et utiliser à bon escient les recettes des ressources naturelles, le pays risque, au mieux, de manquer une importante occasion et, au pire, de s'exposer à des problèmes de gouvernance.

48. Les efforts visant à tirer parti des ressources et à les affecter au développement national doivent être complétés par des réformes visant à améliorer la qualité et le rythme des dépenses. La faiblesse des institutions et les contraintes de capacité font obstacle à l'accroissement des dépenses publiques pour l'éducation, la santé et les infrastructures. Pour financer la stratégie de développement national, il faut non seulement investir davantage dans le capital humain et les infrastructures, mais aussi redoubler d'efforts pour améliorer la qualité de la dépense, en sélectionnant judicieusement les projets et en suivant de près les résultats.

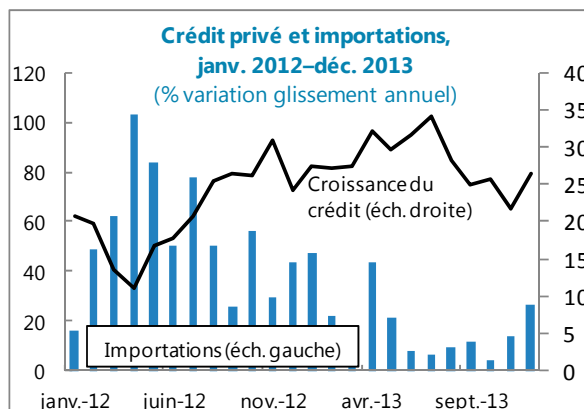
49. Les services du FMI recommandent l'achèvement de la première revue de l'accord FEC en cours, et l'octroi d'une dérogation pour le non respect du critère de réalisation relatif au financement intérieur net à fin décembre 2013. Ils recommandent aussi l'approbation de la modification du critère de réalisation relatif au financement intérieur net et au plafonnement des emprunts extérieurs non concessionnels pour la fin juin et la fin décembre 2014, ainsi que l'addition à titre de repère structurel pour fin novembre d'un audit externe des grandes entreprises publiques. Il est recommandé que les prochaines consultations au titre de l'article IV aient lieu dans le cadre du cycle de 24 mois, conformément à la Décision sur les cycles des consultations au titre de l'article IV.

Graphique 1. Burkina Faso : évolution économique récente

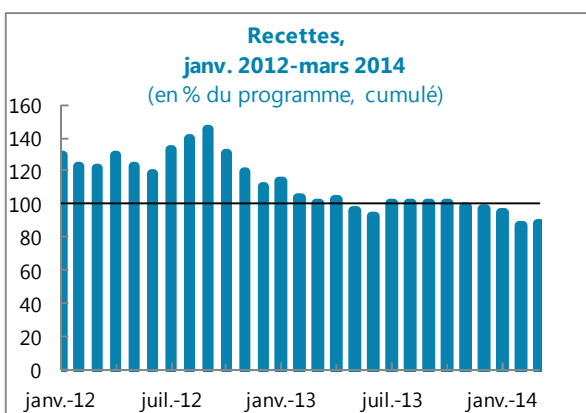
Les cours de l'or ont chuté et sont restés faibles, tandis que les prix du coton ont été stables.



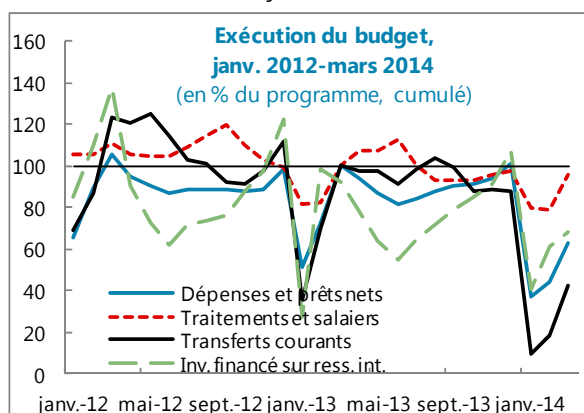
La croissance du crédit est restée relativement robuste, mais les importations ont ralenti en 2013.



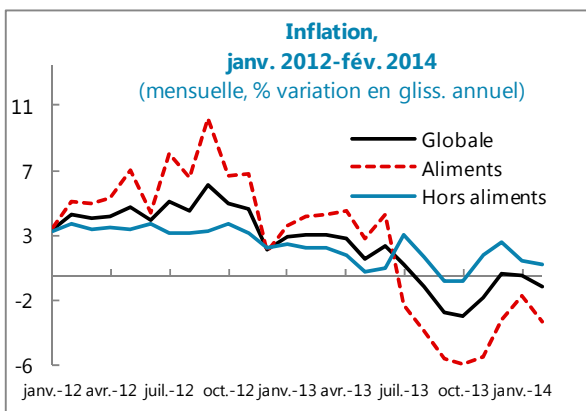
Les recettes ont été inférieures aux objectifs...



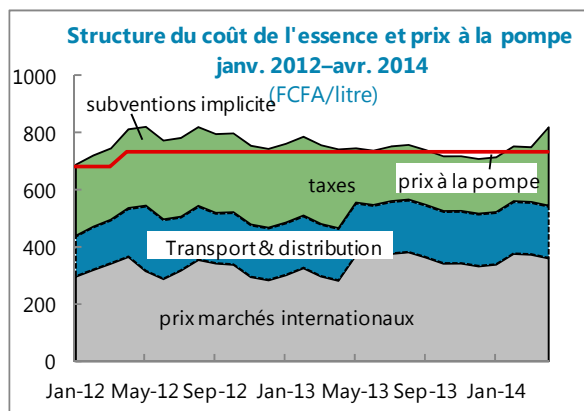
...tandis que l'exécution des dépenses a suivi les objectifs.



L'inflation a chuté sous zéro vu le faible niveau des prix alimentaires, du fait des subventions.



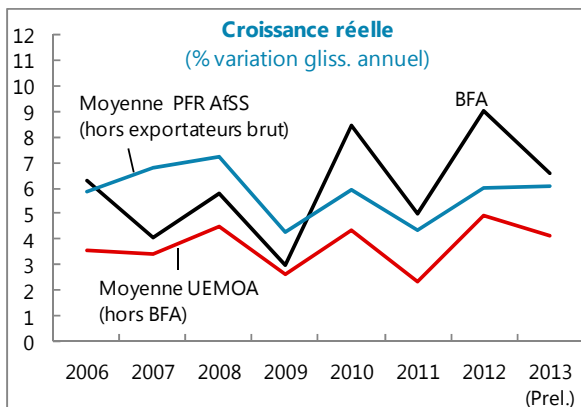
Les pertes de la SONABHY furent compensées par une réduction des accises en mars 2013, retirée en mars 2014



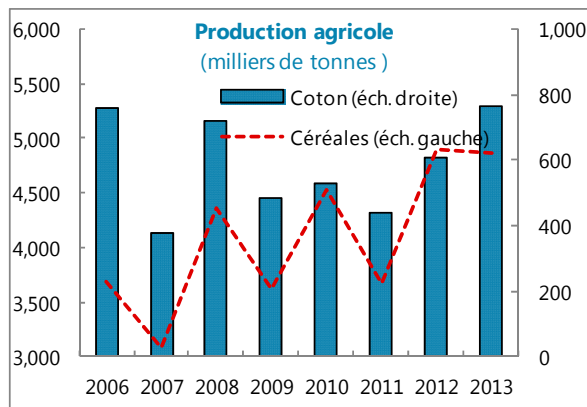
Sources : autorités burkinabè; calculs des services du FMI.

Graphique 2. Burkina Faso : évolution des secteurs réel et extérieur, 2006-13

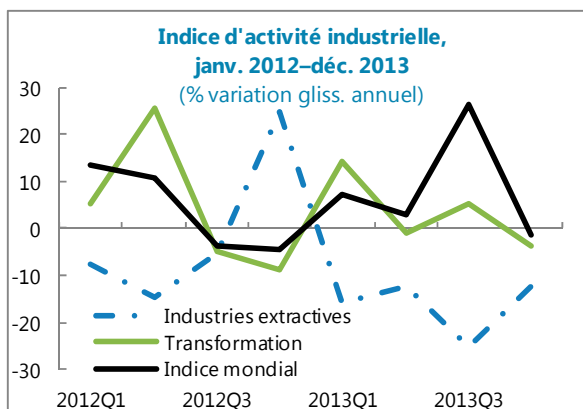
La croissance est restée solide en 2013.



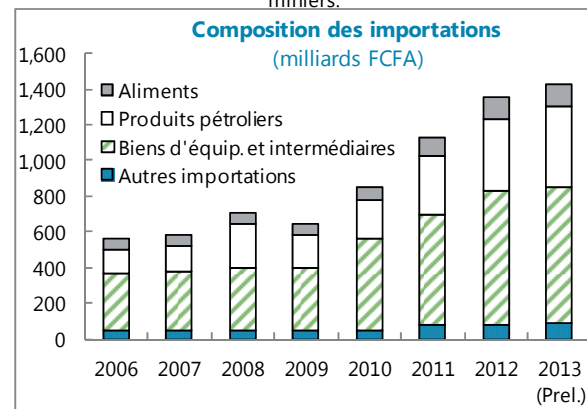
La production céréalière a été faible du fait d'une pluviométrie irrégulière. Les cultures de rapport sont restées solides.



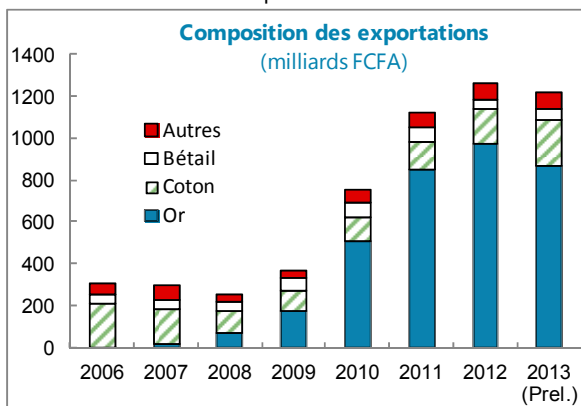
Malgré le ralentissement minier, le secteur secondaire a continué de croître.



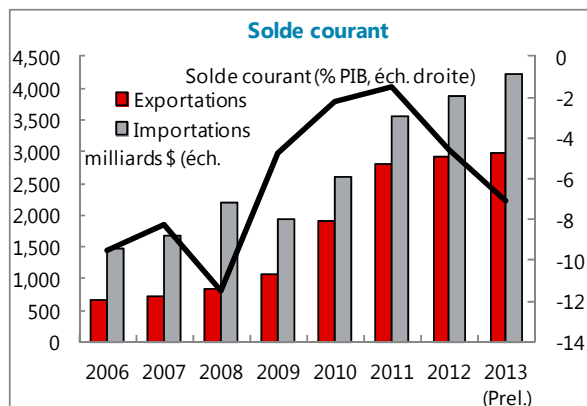
La croissance des importations s'est stabilisée du fait d'une appréciation du FCFA et du ralentissement des investissements miniers.



Le repli des cours internationaux de l'or a touché les exportations...



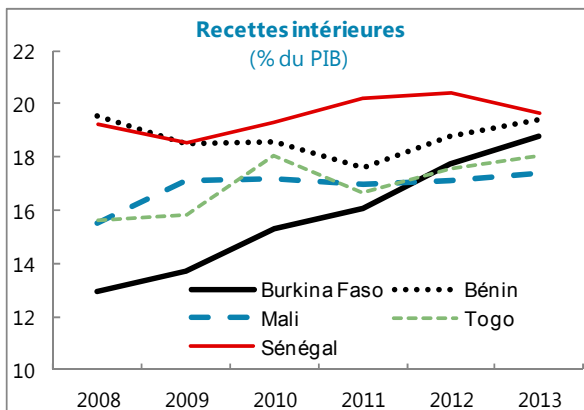
...d'où une détérioration plus forte que prévu du solde des transactions courantes.



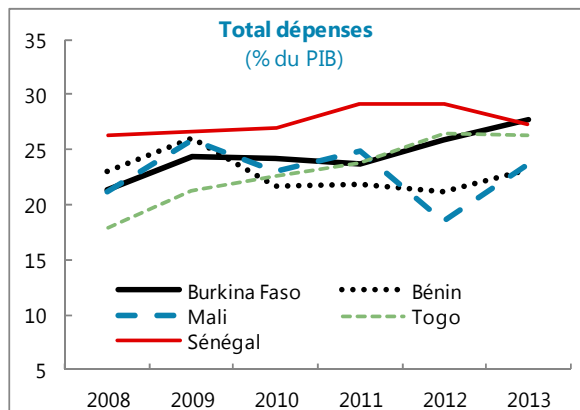
Sources : autorités burkinabè; calculs des services du FMI.

Graphique 3. Burkina Faso : évolution de la situation budgétaire, 2008–13

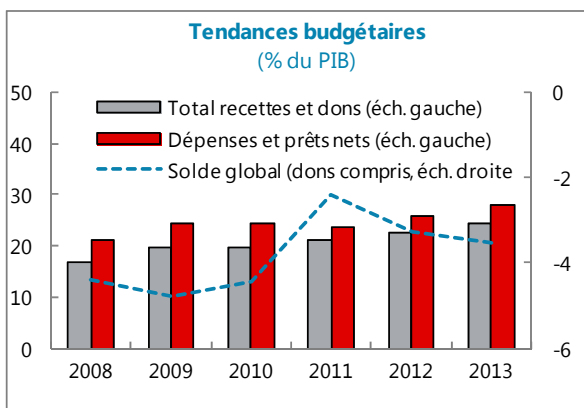
Les recettes sont en constante amélioration, dépassant les normes régionales...



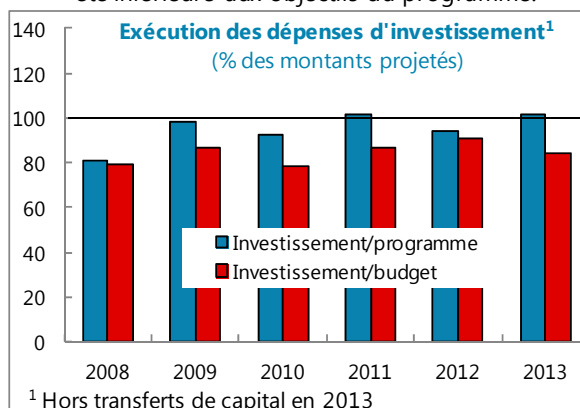
...tandis que les dépenses augmentent en partie à cause des dépenses sociales.



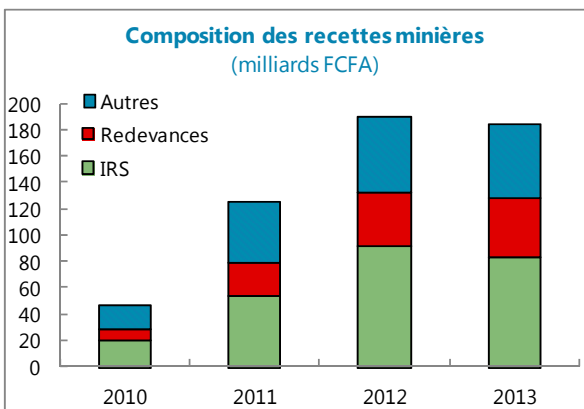
Le déficit devrait se maintenir...



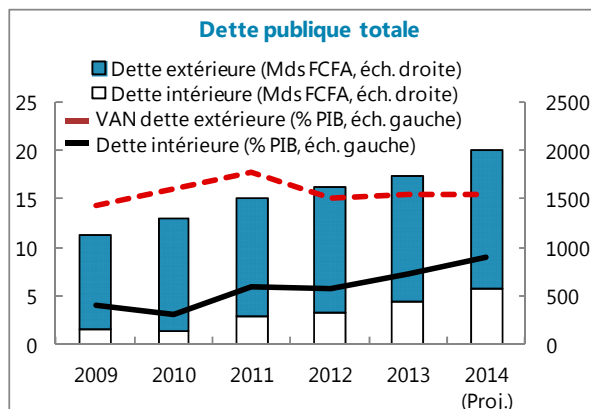
...et l'exécution des dépenses d'investissement a été inférieure aux objectifs du programme.



Les recettes minières se sont stabilisées, la baisse des cours ayant atténué l'impact de l'augmentation de la production.



Les niveaux d'endettement restent modestes mais s'inscrivent en hausse.



Sources : autorités burkinabè; calculs des services du FMI.

Tableau 1. Burkina Faso: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2012–16

	2012		2013		2014		2015	2016
	Prog. appr.	Prel.	Prog. appr.	Est.	Prog. appr.	Proj.	Proj.	
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB et prix								
PIB à prix constants	9,0	9,0	6,8	6,6	6,8	6,7	6,8	7,0
Déflateur du PIB	4,6	4,6	0,9	-0,9	1,7	1,1	1,9	2,0
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	3,8	3,8	2,0	0,5	2,0	1,5	2,0	2,0
Prix à la consommation (fin de période)	1,6	1,6	2,0	0,1	2,0	2,0	2,0	2,0
Monnaie et crédit								
Avoirs intérieurs nets (système bancaire) ¹	16,1	16,1	12,9	19,6	18,2	15,4	15,0	17,5
Crédit à l'État (système bancaire) ¹	-2,7	-2,7	3,1	5,3	5,7	4,0	2,3	2,0
Crédit au secteur privé	24,1	24,1	20,7	26,3	20,0	15,1	16,4	19,8
Monnaie au sens large (M3)	15,9	15,9	14,0	11,3	14,9	14,3	14,9	16,8
Secteur extérieur								
Exportations (f.à.b.), valeur en francs CFA)	31,4	12,7	-7,2	-3,3	-0,5	-0,9	4,4	6,7
Importations (f.à.b.; valeur en francs CFA)	25,3	19,8	1,1	5,7	5,8	2,5	3,4	6,6
Termes de l'échange	6,1	11,5	-11,4	-13,7	-3,1	-4,0	1,2	2,5
Taux de change effectif réel	...	-0,7
FCFA/\$ EU (moyenne annuelle)	510,0	510,2	...	493,9
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire) ²								
Finances de l'administration centrale								
Recettes courantes	17,8	17,7	19,3	18,8	19,4	19,3	19,3	19,3
Dont : recettes fiscales	15,8	15,8	17,3	16,7	17,3	17,3	17,2	17,3
Total dépenses et prêts nets	26,0	25,8	27,5	27,8	27,4	27,8	27,7	27,5
Dont : dépenses courantes	14,7	14,7	14,8	13,8	14,0	14,7	14,7	14,7
Solde budgétaire global, dons excl. (engagements)	-8,2	-8,1	-8,2	-9,0	-8,0	-8,4	-8,4	-8,3
Solde budgétaire global, dons incl. (engagements)	-3,3	-3,1	-3,3	-3,5	-3,1	-3,1	-3,1	-3,0
Épargne et investissement								
Solde courant (transferts officiels incl.)	-0,8	-4,5	-3,6	-7,0	-6,0	-7,2	-7,0	-7,0
Investissements bruts	22,8	21,4	23,0	20,6	19,9	18,0	18,4	18,7
Publics	7,8	7,8	8,8	10,1	9,2	9,0	9,0	8,9
Privés	15,0	13,6	14,2	10,5	10,7	9,1	9,4	9,9
Épargne nationale brute	22,0	16,9	19,4	13,6	13,9	10,8	11,4	11,7
Publique	7,5	7,3	9,7	8,4	9,0	8,8	8,8	8,9
Privée	14,5	9,5	9,7	5,1	4,9	2,0	2,6	2,8
Indicateurs d'endettement								
Dette extérieure	23,2	22,9	25,4	21,8	25,9	22,2	21,9	21,8
VAN de la dette extérieure (% des exportations)	63,0	61,5	78,4	57,4	85,0	64,6	68,6	71,6
<i>Pour mémoire :</i>								
PIB nominal (milliards de FCFA)	5.629	5.629	6.062	5.947	6.582	6.413	6.983	7.621
PIB nominal par habitant (dollars)	674	670
Cours de l'or (dollar/once)	1.669	1.669	1.462	1.411	1.396	1.327	1.343	1.370
Sources : autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.								
¹ Pourcentage de la monnaie au sens large, début de période.								
² Les chiffres de la 7e revue sont calculés en pourcentage du PIB nominal révisé.								

Tableau 2a. Burkina Faso : Opérations consolidées de l'administration centrale, 2012-16

	2012	2013		2014		2015	2016
		Prog. appr.	Prel.	Prog. appr. ¹	Proj.	Proj.	
	(milliards de FCFA)						
Total recettes et dons	1276,5	1445,1	1441,7	1556,3	1582,0	1717,2	1867,5
Total recettes	999,0	1147,9	1117,4	1242,5	1238,3	1347,1	1467,4
Recettes fiscales	890,8	1031,2	992,6	1110,5	1106,3	1203,1	1317,2
Dont: Impôt sur les sociétés mines d'or	90,5	64,6	49,4	75,2	70,2	75,1	79,1
Recettes non fiscales	108,2	116,7	124,8	132,0	132,0	144,0	150,1
Dont: redevances or	40,8	30,4	33,6	41,4	41,4	44,4	46,4
Dons	277,5	297,2	324,4	313,8	343,7	370,1	400,1
Projet	111,6	150,8	205,2	216,8	216,8	244,4	262,9
Programme	165,9	146,4	119,1	97,0	126,9	125,7	137,2
Dont : Banque mondiale				17,5	40,7		
Dépenses et prêts nets ²	1452,8	1638,4	1652,6	1754,0	1779,7	1934,7	2097,5
Dépenses courantes	828,7	879,9	818,9	861,6	942,9	1023,9	1119,7
Traitements et salaires	332,3	366,3	355,5	401,0	441,4	469,2	504,7
Biens et services	120,6	130,1	118,6	129,6	118,4	139,7	160,0
Paievements d'intérêts	41,8	29,9	34,7	34,4	28,9	37,9	43,4
Intérieurs	28,8	17,5	21,9	17,0	16,9	17,8	18,5
Extérieurs	13,0	12,4	12,8	17,4	12,0	20,2	24,9
Transferts courants	333,9	353,6	310,1	296,6	354,2	377,1	411,5
Dont: sécurité alimentaire/réfugiés	73,5	35,9	35,9
subventions à SONABHY/SONABEL	50,7	49,9	49,0	49,9	48,0
dépenses supplémentaires militaires et de sécurité	...	40,6	40,6
obligations entreprises publiques ³		38,0	0,0		0,0		
Dépenses d'investissement	625,1	748,5	858,4	879,3	823,7	900,8	967,8
Financées sur ressources intérieures	407,9	462,9	592,7	565,1	509,5	558,6	609,7
Transferts capital	5,5	41,0	95,6	40,5	40,5	35,0	35,0
Dont : obligations entreprises publiques ³		0,0	38,3	0,0	31,0		
Dont : recapitalisation SONABEL		0,0	17,3				
Financées sur ressources extérieures	217,1	285,6	265,7	314,2	314,2	342,2	358,2
Prêts nets	-0,9	10,0	-24,8	13,1	13,1	10,0	10,0
Solde global ²	-176,3	-193,3	-210,8	-197,7	-197,7	-217,5	-230,1
Ajustement base caisse	19,5	0,0	50,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse)	-156,8	-193,3	-160,0	-197,7	-197,7	-217,5	-230,1
Financement	150,2	188,5	162,5	190,7	190,7	175,4	171,8
Financement extérieur	85,5	136,6	34,4	88,1	123,4	95,4	96,8
Tirages	107,3	160,8	60,5	115,4	150,7	139,7	141,0
Prêts projets	105,5	134,8	60,5	97,4	97,4	97,8	95,3
Prêts programmes	1,8	26,0	0,0	18,0	53,3	41,9	45,7
Dont : Banque mondiale				18,0	40,7		
Amortissement (FMI excl.)	-21,7	-24,2	-26,0	-27,3	-27,3	-44,3	-44,2
Financement intérieur	64,7	51,9	128,0	102,6	67,4	80,0	75,0
Financement bancaire	-40,4	54,6	92,4	113,9	77,9	50,0	50,0
Banque centrale	-2,6	-5,6	81,0	82,9	55,3	10,0	10,0
Dont: épargné à la Banque centrale	-32,4	-22,6	5,0	55,0	27,4		
Banques commerciales ²	-37,8	60,2	11,4	31,0	22,6	40,0	40,0
Dont: obligations des entreprises pub. ach.	8,0	38,3	35,1	39,4	31,0		
Dont: émissions obligataires de l'adm. centrale	60,9	55,0	76,4	55,0	30,0		
Financement non bancaire	105,0	-2,7	35,7	-11,3	-10,5	30,0	25,0
Erreurs et omissions	6,6		-2,5				
Écart de financement	0,0	4,8	0,0	7,0	7,0	42,1	58,3
Dont: futurs décaissements du FMI	0,0	4,8	0,0	7,0	7,0	7,0	7,0
<i>Pour mémoire :</i>							
Recettes mines d'or	189,5	195,4	183,1	191,1	188,9	193,1	203,4
Solde global, recettes mines d'or excl.	-365,9	-340,9	-343,1	-388,8	-386,7	-410,5	-433,5

Sources : autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

¹ Ajusté pour tenir compte de la contrepartie des obligations des entreprises publiques au poste transferts capital au lieu de transferts courant.² Base engagement.³ Inclut les obligations des entreprises publiques comme transferts de dépenses supplémentaires et acquisition des banques commerciales. À partir de la 7e revue, reclassement de transferts courants à transferts capital.

Tableau 2b. Burkina Faso : Opérations consolidées de l'administration centrale, 2012-16

	2012	2013		2014		2015	2016
		Prog. appr. ³	Prél.	Prog. Appr. ⁴	Proj.	Proj.	Proj.
	(en pourcentage du PIB)						
Total recettes et dons	22,7	24,3	24,2	24,3	24,7	24,6	24,5
Total recettes	17,7	19,3	18,8	19,4	19,3	19,3	19,3
Recettes fiscales	15,8	17,3	16,7	17,3	17,3	17,2	17,3
Dont: Impôt sur les sociétés mines d'or	1,6	1,1	0,8	1,2	1,1	1,1	1,0
Recettes non fiscales	1,9	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1	2,0
Dont: redevances or	0,7	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Dons	4,9	5,0	5,5	4,9	5,4	5,3	5,3
Projet	2,0	2,5	3,5	3,4	3,4	3,5	3,5
Programme	2,9	2,5	2,0	1,5	2,0	1,8	1,8
Dépenses et prêts nets 1	25,8	27,5	27,8	27,4	27,8	27,7	27,5
Dépenses courantes	14,7	14,8	13,8	13,4	14,7	14,7	14,7
Traitements et salaires	5,9	6,2	6,0	6,3	6,9	6,7	6,6
Biens et services	2,1	2,2	2,0	2,0	1,8	2,0	2,1
Paievements d'intérêts	0,7	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6
Intérieurs	0,5	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2
Extérieurs	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3
Transferts courants	5,9	5,9	5,2	4,6	5,5	5,4	5,4
Dont: sécurité alimentaire/réfugiés	1,3	0,6	0,6	0,0
subventions à SONABHY/SONABEL	...	0,8	0,5	0,8	0,7
dépenses supplémentaires militaires et de sécurité	...	0,7	0,7	0,0
Dépenses d'investissement	11,1	12,6	14,4	13,7	12,8	12,9	12,7
Financées sur ressources intérieures	7,2	7,8	10,0	8,8	7,9	8,0	8,0
Transferts capital	0,1	0,7	1,6	0,6	0,6	0,5	0,5
Dont : obligations entreprises publiques ²		0,0	0,6	0,0	0,5		
Dont : recapitalisation SONABEL		0,0	0,3	0,0			
Financées sur ressources extérieures	3,9	4,8	4,5	4,9	4,9	4,9	4,7
Prêts nets	0,0	0,2	-0,4	0,2	0,2	0,1	0,1
Solde global (base engagements)	-3,1	-3,3	-3,5	-3,1	-3,1	-3,1	-3,0
Ajustement base caisse	0,3	0,0	0,9			0,0	0,0
Overall balance (cash basis)	-2,8	-3,2	-2,7	-3,1	-3,1	-3,1	-3,0
Financement	2,7	3,2	2,7	3,0	3,0	2,5	2,3
Financement extérieur	1,5	2,3	0,6	1,4	1,9	1,4	1,3
Tirages	1,9	2,7	1,0	1,8	2,3	2,0	1,9
Prêts projets	1,9	2,3	1,0	1,5	1,5	1,4	1,3
Prêts programmes	0,0	0,4	0,0	0,3	0,8	0,6	0,6
Amortissement (FMI excl.)	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,6	-0,6
Financement intérieur	1,1	0,9	2,2	1,6	1,1	1,1	1,0
Financement bancaire	-0,7	0,9	1,6	1,8	1,2	0,7	0,7
Banque centrale	0,0	-0,1	1,4	1,3	0,9	0,1	0,1
Dont: épargné à la Banque centrale	-0,6	-0,4	0,1	0,9	0,4
Banques commerciales ²	-0,7	1,0	0,2	0,5	0,4	0,6	0,5
Dont: obligations des entreprises pub. ach.	0,1	0,6	0,6	0,6	0,5
Dont: émissions obligataires de l'adm. centrale	1,1	0,9	1,3	0,9	0,5
Financement non bancaire	1,9	0,0	0,6	-0,2	-0,2	0,4	0,3
Erreurs et omissions	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écart de financement	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,6	0,8
Dont: futurs décaissements du FMI	...	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
<i>Pour mémoire:</i>							
Recettes mines d'or	3,4	3,3	3,1	3,0	2,9	2,8	2,7
Solde global, recettes mine d'or excl.	-6,5	-5,7	-5,8	-6,1	-6,0	-5,9	-5,7
PIB nominal (milliards de FCFA)	5.629	5.947	5.947	6.413	6.413	6.983	7.621

Sources : autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

¹ Base engagement.² Inclut les obligations des entreprises publiques comme transferts de dépenses supplémentaires et acquisition des banques commerciales. À partir de la 7e revue, reclassement de transferts courants à transferts capital.³ La base du PIB est le chiffre révisé pour 2013.⁴ La base du PIB est le chiffre révisé pour 2014. Les dépenses de contrepartie pour les obligations des entreprises publiques ont basculé des transferts courants aux transferts capital.

Tableau 3. Burkina Faso : Situation monétaire, 2012–16

	2012	2013		2014		2015	2016
		Prog. appr.	Prel.	Prog. appr.	Proj.	Proj.	Proj.
	(milliards de FCFA)						
Avoirs extérieurs nets	678,8	698,4	534,9	632,9	512,7	509,7	491,4
BCEAO	233,9	253,4	45,2	188,0	22,9	20,0	1,6
Actifs	509,1	524,7	297,7	453,7	271,6	254,5	221,5
Passifs	275,2	271,3	252,5	265,7	248,7	234,5	219,9
Banques commerciales	445,0	445,0	489,7	445,0	489,7	489,7	489,7
Avoirs intérieurs nets	1061,4	1284,9	1402,3	1645,2	1701,4	2033,8	2478,9
Crédit intérieur net	1133,0	1433,1	1540,5	1832,8	1839,6	2171,9	2617,0
Crédit net à l'État	-48,2	6,4	44,2	119,9	122,0	172,0	222,0
Trésor	-19,1	35,6	79,8	149,0	157,7	207,7	257,7
BCEAO	-1,8	-7,4	79,2	75,5	134,5	144,5	154,5
Banques commerciales	-17,3	43,0	0,6	73,6	23,2	63,2	103,2
Administration centrale, autres	-29,1	-29,1	-35,7	-29,1	-35,7	-35,7	-35,7
Crédit à l'économie	1181,2	1426,6	1492,3	1712,5	1717,6	1999,9	2395,0
Autres postes (net)	-71,6	-148,2	-138,1	-187,6	-138,1	-138,1	-138,1
Monnaie au sens large	1740,2	1983,2	1937,2	2278,1	2214,1	2543,5	2970,2
Dont: dépôts priv. dans banques comm.	1424,1	1582,3	1628,2	1838,2	1818,3	2113,1	2495,1
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
<i>Pour mémoire :</i>							
Avoirs extérieurs nets	-0,4	2,9	-21,2	-9,4	-4,2	-0,6	-3,6
Avoirs intérieurs nets 1	16,1	12,9	19,6	18,2	15,4	15,0	17,5
Crédit net à l'État ¹	-2,7	3,1	5,3	5,7	4,0	2,3	2,0
Crédit au secteur privé	24,1	20,7	26,3	20,0	15,1	16,4	19,8
(crédit de campagne excl.)	23,9	20,7	27,4	20,0	15,1	16,4	19,8
Masse monétaire	15,9	14,0	11,3	14,9	14,3	14,9	16,8
Sources : autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.							
¹ Variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large des 12 mois précédents.							

Tableau 4. Burkina Faso : Balance des paiements, 2012–16

	2012		2013		2014		2015	2016
	Prog. appr.	Prél.	Prog. appr.	Prél.	Prog. appr.	Proj.	Proj.	
	(milliards de FCFA)							
Compte courant	-45.2	-255.9	-211.3	-419.1	-382.2	-462.5	-489.0	-536.9
Balance commerciale	91.1	-79.5	-31.0	-198.5	-119.5	-246.1	-242.3	-257.5
Exportations de biens	1492.0	1276.3	1385.0	1234.7	1378.4	1223.5	1278.0	1363.8
<i>Dont: coton</i>	167.2	167.2	212.9	217.0	219.3	236.4	236.7	244.0
or	1162.2	974.1	997.2	872.7	964.4	827.9	864.8	915.1
Importations de biens	-1400.9	-1355.8	-1416.0	-1433.2	-1497.9	-1469.6	-1520.3	-1621.3
<i>Dont: pétrole</i>	-443.7	-398.6	-455.6	-449.5	-437.6	-452.9	-443.7	-459.0
<i>Dont: produits alimentaires</i>	-124.7	-124.7	-130.6	-129.3	-127.5	-120.9	-115.3	-122.2
<i>Dont: investissements publics</i>	-500.0	-500.0	-598.8	-610.3	-672.4	-626.6	-672.6	-681.3
Services, net	-407.6	-407.6	-434.1	-421.8	-473.4	-433.6	-463.5	-510.3
Revenu, net	-0.8	-39.1	-2.6	-33.9	-2.2	-29.1	-34.4	-36.5
Transferts courants	272.0	270.3	256.4	235.1	212.9	246.3	251.3	267.4
Dont: transferts officiels, net	204.2	194.5	187.8	157.7	154.3	167.3	170.7	185.2
Compte de capital	138.7	137.8	177.9	231.4	243.9	243.0	270.6	289.1
Dons projets	111.6	111.6	150.8	205.2	216.8	216.8	244.4	262.9
Compte financier	-59.0	109.1	48.1	40.8	65.9	190.3	173.3	171.2
Investissements directs	22.8	130.9	24.5	78.3	26.6	84.4	81.9	69.4
Investissements de portefeuille	10.0	16.7	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
Autres investissements	-91.8	-38.4	13.6	-47.5	29.3	95.9	81.4	91.8
Investissement à long terme	-92.8	-39.4	8.6	-52.5	24.3	90.9	76.4	86.8
Prêts projets	105.5	105.5	134.8	60.5	97.4	97.4	97.8	95.3
Prêts programmes	1.8	1.8	26.0	0.0	18.0	53.3	41.9	45.7
Amortissement des prêts publics (FMI excl.)	-21.7	-21.7	-24.2	-26.0	-27.3	-27.3	-44.3	-44.2
Autres, privés	-178.3	-124.9	-128.0	-86.9	-63.8	-32.5	-18.9	-10.0
Investissements à court terme	1.0	1.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0
Erreurs et omissions	-37.2	6.3	0.0	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-2.7	-2.7	14.7	-144.0	-72.4	-29.2	-45.1	-76.6
Financement	2.7	2.7	-19.5	144.0	65.4	22.2	2.9	18.4
Variation nette des avoirs extérieurs de la banque centrale	41.4	41.4	-19.5	188.7	65.4	22.2	2.9	18.4
<i>Dont: réserves officielles brutes</i>	-20.7	-20.7	-15.5	211.5	71.0	32.8	23.6	39.5
Financement net du FMI	34.6	34.6	-4.0	1.0	-5.6	-10.6	-20.7	-21.1
Décaissements	38.3	38.3	0.0	4.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursement (commission exclues)	-3.7	-3.7	-4.0	-3.8	-5.6	-10.6	-20.7	-21.1
Avoirs extérieurs nets des banques commerciales	-38.7	-38.7	0.0	-44.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement	0.0	0.0	4.8	0.0	7.0	7.0	42.1	58.3
<i>Dont: décaissements futurs du FMI</i>	0.0	0.0	4.8	0.0	7.0	7.0	7.0	7.0
	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
<i>Pour mémoire :</i>								
Balance commerciale (- = déficit)	1.6	-1.4	-0.5	-3.3	-1.8	-3.8	-3.5	-3.4
Exportations de biens	26.5	22.7	22.8	20.8	20.9	19.1	18.3	17.9
Importations de biens	-24.9	-24.1	-23.4	-24.1	-22.8	-22.9	-21.8	-21.3
Volume d'exportations d'or (tonnes métriques)	42.4	35.6	42.8	38.9	44.1	40.5	42.5	44.6
Compte courant (- = déficit)	-0.8	-4.5	-3.5	-7.0	-5.8	-7.2	-7.0	-7.0
Réserves imputées du pays (% de la monnaie au sens large)	29.3	29.3	26.5	15.5	19.9	12.0	9.5	6.8
Total réserves UEMOA (% des importations de biens et serv. de l'an prochain, hors intra-zone)	5.2	5.2
Total réserves UEMOA (% de la monnaie au sens large de l'UEMOA)	51.2	51.2
PIB aux prix courants (milliards de FCFA)	5,629	5,629	6,062	5,947	6,582	6,413	6,983	7,621

Sources : autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

¹Pour 2013 et 2014, correspond aux décaissements prospectifs du FMI.

Tableau 5. Burkina Faso : Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs
Décembre 2013–Mars 2015
(milliards de FCFA, cumulés depuis le début de l'année, sauf indication contraire)

	2013			2014								2015			
	Dec.			Mars. ⁴				Juin.		Sept. ⁴		Dec.		Mars ⁴	
	Prog.	Aj.	Eff.	Prog.	Aj.	Prél.	Réalisé	Prog.	Prog. rév.	Prog.	Prog. rév.	Prog.	Prog. rév.	Prog.	
Critères de performance															
Plafond de financement net intérieur de l'État ¹	56.7	110.0	128.0	Non réalisé	115.0	115.0	-1.9	Réalisé	95.9	67.9	128.0	75.0	109.6	74.4	55.0
Plafond des nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par l'État ^{2,3}	135.9	135.9	55.0	Réalisé	135.9	135.9	83.2	Réalisé	135.9	150.0	135.9	150.0	135.9	150.0	150.0
Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs ²	0.0	0.0	0.0	Réalisé	0.0	0.0	0.0	Réalisé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Repères indicatifs															
Plafond sur le déficit global, dons compris ⁴	193.3	258.3	210.8	Réalisé	100.9	92.5	-32.5	Réalisé	125.8	125.8	125.8	169.1	197.7	197.7	79.4
Plancher sur les recettes totales	1147.9	...	1117.4	Non réalisé	268.7	...	237.2	Non réalisé	583.2	593.8	863.4	884.3	1242.5	1238.3	276.8
Plancher sur les dépenses sociales de réduction de la pauvreté ⁵	417.9	...	415.0	Non réalisé	115.5	...	63.3	Non réalisé	231.0	244.7	346.5	367.1	462.0	489.5	117.5
Accumulation de nouveaux arriérés intérieurs ²	0.0	...	0.0	Réalisé	0.0	...	0.0	Réalisé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources : autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

¹ Incluant les transferts des décaissements futurs du FMI. Le plafond sur le financement intérieur doit être ajusté conformément à la définition du PAT. Les ventes anticipées des obligations d'état au profit des entreprises publiques sont incluses dans ces cibles.

² A observer de manière permanente.

³ La limite n'est pas liée à des projets spécifiques

⁴ Repère indicatif, sauf pour les critères à observer de manière permanente

⁵ 90% du montant budgétisé.

Tableau 6. Burkina Faso : Repères structurels pour la première revue FEC

Mesures	Date d'achèvement	État d'avancement
Opérationnalisation du module de recoupement de l'information fiscale dans le logiciel de gestion de recoupement des informations fiscales (GERIF) (système utilisé par le fisc)	janv-14	Observé
Actualisation des projections de la situation financière 2013-2016 du plan d'affaires de la SOFITEX sur la base des résultats de l'exercice 2012	janv-14	Observé
Adoption d'une stratégie d'amélioration de la qualité des services financiers offerts par la SONAPOST	janv-14	Observé
Finalisation du nouveau modèle financier de la SONABEL et production de nouvelles prévisions financières pour 2014-2016 avec différents scénarios	janv-14	Observé
Utilisation de l'interconnexion entre la DGI et la DGD à travers une mise à jour automatique de la base de données IFU dans Sydonia++	mars-14	Observé
Début des activités du comité chargé de l'informatisation de la chaîne d'approbation des dépenses.	mars-14	Observé
Révision de la loi de finances de 2014 et des décrets d'application afin d'inclure les réformes visant à rationaliser le processus d'approbation des dépenses	mars-14	Observé
Harmonisation des différentes bases de données de production d'or et réalisation d'audits mensuels sur les statistiques de production minière.	mars-14	Observé

Tableau 7. Burkina Faso : Calendrier de décaissements dans le cadre de l'actuel accord FEC de 2014–16

Montant	Date de disponibilité	Conditions de décaissement ¹
2,55 millions DTS	1 janvier 2014	Suite à l'approbation par le Conseil d'administration d'un nouvel accord FEC
2,55 millions DTS	15 mai 2014	Observation des critères de réalisation à fin décembre 2013, et achèvement de la première revue de l'accord
4,11 millions DTS	1 décembre 2014	Observation des critères de réalisation à fin juin 2014, et achèvement de la deuxième revue de l'accord
4,47 millions DTS	15 mai 2015	Observation des critères de réalisation à fin décembre 2014, et achèvement de la troisième revue de l'accord
4,47 millions DTS	1 décembre 2015	Observation des critères de réalisation à fin juin 2015, et achèvement de la quatrième revue de l'accord
4,47 millions DTS	16 mai 2016	Observation des critères de réalisation à fin décembre 2015, et achèvement de la cinquième revue de l'accord
4,47 millions DTS	1 décembre 2016	Observation des critères de réalisation à fin juin 2016, et achèvement de la sixième revue de l'accord

¹ Outre les conditions généralement applicables dans le cadre de la facilité élargie de crédit.

Tableau 8. Matrice d'évaluation des risques

Source	Probabilité	Impact attendu
Baisse soutenue des cours de l'or et du coton	<p>Moyenne</p> <ul style="list-style-type: none"> ralentissement de la demande mondiale de coton. Augmentation de l'offre du fait de nouvelles sources de production. 	<p>Élevé</p> <ul style="list-style-type: none"> Impact négatif sur la position extérieure et les recettes budgétaires. Détérioration continue des réserves. Pour le coton, coûts budgétaires additionnel pour stabiliser le revenu des agriculteurs, dispositifs de protection sociale.
Chocs climatiques	<p>Élevée</p> <ul style="list-style-type: none"> Sécheresse/inondations au Sahel 	<p>Élevé</p> <ul style="list-style-type: none"> Insécurité alimentaire chez les plus démunis. Coûts budgétaires additionnels pour stabiliser le revenu des agriculteurs. Impact négatif sur l'activité économique et l'inflation.
Retards dans les investissements en infrastructure et énergie	<p>Élevée</p> <ul style="list-style-type: none"> Fourniture non fiable d'énergie retarde la réforme tarifaire. Pressions sur les dépenses courantes de masse salariale et subventions énergétiques. Faiblesse persistante de la capacité de mise en œuvre. 	<p>Moyen à élevé</p> <ul style="list-style-type: none"> Croissance et activité économique plus faibles. Érosion de la confiance des entreprises et de la croissance de l'emploi dans le secteur privé. Impact budgétaire du report de la réforme tarifaire.
Troubles sociaux internes	<p>Moyenne</p> <ul style="list-style-type: none"> Transition politique liée aux élections présidentielles de 2015. Mouvement de protestation contre la cherté de la vie (aliments, carburants et services d'utilité publique). 	<p>Moyen -faible</p> <ul style="list-style-type: none"> Impact négatif sur l'activité économique et la croissance. Retards dans l'exécution des investissements, du programme de développement et des réformes structurelles. Risques de dépassement budgétaire lié aux dépenses sécuritaires ou aux dépenses sociales obéissant à des motifs politiques.
Problèmes de sécurité régionale	<p>Moyenne-faible</p> <ul style="list-style-type: none"> Transitions politiques dans les pays voisins. Réapparition de troubles politiques dans les pays vulnérables du Sahel. 	<p>Moyen -faible</p> <ul style="list-style-type: none"> Impact négatif sur l'activité économique et la croissance. Coûts budgétaires (sécurité, dépenses sociales, réfugiés). Impact potentiel sur les fournitures d'électricité et de carburant (par ex. CIV)

Tableau 9. Burkina Faso: Burkina Faso : Indicateurs de capacité à rembourser le FMI, 2013–25

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Réel	Projections											
Obligations du FMI sur la base du crédit existant et prospectif (en millions de DTS)													
Principal	5.1	7.2	14.1	14.5	17.8	24.2	27.2	24.7	19.8	10.8	4.0	2.2	0.5
Commissions et intérêts	0.0	0.0	0.6	0.7	0.7	0.7	0.5	0.4	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0
Total obligations sur la base du crédit existant et prospectif													
En millions de DTS	5.1	7.2	14.8	15.2	18.5	24.8	27.8	25.1	19.9	10.9	4.1	2.3	0.5
En milliards de FCFA	4.0	5.4	10.9	11.1	13.5	18.0	20.0	17.9	14.3	7.8	2.9	1.6	0.3
En pourcentage des recettes de l'État	0.4	0.4	0.8	0.8	0.9	1.1	1.1	0.9	0.7	0.3	0.1	0.1	0.0
En pourcentage des exportations de biens et de services	0.3	0.4	0.7	0.7	0.8	0.9	1.0	0.8	0.6	0.3	0.1	0.1	0.0
En pourcentage du service de la dette ²	4.4	5.1	8.2	7.5	7.9	9.2	9.0	7.8	5.6	2.8	1.0	0.5	0.1
En pourcentage du PIB	0.1	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	8.5	11.9	24.5	25.2	30.8	41.2	46.1	41.6	33.1	18.0	6.8	3.8	0.8
Encours de crédit du FMI													
En millions de DTS	139.8	141.8	136.6	131.1	113.3	89.2	61.9	37.2	17.5	6.7	2.7	0.5	0.0
En milliards de FCFA	109.2	106.5	101.0	96.1	82.6	64.6	44.6	26.6	12.5	4.8	1.9	0.3	0.0
En pourcentage des recettes de l'État	9.8	8.6	7.5	6.5	5.2	3.8	2.4	1.3	0.6	0.2	0.1	0.0	0.0
En pourcentage des exportations de biens et de services	7.5	7.1	6.4	5.7	4.7	3.3	2.2	1.2	0.5	0.2	0.1	0.0	0.0
En pourcentage du service de la dette ²	121.6	100.7	75.9	64.9	48.6	32.9	20.0	11.6	4.9	1.7	0.6	0.1	0.0
En pourcentage du PIB	1.8	1.7	1.4	1.3	1.0	0.7	0.5	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	232.2	235.6	227.0	217.8	188.3	148.1	102.9	61.9	29.0	11.1	4.4	0.7	0.0
Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)													
Décaissements	1.4	-0.5	-5.2	-5.5	-17.8	-24.2	-27.2	-24.7	-19.8	-10.8	-4.0	-2.2	0.6
Remboursements et rachats	6.5	6.7	8.9	8.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
	5.1	7.2	14.1	14.5	17.8	24.2	27.2	24.7	19.8	10.8	4.0	2.2	0.5
<i>Pour mémoire:</i>													
PIB nominal (milliards de FCFA)	5947.5	6412.8	6982.8	7620.9	8303.7	9040.5	9833.8	10677.4	11593.4	12578.0	13634.4	14779.9	16004.2
Exportations de biens et de services (milliards de FCFA)	1463.6	1492.7	1570.9	1682.7	1776.1	1932.3	2047.7	2192.6	2340.8	2465.8	2630.2	2853.9	3097.9
Recettes de l'État (milliards de FCFA)	1117.5	1238.3	1347.1	1467.4	1579.4	1709.6	1852.7	2012.7	2181.9	2262.8	2452.8	2658.9	2879.2
Service de la dette (milliards de FCFA) ^{2 3}	89.8	105.7	133.0	148.0	170.0	196.1	223.2	229.9	254.6	279.2	301.2	341.4	397.8

Sources: estimations et projections des services du FMI.

¹ Inclut les décaissements proposés dans le cadre du nouvel accord au titre de la FEC.

² Le total du service de la dette inclut les rachats et les remboursements du FMI.

³ Inclut la dette des entreprises publiques.

Appendice I. Lettre d'intention

Ouagadougou, le 17 juin 2014

**MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE
DE LA COOPERATION**

N°2014_____/MEF/SG/DGCOOP/DSPF

**Madame Christine Lagarde,
Directrice Générale du
Fonds Monétaire International
700 19th Street NW
Washington, DC 20431 (USA)**

OBJET : Lettre d'intention et mémorandum de politiques
économique et financière

Madame la Directrice Générale,

Le Gouvernement du Burkina Faso a poursuivi la mise en œuvre des mesures prévues dans son programme économique appuyé par l'accord triennal de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI) pour la période 2014-2016.. La septième et dernière revue de notre programme économique et financier 2010-2013, qui a pris fin le 31 décembre 2013, a été approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 18 décembre 2013, permettant un décaissement de 3,225 millions de DTS soit environ [2,372] milliards de FCFA

Le Mémorandum de politiques économique et financière (MPEF) ci-joint passe en revue les résultats obtenus dans la mise en œuvre du programme à fin décembre 2013 et présente les politiques que le Gouvernement entend mener pour l'année qui vient. Il vise en outre à expliquer les besoins de la balance des paiements du pays et ses efforts de réforme visant à préserver la stabilité macroéconomique, et renforcer les bases d'une croissance durable et inclusive en ligne avec les objectifs de la Stratégie de croissance accélérée et soutenue de développement (SCADD).

La mise en œuvre du programme en 2013 s'est faite dans un environnement marqué par une activité économique moins vigoureuse qu'en 2012, en raison notamment d'une stagnation de la production agricole. Les recettes propres ont été mobilisées à hauteur de 1 117,4 milliards de FCFA à fin décembre 2013 soit une augmentation de 11,9 % par rapport à 2012. La pression fiscale est ressortie à 16.7% du PIB soit à 0,3 point de pourcentage de la norme communautaire. Le déficit

budgétaire, dons compris, s'est élevé à 3,5% du PIB en tenant compte les dépenses liées à la mise en place de filets de sécurité sociale et la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir la création d'emplois. Au cours de l'année 2013, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) en vue de renforcer la résilience de l'économie aux différents chocs tout en favorisant une croissance inclusive et la réduction de la pauvreté.

Concernant les performances du programme, le critère de performance de fin Décembre sur le financement intérieur net n'a pas été atteint, et une dérogation est demandée. Le financement intérieur net s'élève à 2,2 % du PIB contre un objectif ajusté de 1,8 % du PIB, en raison de l'utilisation du produit de l'émission de titres du gouvernement pour compenser le manque à gagner sur les recettes intérieures, ainsi que le retard d'appuis budgétaires, et pour répondre aux besoins de dépenses. L'objectif indicatif pour la collecte des recettes n'a pas été atteint, principalement en raison de la baisse des bénéfices d'exploitation des compagnies minières consécutive à la baisse des prix internationaux de l'or, et de la décision du gouvernement de renoncer à une partie de sa quote-part de la taxe sur les produits pétroliers. L'objectif indicatif sur les dépenses de réduction de la pauvreté a été manquée de peu à fin Décembre 2013, mais de façon plus marquée à fin Mars 2014. L'exécution de nouvelles dépenses de transferts sociaux devrait se traduire par une nette amélioration de cette performance sur le reste de 2014.

Afin de s'assurer que les objectifs seront atteints en 2014, des prévisions plus prudentes de recettes ont été maintenus, accompagné de réformes spécifiques visant à renforcer davantage l'administration des recettes. Suite à une collecte de recettes décevantes au premier trimestre, le gouvernement a décidé de rétablir pleinement sa part des taxes sur les produits pétroliers. En outre, nous allons examiner attentivement le calendrier des déboursements d'aide budgétaire et des émissions de dette intérieure pour le reste de l'année.

Au titre des performances dans la mise en œuvre du programme, les huit repères structurels convenus à fin Janvier et Mars 2014 ont tous été satisfaits dans les temps.

En Mars 2014, le Conseil des Ministres a approuvé une augmentation des dépenses de 110 milliards de FCFA, principalement pour une augmentation de la masse salariale, des transferts sociaux supplémentaires, et l'enregistrement des nouveaux électeurs. Pour s'assurer que ces dépenses supplémentaires ne mettent pas en péril la viabilité des finances publiques, des ressources supplémentaires et des ajustements compensatoires de dépenses ont été identifiés afin de maintenir le déficit nominal conforme avec les objectifs convenus du programme. Ces changements dans les autorisations de dépense ont été pris en compte dans un projet de loi de finances rectificative qui a été soumis par le gouvernement à l'Assemblée nationale le 07 Juin 2014.

Dans l'ensemble, ces mesures consistent d'une part à préserver les allocations aux secteurs sociaux (santé, éducation, emploi jeunes notamment) et d'autre part à réaliser des économies essentiellement sur les dépenses de fonctionnement, certaines dépenses de transfert courant et les dépenses d'investissement sur ressources propres dont les mises en œuvre peuvent être différées pour assurer une meilleure exécution au regard de leur niveau de maturité. Aussi, avec la mise en œuvre des mesures relatives à la création d'emploi, de revenus et à l'accès aux financements, le gouvernement est persuadé que ces mesures auront des impacts positifs sur la croissance inclusive, ce qui contribuera également à la consolidation de la solidarité nationale et à la préservation de la paix sociale.

Compte tenu de notre engagement en faveur de la stabilité macroéconomique et sur la foi des politiques énoncées dans le MPEF ci-joint, nous demandons au FMI la conclusion de la première revue de l'accord au titre de la FEC autorisant un déboursement d'un montant de 2,55 millions de DTS, l'obtention d'une dérogation pour les critères non atteints, modifier le critère de performance sur le financement intérieur net et l'augmentation de la limite sur le critère de performance continu d'endettement non concessionnel de 135.9 milliards de FCFA à 150 milliards de FCFA (augmentation de 0,2% du PIB).

Le Gouvernement estime que les mesures énoncées dans le MPEF permettront d'atteindre les objectifs économiques et sociaux de son programme. Néanmoins, il reste déterminé à prendre toutes mesures supplémentaires qui s'imposeraient à cet effet. Le Gouvernement consultera le FMI sur l'adoption de ces mesures, et avant toute révision des politiques énoncées dans le MPEF, conformément aux politiques du FMI en la matière.

Le Gouvernement communiquera par ailleurs au FMI, toute informations relatives à la mise en œuvre des mesures convenues et à l'exécution du programme, comme prévu dans le Protocole d'accord technique révisé ci-joint, ou à la demande du FMI.

Le Gouvernement autorise le FMI à publier, comme par le passé la présente lettre et les pièces qui y sont jointes, ainsi que le rapport établi par les services du FMI, une fois que le Conseil d'administration les aura approuvés.

Veillez agréer, **Madame la Directrice Générale**, l'assurance de ma considération distinguée.

/s/

Lucien Marie Noël BEMBAMBA
Commandeur de l'Ordre National

Pièces jointes : Mémoire de politiques économique et financière
Protocole d'accord technique

Tableau 8. Matrice d'évaluation des risques

Source	Probabilité	Impact attendu
Baisse soutenue des cours de l'or et du coton	<p>Moyenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • ralentissement de la demande mondiale de coton. • Augmentation de l'offre du fait de nouvelles sources de production. 	<p>Élevé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact négatif sur la position extérieure et les recettes budgétaires. • Détérioration continue des réserves. • Pour le coton, coûts budgétaires additionnel pour stabiliser le revenu des agriculteurs, dispositifs de protection sociale.
Chocs climatiques	<p>Élevée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécheresse/inondations au Sahel 	<p>Élevé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insécurité alimentaire chez les plus démunis. • Coûts budgétaires additionnels pour stabiliser le revenu des agriculteurs. • Impact négatif sur l'activité économique et l'inflation.
Retards dans les investissements en infrastructure et énergie	<p>Élevée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture non fiable d'énergie retarde la réforme tarifaire. • Pressions sur les dépenses courantes de masse salariale et subventions énergétiques. • Faiblesse persistante de la capacité de mise en œuvre. 	<p>Moyen à élevé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Croissance et activité économique plus faibles. • Érosion de la confiance des entreprises et de la croissance de l'emploi dans le secteur privé. • Impact budgétaire du report de la réforme tarifaire.
Troubles sociaux internes	<p>Moyenne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transition politique liée aux élections présidentielles de 2015. • Mouvement de protestation contre la cherté de la vie (aliments, carburants et services d'utilité publique). 	<p>Moyen -faible</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact négatif sur l'activité économique et la croissance. • Retards dans l'exécution des investissements, du programme de développement et des réformes structurelles. • Risques de dépassement budgétaire lié aux dépenses sécuritaires ou aux dépenses sociales obéissant à des motifs politiques.
Problèmes de sécurité régionale	<p>Moyenne-faible</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transitions politiques dans les pays voisins. • Réapparition de troubles politiques dans les pays vulnérables du Sahel. 	<p>Moyen -faible</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impact négatif sur l'activité économique et la croissance. • Coûts budgétaires (sécurité, dépenses sociales, réfugiés). • Impact potentiel sur les fournitures d'électricité et de carburant (par ex. CIV)

Tableau 9. Burkina Faso: Burkina Faso : Indicateurs de capacité à rembourser le FMI, 2013–25

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	Réel	Projections											
Obligations du FMI sur la base du crédit existant et prospectif (en millions de DTS)													
Principal	5.1	7.2	14.1	14.5	17.8	24.2	27.2	24.7	19.8	10.8	4.0	2.2	0.5
Commissions et intérêts	0.0	0.0	0.6	0.7	0.7	0.7	0.5	0.4	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0
Total obligations sur la base du crédit existant et prospectif													
En millions de DTS	5.1	7.2	14.8	15.2	18.5	24.8	27.8	25.1	19.9	10.9	4.1	2.3	0.5
En milliards de FCFA	4.0	5.4	10.9	11.1	13.5	18.0	20.0	17.9	14.3	7.8	2.9	1.6	0.3
En pourcentage des recettes de l'État	0.4	0.4	0.8	0.8	0.9	1.1	1.1	0.9	0.7	0.3	0.1	0.1	0.0
En pourcentage des exportations de biens et de services	0.3	0.4	0.7	0.7	0.8	0.9	1.0	0.8	0.6	0.3	0.1	0.1	0.0
En pourcentage du service de la dette ²	4.4	5.1	8.2	7.5	7.9	9.2	9.0	7.8	5.6	2.8	1.0	0.5	0.1
En pourcentage du PIB	0.1	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	8.5	11.9	24.5	25.2	30.8	41.2	46.1	41.6	33.1	18.0	6.8	3.8	0.8
Encours de crédit du FMI													
En millions de DTS	139.8	141.8	136.6	131.1	113.3	89.2	61.9	37.2	17.5	6.7	2.7	0.5	0.0
En milliards de FCFA	109.2	106.5	101.0	96.1	82.6	64.6	44.6	26.6	12.5	4.8	1.9	0.3	0.0
En pourcentage des recettes de l'État	9.8	8.6	7.5	6.5	5.2	3.8	2.4	1.3	0.6	0.2	0.1	0.0	0.0
En pourcentage des exportations de biens et de services	7.5	7.1	6.4	5.7	4.7	3.3	2.2	1.2	0.5	0.2	0.1	0.0	0.0
En pourcentage du service de la dette ²	121.6	100.7	75.9	64.9	48.6	32.9	20.0	11.6	4.9	1.7	0.6	0.1	0.0
En pourcentage du PIB	1.8	1.7	1.4	1.3	1.0	0.7	0.5	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	232.2	235.6	227.0	217.8	188.3	148.1	102.9	61.9	29.0	11.1	4.4	0.7	0.0
Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)													
Décaissements	1.4	-0.5	-5.2	-5.5	-17.8	-24.2	-27.2	-24.7	-19.8	-10.8	-4.0	-2.2	0.6
Remboursements et rachats	6.5	6.7	8.9	8.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
	5.1	7.2	14.1	14.5	17.8	24.2	27.2	24.7	19.8	10.8	4.0	2.2	0.5
<i>Pour mémoire:</i>													
PIB nominal (milliards de FCFA)	5947.5	6412.8	6982.8	7620.9	8303.7	9040.5	9833.8	10677.4	11593.4	12578.0	13634.4	14779.9	16004.2
Exportations de biens et de services (milliards de FCFA)	1463.6	1492.7	1570.9	1682.7	1776.1	1932.3	2047.7	2192.6	2340.8	2465.8	2630.2	2853.9	3097.9
Recettes de l'État (milliards de FCFA)	1117.5	1238.3	1347.1	1467.4	1579.4	1709.6	1852.7	2012.7	2181.9	2262.8	2452.8	2658.9	2879.2
Service de la dette (milliards de FCFA) ^{2 3}	89.8	105.7	133.0	148.0	170.0	196.1	223.2	229.9	254.6	279.2	301.2	341.4	397.8

Sources: estimations et projections des services du FMI.

¹ Inclut les décaissements proposés dans le cadre du nouvel accord au titre de la FEC.

² Le total du service de la dette inclut les rachats et les remboursements du FMI.

³ Inclut la dette des entreprises publiques.

Appendice I. Lettre d'intention

Ouagadougou, le 17 juin 2014

**MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE
DE LA COOPERATION**

N°2014_____/MEF/SG/DGCOOP/DSPF

**Madame Christine Lagarde,
Directrice Générale du
Fonds Monétaire International
700 19th Street NW
Washington, DC 20431 (USA)**

OBJET : Lettre d'intention et mémorandum de politiques
économique et financière

Madame la Directrice Générale,

Le Gouvernement du Burkina Faso a poursuivi la mise en œuvre des mesures prévues dans son programme économique appuyé par l'accord triennal de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI) pour la période 2014-2016.. La septième et dernière revue de notre programme économique et financier 2010-2013, qui a pris fin le 31 décembre 2013, a été approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 18 décembre 2013, permettant un décaissement de 3,225 millions de DTS soit environ [2,372] milliards de FCFA

Le Mémorandum de politiques économique et financière (MPEF) ci-joint passe en revue les résultats obtenus dans la mise en œuvre du programme à fin décembre 2013 et présente les politiques que le Gouvernement entend mener pour l'année qui vient. Il vise en outre à expliquer les besoins de la balance des paiements du pays et ses efforts de réforme visant à préserver la stabilité macroéconomique, et renforcer les bases d'une croissance durable et inclusive en ligne avec les objectifs de la Stratégie de croissance accélérée et soutenue de développement (SCADD).

La mise en œuvre du programme en 2013 s'est faite dans un environnement marqué par une activité économique moins vigoureuse qu'en 2012, en raison notamment d'une stagnation de la production agricole. Les recettes propres ont été mobilisées à hauteur de 1 117,4 milliards de FCFA à fin décembre 2013 soit une augmentation de 11,9 % par rapport à 2012. La pression fiscale est ressortie à 16.7% du PIB soit à 0,3 point de pourcentage de la norme communautaire. Le déficit

budgétaire, dons compris, s'est élevé à 3,5% du PIB en tenant compte les dépenses liées à la mise en place de filets de sécurité sociale et la mise en œuvre d'actions visant à promouvoir la création d'emplois. Au cours de l'année 2013, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) en vue de renforcer la résilience de l'économie aux différents chocs tout en favorisant une croissance inclusive et la réduction de la pauvreté.

Concernant les performances du programme, le critère de performance de fin Décembre sur le financement intérieur net n'a pas été atteint, et une dérogation est demandée. Le financement intérieur net s'élève à 2,2 % du PIB contre un objectif ajusté de 1,8 % du PIB, en raison de l'utilisation du produit de l'émission de titres du gouvernement pour compenser le manque à gagner sur les recettes intérieures, ainsi que le retard d'appuis budgétaires, et pour répondre aux besoins de dépenses. L'objectif indicatif pour la collecte des recettes n'a pas été atteint, principalement en raison de la baisse des bénéfices d'exploitation des compagnies minières consécutive à la baisse des prix internationaux de l'or, et de la décision du gouvernement de renoncer à une partie de sa quote-part de la taxe sur les produits pétroliers. L'objectif indicatif sur les dépenses de réduction de la pauvreté a été manquée de peu à fin Décembre 2013, mais de façon plus marquée à fin Mars 2014. L'exécution de nouvelles dépenses de transferts sociaux devrait se traduire par une nette amélioration de cette performance sur le reste de 2014.

Afin de s'assurer que les objectifs seront atteints en 2014, des prévisions plus prudentes de recettes ont été maintenus, accompagné de réformes spécifiques visant à renforcer davantage l'administration des recettes. Suite à une collecte de recettes décevantes au premier trimestre, le gouvernement a décidé de rétablir pleinement sa part des taxes sur les produits pétroliers. En outre, nous allons examiner attentivement le calendrier des déboursements d'aide budgétaire et des émissions de dette intérieure pour le reste de l'année.

Au titre des performances dans la mise en œuvre du programme, les huit repères structurels convenus à fin Janvier et Mars 2014 ont tous été satisfaits dans les temps.

En Mars 2014, le Conseil des Ministres a approuvé une augmentation des dépenses de 110 milliards de FCFA, principalement pour une augmentation de la masse salariale, des transferts sociaux supplémentaires, et l'enregistrement des nouveaux électeurs. Pour s'assurer que ces dépenses supplémentaires ne mettent pas en péril la viabilité des finances publiques, des ressources supplémentaires et des ajustements compensatoires de dépenses ont été identifiés afin de maintenir le déficit nominal conforme avec les objectifs convenus du programme. Ces changements dans les autorisations de dépense ont été pris en compte dans un projet de loi de finances rectificative qui a été soumis par le gouvernement à l'Assemblée nationale le 07 Juin 2014.

Dans l'ensemble, ces mesures consistent d'une part à préserver les allocations aux secteurs sociaux (santé, éducation, emploi jeunes notamment) et d'autre part à réaliser des économies essentiellement sur les dépenses de fonctionnement, certaines dépenses de transfert courant et les dépenses d'investissement sur ressources propres dont les mises en œuvre peuvent être différées pour assurer une meilleure exécution au regard de leur niveau de maturité. Aussi, avec la mise en œuvre des mesures relatives à la création d'emploi, de revenus et à l'accès aux financements, le gouvernement est persuadé que ces mesures auront des impacts positifs sur la croissance inclusive, ce qui contribuera également à la consolidation de la solidarité nationale et à la préservation de la paix sociale.

Compte tenu de notre engagement en faveur de la stabilité macroéconomique et sur la foi des politiques énoncées dans le MPEF ci-joint, nous demandons au FMI la conclusion de la première revue de l'accord au titre de la FEC autorisant un déboursement d'un montant de 2,55 millions de DTS, l'obtention d'une dérogation pour les critères non atteints, modifier le critère de performance sur le financement intérieur net et l'augmentation de la limite sur le critère de performance continu d'endettement non concessionnel de 135.9 milliards de FCFA à 150 milliards de FCFA (augmentation de 0,2% du PIB).

Le Gouvernement estime que les mesures énoncées dans le MPEF permettront d'atteindre les objectifs économiques et sociaux de son programme. Néanmoins, il reste déterminé à prendre toutes mesures supplémentaires qui s'imposeraient à cet effet. Le Gouvernement consultera le FMI sur l'adoption de ces mesures, et avant toute révision des politiques énoncées dans le MPEF, conformément aux politiques du FMI en la matière.

Le Gouvernement communiquera par ailleurs au FMI, toute informations relatives à la mise en œuvre des mesures convenues et à l'exécution du programme, comme prévu dans le Protocole d'accord technique révisé ci-joint, ou à la demande du FMI.

Le Gouvernement autorise le FMI à publier, comme par le passé la présente lettre et les pièces qui y sont jointes, ainsi que le rapport établi par les services du FMI, une fois que le Conseil d'administration les aura approuvés.

Veillez agréer, **Madame la Directrice Générale**, l'assurance de ma considération distinguée.

/s/

Lucien Marie Noël BEMBAMBA
Commandeur de l'Ordre National

Pièces jointes : Mémoire de politiques économique et financière
Protocole d'accord technique

Pièce jointe I. Mémoire de politiques économiques et financières 2013–16

1. Le présent Mémoire de politiques économique et financière (MPEF) met à jour les données relatives à la mise en œuvre de l'arrangement soutenu par le Fonds monétaire international (FMI) à travers la Facilité élargie de crédit (FEC) sur la période 2014-2016. Le programme appuyé par la FEC vise à préserver la stabilité macroéconomique et à consolider les bases d'une croissance soutenue et inclusive en conformité avec les objectifs de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). Ce mémoire décrit les évolutions économiques récentes, fait le point sur les critères quantitatifs et les repères structurels à fin décembre 2013, fin janvier 2014 et fin-mars 2014 respectivement. Il fixe également le cadre macroéconomique ainsi que les repères structurels pour le reste de l'année 2014.

EVOLUTION ÉCONOMIQUE RÉCENTE

2. L'activité économique a été moins vigoureuse en 2013 avec un taux de croissance de 6,6%, contre 9,0% en 2012. Ce ralentissement relatif est principalement dû au secteur primaire et notamment la baisse de la production vivrière. La croissance du PIB en 2013 est principalement soutenue par les secteurs secondaire et tertiaire, qui ont respectivement cru à 7.9 et 6,6%

3. Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 7,7% des services non marchands, expliquée par les effets des mesures prises par le Gouvernement en septembre 2013 (relèvement des indemnités des agents de l'Etat, création d'emplois pour les jeunes et les femmes, consolidation des filets sociaux en faveur des couches vulnérables, etc). Un autre élément contribuant à la croissance du secteur tertiaire est l'augmentation de 5,8% des services marchands (tenue de certains événements d'envergure internationale —Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO), Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO) et renforcement de la promotion de la « destination Burkina Faso »).

4. Concernant le secteur primaire, sa contribution à la croissance du PIB s'est établie à seulement 0,9 points de pourcentage en 2013 contre 4,6 points en 2012 (croissance de 3,4% contre 18.7% en 2012). La baisse de la production céréalière (-0,6%, imputable à une pluviosité moins satisfaisante malgré les subventions en intrants et en équipements et l'augmentation des superficies emblavées) a été compensée par les bonnes performances du sous secteur agriculture de rente (14,9%), de la production cotonnière (7.0%) et des autres cultures de rente (22,0%).

5. L'inflation annuelle est ressortie à 0,1% à fin décembre 2013 contre 1,6% à la même période en 2012. L'application des mesures gouvernementales (vente des céréales à prix social dans les zones déficitaires, contrôle des prix des produits de grande consommation, installation de boutiques témoins) conjuguée à la bonne tenue de la campagne agricole 2012/2013 a permis de maintenir l'inflation à 0,5% largement en dessous de la norme communautaire, contre 3,8% en 2012. A fin janvier 2014, le niveau général des prix à la consommation a enregistré une baisse

de 0,8% par rapport à décembre 2013, en raison du recul des prix des produits alimentaires et boissons, entre autres.

6. Les échanges extérieurs ont été marqués par une forte progression des importations comparativement aux exportations. Les importations de biens et services ont augmenté de 5,3%, passant de 1978,2 milliards de FCFA en 2012 à 2083,9 milliards de FCFA en 2013, s'expliquant en grande partie par les importations de biens d'équipement et par la facture pétrolière. Les exportations ont diminué de 1,8%, passant de 1491,1 milliards de FCFA en 2012 à 1463,6 milliards en 2013, principalement en raison des prix de l'or. Au total, le déficit du compte courant s'établit à 7,0% du PIB contre 4,5% du PIB en 2012 soit une dégradation de 2,5 points de pourcentage.

7. A fin décembre 2013 le crédit au secteur privé a cru de 26,3% sur 12 mois. La masse monétaire a enregistré une hausse de 11,3%, tirée exclusivement par les dépôts. Les avoirs extérieurs nets ont chuté de 21,2% en 2013, en raison notamment d'importants besoins en importations de certaines grandes mines d'or, et du retard dans le décaissement de la Banque mondiale. De plus, malgré un contrôle plus strict du rapatriement des recettes d'exportation par les autorités, certaines grandes banques n'ont pas respecté les exigences de remise des avoirs à la BCEAO. Pour mieux suivre l'observation de cette exigence, un comité a été mis en place par la BCEAO à cet effet.

8. La mobilisation des recettes a encore progressé en 2013, passant de 999,0 milliards de FCFA à fin décembre 2012 à 1117,4 milliards de FCFA à fin décembre 2013 soit une augmentation de 11,9 %. Cette hausse a été possible grâce à la poursuite des actions entreprises par le Gouvernement et ayant trait à la modernisation des administrations fiscales, la mise en œuvre de l'approche unités de recouvrement, l'élargissement de l'assiette fiscale, la sensibilisation des acteurs économiques sur le civisme fiscal, et la lutte contre la fraude, le faux et la corruption. Ces performances sont aussi imputables à plusieurs actions entreprises par les régies en 2013, et l'institution de la taxe spécifique sur les transactions relatives aux titres miniers, l'application de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur les importations des sociétés minières en phase d'exploitation et des sociétés ayant signé des contrats plans avec l'Etat, la poursuite de la simplification des procédures de dédouanement. La pression fiscale pour 2013 ressort à 16,7% du PIB, proche du critère de l'UEMOA. A fin mars 2014, les recettes ont été mobilisées à hauteur de 237,2 milliards de FCFA contre 259,7 milliards de FCFA à la même période en 2013 soit une contraction de 8,7 %.

9. Les dons se sont établis à 324,4 milliards de FCFA à fin décembre 2013 contre 277,5 milliards de FCFA en 2012 soit une hausse de 16,9% malgré le retard dans le décaissement de la Banque mondiale de 24,1 milliards de FCFA qui est intervenu seulement le 2 janvier 2014. Ces dons-programmes sont complétés par les appuis projets qui ont atteint 205,2 milliards de FCFA, en hausse de 83,9% par rapport à fin 2012.

10. L'exécution de dépenses totales et prêtes nets s'est située à 1652,7 milliards de FCFA à fin décembre 2013 contre 1460,8 milliards de FCFA en 2012. Les dépenses totales pour l'année 2013 ont atteint 27,8 % du PIB, incluant la contrepartie dans les transferts en capital des titres SONABHY escomptés auprès des banques commerciales et de la SONAPOST pour un montant de 38,3 milliards de FCFA.

11. Les dépenses en capital financées sur ressources propres (y compris transferts en capital), ont atteint 10,0% du PIB à fin 2013 (592,7 milliards de FCFA) en conformité avec les projections budgétaires révisées, contre 7.8% projeté lors de la 7eme revue. Les dépenses en capital financées sur ressources extérieures ont toutefois eu un taux de réalisation faible, se montant à 4,5% du PIB. A fin mars 2014, les dépenses publiques ont été exécutées à hauteur de 266,7 milliards de FCFA contre 316,7 milliards de FCFA à la même période en 2013.

12. Le déficit budgétaire (dons compris) à fin décembre 2013 s'est élevé à 3,5% du PIB contre 3,3% en 2012. Moyennant un ajustement base caisse de 0,9% du PIB pour tenir compte des engagements non-payés, le déficit budgétaire a été financé par des financements extérieurs nets et un financement intérieur net se montant à 2,7 % du PIB.

13. Les performances au niveau de l'exécution budgétaire n'ont pas été bonnes au premier trimestre de 2014. Cette situation est expliquée en partie par la faible exécution des paiements des transferts. Les recettes du premier trimestre étaient également inférieures à la cible (237,2 milliards de FCFA contre un objectif de 268,7 milliards de FCFA). Toutefois le gouvernement prévoit une amélioration de l'exécution du budget dans les trimestres à venir avec les premiers effets de la mise en œuvre des mesures sociales. Aussi, il s'attend à une amélioration des recettes, grâce d'une part à la restauration de la taxe d'accise sur le carburant, et d'autre part à la mise en œuvre des reformes relatives au suivi par voie satellitaire des importations de marchandises, et au nouveau système d'évaluation des véhicules d'occasion visant à améliorer les recettes douanières.

PERFORMANCES SOUS LE PROGRAMME

14. La plupart des objectifs quantitatifs du programme pour fin décembre 2013 et fin mars 2014 ont été atteints. Cependant, le plafond du financement intérieur à fin décembre 2013 a été manqué de 0,3% du PIB. Cette situation amène le gouvernement à demander une dérogation pour la non atteinte de cet objectif. La non-observation du critère est due à l'émission de titres d'État d'un montant de 121,6 milliards de FCFA, qui a été utilisé pour compenser un retard de décaissement de la Banque mondiale, des revenus inférieurs aux prévisions, et une accélération des dépenses d'investissement dans le dernier trimestre 2013. Le plafond indicatif sur le déficit a été respecté en raison d'un ajustement à la hausse de l'objectif en réponse à un manque de décaissement de 48 milliards de FCFA de prêts et de dons - programme. La sous-exécution du budget signifie qu'aussi bien le financement intérieur net que les objectifs de déficit ont été largement respectés à fin Mars 2014.

15. Les objectifs indicatifs sur les recettes n'ont pas été atteints à fin décembre 2013 et fin mars 2014, en raison d'une croissance plus lente et de la décision du gouvernement de renoncer à une partie de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) pour soutenir la SONABHY

16. La cible sur les dépenses de réduction de la pauvreté à fin décembre 2013 a été manquée de peu. Aussi, les données préliminaires pour fin mars 2014 montrent une sous-exécution, qui devrait être corrigée avec les nouveaux transferts sociaux en cours.

17. Les limites sur l'accumulation de nouveaux arriérés extérieurs et intérieurs et sur les emprunts non concessionnels ont été respectées. Au titre des nouveaux prêts non

cessionnaires, le Gouvernement a contracté à fin décembre 2013 de nouvelles conventions pour le financement des grands projets d'investissement suivants : (i) projet de construction de l'aéroport de Donsin avec la Banque de la CEDEAO pour l'Investissement et le Développement (BIDC, 5 milliards de FCFA) et la BID (50 milliards de FCFA) ; (ii) financement du projet de bitumage de la route Dédougou-Tougan pour un montant de 28,206 milliards de FCFA signée en janvier 2014 avec la BID. Avec ces signatures, le montant total utilisé de la limite nominale est de 83,206 milliards de FCFA.

18. Les repères structurels à fin janvier et fin mars 2014 ont été réalisés:

- *L'opérationnalisation du module de recoupement de l'information fiscale dans GERIF* : Afin d'améliorer le partage d'information entre la Direction générale des douanes et la Direction générale des impôts, le module de recoupement de l'information fiscale dans le logiciel de Gestion de Recoupement des Informations Fiscales (GERIF) a été réalisé et sa fonctionnalité améliorée. Le déploiement du logiciel a commencé sur deux sites pilotes depuis janvier 2013 et se poursuit sur les autres sites. Les deux grands centres des impôts du pays qui recourent au moins 90% des recettes de la DGI ont démarré pleinement l'utilisation du logiciel au cours du quatrième trimestre 2013.
- *L'actualisation des projections de la situation financière 2013-2016 du plan d'affaires de la SOFITEX sur la base des résultats de l'exercice 2012* : Cet exercice a bien été effectué, et les résultats ont été approuvés par le Conseil d'administration. Cette actualisation a permis de faire passer le niveau des capitaux propres de la société de 11,2 milliards de FCFA dans le plan initial à 16,2 milliards de FCFA.
- *L'adoption par le conseil d'administration de la SONAPOST d'une stratégie d'amélioration de la qualité des services financiers offerts* : une nouvelle stratégie a été adoptée par le Conseil d'administration de la SONAPOST pour une période de cinq ans. La mise en œuvre de cette stratégie contribuera à terme à préparer la création d'une banque postale.
- *La finalisation du modèle financier de la SONABEL et la production de nouvelles prévisions de la situation financière sur la période 2014-2016 avec les différents scénarios* : un nouveau modèle financier a été conçu avec l'appui des partenaires technique et financiers. La structure de ce nouveau modèle financier a été validée en décembre 2013. Les résultats des simulations confirment la capacité du logiciel à effectuer les simulations financières ayant pour but de déterminer les comptes de résultats prévisionnels et les ratios de gestion sur une période donnée sur la base d'hypothèses les plus réalistes possibles.
- *Commencer l'utilisation de l'interconnexion entre la DGI et la DGD pour faciliter le partage d'information* à travers une mise à jour automatique de la base de données IFU (identifiant fiscal unique) dans Sydonia++. L'interconnexion a été effectuée à travers le CIR/RESINA. Des tests sont en cours au niveau de la DGI sur les numéros IFU suspendus dans la base de données de la DGI suite à la désactivation automatique dans SYDONIA.

- *Mettre en place un comité chargé de la coordination de activités de mise en œuvre de la dématérialisation et le rendre opérationnel*, Le comité a été crée et il a tenu sa première session le 04 mars 2014 pour adopter son programme d'activité annuelle.
- *Relire la loi portant loi de finances et ses décrets d'application pour prendre en compte les conclusions de l'atelier sur la reforme des procédures et des responsabilités de tous les acteurs du circuit de la dépense*. Le gouvernement a soumis à l'Assemblée nationale le projet de loi qui a été adopté le 24 janvier 2014.
- *Harmoniser les bases de données pour la production d'or et procéder à des vérifications mensuelles des statistiques relatives à la production minière*. Les données de 2012 et de 2013 relatives à la production minière sont harmonisées. Un comité de vérification des statistiques de production minière a été mis en place pour examiner les statistiques de la production minière sur une base mensuelle.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE CROISSANCE ACCELERÉE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SCADD)

19. Les politiques gouvernementales au cours de l'année 2013 ont été guidées et mises en œuvre en conformité avec la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) dans le sens de la consolidation des acquis et de la réalisation de nouvelles avancées dans l'atteinte des objectifs de développement. A fin décembre 2013, il ressort du rapport annuel d'évaluation des performances pour la revue 2014 de la SCADD que le niveau de réalisation des mesures et des indicateurs a atteint 63,2%.

20. Des mesures sont en train d'être prises pour renforcer les capacités régionales et sectorielles afin d'améliorer la mise en œuvre sur la période 2014-16, y compris en ce qui concerne le développement du pôle de croissance de Bagré, un usage accru des partenariats public-privé, l'amélioration de l'accès des populations à l'énergie, et l'accroissement de la compétitivité du secteur privé par l'amélioration du climat des affaires et par la promotion d'une plus grande capacité d'évolution structurelle. La mise en œuvre du projet pilote « pôle de croissance de Bagré » s'est poursuivie avec l'approche partenariat public privé retenue pour envoyer un signal fort aux investisseurs potentiels sur les garanties qui entourent le projet. Pour cela, une société d'économie mixte a été créée avec un capital d'un milliard de FCFA détenu à 38% par le secteur privé. Par ailleurs, en termes de renforcement du capital humain, des projets visent à augmenter la dotation des établissements de santé publique en personnels jusqu'aux niveaux nécessaires et à mettre en place un système d'assurance maladie universelle, à étendre la protection sociale à la population en général et à élargir l'accès des Burkinabè à un minimum de soins de santé de qualité. Il est également prévu d'élargir la mise en œuvre des réformes dans le système éducatif, la partie la plus visible consistant en la construction de nouvelles salles de classe, la rénovation des écoles, et l'embauche d'environ 5.000 nouveaux enseignants par an.

21. Dans le cadre de la recherche d'une croissance pro-pauvre, des actions ont été menées dans le sens de la consolidation des filets sociaux à travers la création d'emplois par le biais des travaux de haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Afin de pouvoir réaliser tout ceci ainsi que

d'autres objectifs sociaux, une loi de finances rectificative a autorisé des dépenses supplémentaires à hauteur de 1% du PIB (64 milliards de FCFA) et a été promulguée en octobre 2013. Les autres domaines couverts par cette loi de finance rectificative incluaient le financement d'investissement et de prêts d'installation pour l'auto-emploi des jeunes diplômés, un renforcement des infrastructures universitaires et l'amélioration des filets de protection sociale pour les plus vulnérables.

CADRE MACROÉCONOMIQUE À MOYEN TERME

22. Les prévisions pour 2014-15 vont vers une poursuite de la croissance économique de 6,7-6,8%, dans l'hypothèse d'une pluviométrie normale et de prix d'or et de coton relativement stables. La croissance s'expliquerait partiellement par la mise en œuvre de mesures publiques à effets rapides dans les secteurs agricole et de l'élevage, ainsi que l'opérationnalisation du pôle de croissance de Bagré. La production d'or en 2014 connaîtrait une hausse de 4% par rapport à 2013. Cette hausse serait liée notamment à l'entrée en production à plein régime de certaines mines et à l'extension d'une mine d'or. Si la pluviométrie se révèle plus favorable que prévue, le taux de croissance devrait s'élever au dessus de 7%.

23. Aussi, afin de renforcer la capacité de résilience de l'économie aux différents chocs tout en favorisant une croissance inclusive et la réduction de la pauvreté, le gouvernement entend poursuivre le développement des pôles de croissance, l'opérationnalisation des dispositifs du Programme Nationale du Secteur Rural et du plan d'actions de la sécurité alimentaire, et approuver un projet de loi pour une assurance maladie universelle. Quatre nouveaux pôles économiques seront créés : deux agropoles (Sourou et Samendeni), un pôle minier au Sahel et un pôle touristique à l'Est. La mise en œuvre de ces futurs pôles d'activité permettra de : i) accroître les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques; (ii) développer les exportations; (iii) faire correspondre le développement des infrastructures et des services essentiels aux besoins de développement des filières économiques; et (iv) orienter les investissements nationaux et étrangers vers l'établissement d'un meilleur cadre renforçant le tissu des PME. Ces résultats macroéconomiques escomptés devraient contribuer à booster la croissance économique dans les pôles avec des effets de diffusion sur l'ensemble de l'économie locale, régionale et nationale.

24. Le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des mesures sociales notamment par le contrôle des prix des produits de grande consommation, à travers le maintien des boutiques témoins. D'autres mesures spécifiques sont destinées à aider les groupes les plus vulnérables de la société, les jeunes chômeurs et les groupes de femmes. Sous réserve d'une bonne pluviosité et de la poursuite de ces mesures gouvernementales, le taux d'inflation devrait se situer autour de 2% en 2014-15, en dessous de la norme communautaire (3%).

25. Les termes de l'échange devraient se détériorer en 2014, conduisant à une forte dégradation du déficit commercial. Dans le moyen terme, les termes de l'échange et le déficit commercial devraient s'améliorer, même si les déficits du compte courant et le solde extérieur global demeurent assez élevés (en raison de la révision statistique des données de production de l'or en 2012). En dépit de la réduction des avoirs extérieurs nets, la masse monétaire devrait

continuer à croître plus rapidement que le PIB nominal, reflétant un financement du système bancaire au gouvernement réduit et une croissance plus forte du crédit au secteur privé.

POLITIQUE BUDGÉTAIRE POUR LE RESTE DE L'ANNÉE 2014

26. La Loi de Finances 2014 a pour objectif de favoriser une croissance soutenue, mais plus inclusive. La croissance devrait être mieux partagée et apporter des réponses concrètes aux préoccupations sociales, par la mise en œuvre des mesures visant notamment la création d'emploi et l'amélioration des conditions de vie pour les plus vulnérables. Ainsi, le budget est bâti autour des domaines stratégiques suivants : (i) le renforcement des piliers de la croissance ; (ii) la consolidation des acquis sociaux ; (iii) la promotion de la gouvernance administrative, locale, économique et du civisme et (iv) le renforcement de la défense du territoire national et de la sécurité intérieure.

27. En vue de la consolidation des mesures sociales prises par le conseil des ministres en septembre 2013 pour l'amélioration des conditions de vie des populations, le Gouvernement a pris de mesures supplémentaires le 24 Mars 2014. Ces mesures supplémentaires résultent de l'évaluation faite sur la mise en œuvre des mesures antérieures à l'occasion de l'atelier bilan tenu le 17 janvier 2014 qui a fait ressortir une réelle adhésion populaire pour ces mesures, considérant leur propension à apaiser les tensions sociales, notamment en milieu rural. Elles portent entre autres sur la revalorisation de la rémunération des travailleurs de la fonction publique, la consolidation des filets sociaux en faveur des couches vulnérables, la création d'emploi et de revenus, l'accès aux produits de première nécessité.

28. Le coût total des dépenses supplémentaires s'élève à 2.6% du PIB. Elles portent sur :

- La masse salariale qui a connu une augmentation de 0,6% du PIB suite à la revalorisation des rémunérations à travers une nouvelle grille indemnitaire discutée avec les partenaires sociaux (tout en rationalisant le nombre de catégories d'indemnités de 26 à 5). Les indemnités de logement de tous les agents publics de l'Etat et des établissements publics de l'Etat ont été relevées à compter du 1er janvier 2014.
- La continuation des mesures sociales initiées en septembre 2013 à hauteur de 0.6% du PIB.
 - l'appui aux groupes les plus vulnérables qui concernera plus de 11 000 personnes (orphelins, enfants des rues, personnes âgées, handicapées);
 - la création d'emplois à haute intensité de main d'œuvre qui touchera environ 20 000 personnes (agents de recyclage des déchets, contractuels de santé, assistants de recherche, formation de personnels domestique, aide au démarrage des jeunes professionnels, recrutement d'agents des collectivités territoriales) ;
 - le développement de l'accès au financement (entreprenariat féminin, associations du secteur informel, petites et moyennes entreprises) à la mise en place d'un guichet

spécial doté d'une ligne de crédit et la mise en place d'un fonds dédié exclusivement à la garantie de prêt pour l'entreprenariat féminin ;

- La facilitation de l'accès aux produits de première nécessité à travers le renforcement des boutiques témoins ;
- Les mesures en faveur des universités à travers le renforcement des infrastructures universitaires, augmentation des effectifs d'étudiants et la revalorisation des bourses d'étude).
- D'autres dépenses modestes relatives d'une part à l'actualisation du fichier électoral en vue des futures élections et d'autre part à la situation sécuritaire au Mali.

29. Afin de maintenir inchangé le déficit (3,1% du PIB), le Gouvernement a identifié des mesures compensatoires sous forme de réductions de dépenses non prioritaires concernant notamment les dépenses de fonctionnement (acquisitions de certains biens mobiliers et de matériel ainsi que des charges fonctionnement) les dépenses de transfert courant et certaines dépenses d'investissement devenues moins prioritaires pour l'année 2014 au regard de leur niveau de maturité. L'ensemble de ces mesures ont été incorporées dans un projet de loi de finances rectificative qui a été déposé au Parlement le 07 juin 2014.

30. La réaffectation des dépenses selon la nouvelle LFR comparé à la LFI impactera positivement la croissance inclusive du fait des allocations budgétaires supplémentaires vers des secteurs sociaux porteurs de croissance (santé, éducation, emplois jeunes notamment), tout en redéfinissant les priorités des dépenses d'investissement afin de maintenir les projets qui sont les plus favorables à la croissance et prêts à être exécuté.

31. Les projections concernant la réalisation du programme sont maintenues globalement conformes à celles fixées au moment de l'approbation du programme. L'objectif de déficit pour l'année est inchangé. La prévision de recettes est légèrement inférieure, conformément à des estimations plus prudentes sur les réalisations, compensées par les gains qui seront réalisés par le rétablissement de la taxe sur les produits pétroliers (TPP) et par l'introduction de la facture normalisée. L'objectif de financement intérieur net est celui déterminé au moment de l'approbation du programme, moins les financements additionnels attendus de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

32. En vue de l'amélioration de l'exécution du budget, le gouvernement poursuivra en 2014 l'opérationnalisation des unités de vérification et leur extension aux autres départements ministériels, l'amélioration du processus de passation des marchés publics et la conciliation de l'exécution physique et financière du budget, plus précisément dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée. Il poursuivra également la déconcentration et la délégation des dépenses, notamment la décongestion des traitements de salaires à travers l'extension à d'autres ministères des sections de traitement de la direction de la solde et de la paie générale, et le processus de dématérialisation des documents administratifs pour améliorer les délais d'exécution des dépenses.

Financement par l'Etat des entreprises publiques

33. Au cours de l'année 2013, l'Etat a accompagné certaines entreprises publiques pour éponger des dettes passées ou absorber des pertes opérationnelles. A cet effet, il a octroyé à la SONABHY au titre des subventions directes un montant de 26 milliards de FCFA. Il a octroyé 12,0 milliards de FCFA à la SONABEL au titre des subventions d'équilibre, ainsi que des subventions d'hydrocarbures pour 11 milliards de FCFA. Pour ces deux entreprises publiques, face aux pertes opérationnelles courante et cumulées, le support financier global du gouvernement en 2013 comptait pour près de 10% des dépenses budgétaires, et pour environ un tiers de la valeur totale des ventes d'énergie. En outre l'Etat a transféré au profit de la Société d'économie mixte BAGREPOLE, un montant de 30,3 milliards de FCFA représentant la contribution financière forfaitaire dans le cadre de la convention entre ladite société et l'Etat pour l'année 2013.

34. Pour 2014, les besoins en transferts de l'Etat aux entreprises publiques ont été révisés à 48 milliards de FCFA. Les dépenses supplémentaires de 15,7 milliards de FCFA ont été retranscrites dans le projet de LFR 2014. Ce montant supplémentaire est reparti en 12 milliards de FCFA au profit de la SONABEL et 3,7 milliards de FCFA en complément du montant initialement inscrit au profit de la SONABHY au titre des moins value pour le porter à 8 milliards de FCFA.

35. Le gouvernement entend entreprendre un audit externe de la SONABEL et de la SONABHY afin de mieux déterminer notamment les besoins en subvention desdites sociétés dans le moyen terme (nouveau repère structurel). Sur la base des résultats de l'audit, différentes options plus spécifiques pourront être explorées pour contrôler les coûts dans le moyen terme.

Secteur minier

36. Dans l'objectif de recentrer les actions d'optimisation de la contribution des mines à l'économie nationale et afin d'en faire de véritables moteurs de développement, le gouvernement a engagé un processus de relecture du code minier et du guide de l'investisseur minier. Le projet de loi adopté par le gouvernement a été introduit à l'Assemblée nationale en septembre 2013. Le projet de loi a ensuite été retiré pour approfondir la concertation avec les acteurs du secteur sur certains points de désaccord. Le processus de révision est en cours et le projet de loi devrait être soumis à nouveau à Assemblée nationale lors de la session parlementaire de l'automne. Le Gouvernement veillera à ce que le nouveau projet de loi, s'inspirant des recommandations faites par plusieurs missions d'assistance technique du FMI, soit conforme aux meilleures pratiques en la matière et puisse se comparer aux codes miniers déjà en vigueur dans la sous-région.

37. Cette question est d'une importance critique pour le développement futur de l'économie étant donné que les investissements nécessaires pour accélérer les projets d'infrastructure et de développement seront financés en grande partie par les recettes fiscales générées par l'expansion continue du secteur minier. À plus long terme, le gouvernement reconnaît la nécessité d'améliorer la gestion et l'utilisation des revenus des ressources naturelles à travers l'étude de possibles options visant à l'application d'une règle budgétaire appropriée, définie en conformité avec le contexte régional.

38. Le Burkina Faso a adhéré à l'Initiative pour la Transparence dans les Industrie Extractives (ITIE) en 2008 et a obtenu le statut de « pays conforme » le 27 février 2013. Le pays devra se soumettre en 2016 à une évaluation des efforts fournis pour maintenir le statut de pays conforme. Pour respecter les exigences de l'initiative, il a élaboré son troisième rapport de conciliation des paiements des sociétés minières à l'Etat et des recettes perçues par l'Etat desdites sociétés pour l'exercice 2011. Le quatrième rapport est en cours de préparation et couvrira l'année 2012. Pour mieux réussir les exercices futurs d'élaboration des rapports ITIE, le comité de pilotage de l'ITIE-BF a organisé du 24 au 28 mars 2014 un atelier national de formation sur la Norme ITIE au profit de l'ensemble des acteurs concernés par la collecte des informations entrant dans le cadre de la production des rapports ITIE du Burkina Faso. Par ailleurs, le Gouvernement poursuit la réflexion avec les acteurs du secteur des mines pour perfectionner et accélérer la transparence dans l'extraction minière en vue de mieux assainir l'exploitation industrielle, y compris l'exploitation minière à petites échelle ou artisanale, et s'assurer d'un niveau suffisant des revenus miniers pour financer le développement des projets nécessaires à la transformation de l'expansion des ressources naturelles en améliorations significatives des conditions de vie des populations. Une société dénommée « société de participation minière du Burkina Faso » a été créée dans le but de valoriser les actifs détenus par l'Etat dans les sociétés minières et un office national de sécurisation des sites miniers a été créé afin de sécuriser les installations et les investissements miniers.

Politique de la dette

39. Le gouvernement poursuivra l'actualisation et la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (2014-16) qui définit des lignes directrices et des critères pour la dette extérieure et intérieure et qui encadre la politique de la dette au cours des trois prochaines années. Les principaux objectifs de cette stratégie sont : (i) pourvoir aux besoins de financement de l'Etat et de ses obligations de paiement au moindre coût possible à long terme ; (ii) maintenir les risques à un niveau satisfaisant et (iii) réaliser les autres objectifs des Autorités tel que le développement des marchés financiers.

40. Les principaux axes de la stratégie se résument comme suit : (i) minimiser le coût de la dette tout en maintenant le risque à son niveau actuel ; (ii) maintenir sa participation au marché financier régional et (iii) poursuivre le recours aux ressources non concessionnelles pour le financement de projets à rendement élevé ou structurant.

41. Dans ce sens, le Gouvernement du Burkina Faso poursuivra sa stratégie actuelle qui privilégie le recours aux ressources hautement concessionnelles pour le financement des besoins de son économie. Les financements extérieurs libellés en Euro seront privilégiés au regard du risque peu élevé qu'ils présentent.

42. Par sa participation au marché financier régional, le Gouvernement entend diversifier ses sources de financement, réduire sa dépendance vis-à-vis des financements extérieurs et contribuer au développement du marché financier.

43. Dans le cadre du présent programme, le gouvernement demande que le plafond de ces financements non-concessionnels soit augmenté pour le porter de 135,9 milliards à 150,0

milliards de FCFA. Des projets structurants dans le domaine des infrastructures routières, hydro agricoles et marchandes ont été déjà identifiés.

REFORMES STRUCTURELLES POUR LE RESTE DE L'ANNEE 2014

Réduction des délais d'exécution de la dépense publique

44. Au niveau budgétaire, plusieurs réformes majeures seront mises en œuvre à l'effet d'améliorer les délais d'exécution des dépenses publiques, Avec l'opérationnalisation de la loi modificative N°06/AN du 24 janvier 2003 qui attribue désormais la liquidation des dépenses en procédure normale à l'ordonnateur, devrait assurer un gain dans les délais d'exécution de la dépense publique. De plus, cette réforme a entraîné la réorganisation du système d'information notamment le Circuit Intégré de la Dépense (CID) en permettant que la liquidation informatique des dépenses au niveau de l'ordonnateur entraîne automatiquement l'émission du mandat de paiement.

45. Une autre réforme majeure est la dématérialisation qui fera l'objet d'un suivi particulier avec la mise en place formelle d'un comité chargé du suivi de la mise en œuvre du processus à travers la prise d'un arrêté conjoint signé par le ministre en charge des finances et celui en charge du développement de l'économie numérique.

46. Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, le comité de suivi des dépenses des projets et programmes de développement créé par arrêté n°2013-0070/MEF/SG/DGB du 27 juin 2013, poursuivra ses activités au cours de l'année 2014 en vue de contribuer à une meilleure exécution des dépenses d'investissement.

Amélioration du partage d'information

47. Le Gouvernement poursuivra sur les autres sites de la DGI, le déploiement du module de recoupement de l'information fiscale dans GERIF afin d'assurer son utilisation optimum dans l'amélioration du partage d'information avec la DGD. De même en vue d'assurer l'harmonisation des données minières, le comité institué à cet effet se réunira régulièrement.

Diversification des produits

48. Dans le cadre de la diversification des produits le gouvernement envisage développer des produits de niches pour attirer des marchés spécifiques. Les produits susceptibles de constituer ces niches sont entre autres le karité, le souchet, le soja, etc.

Energie

49. En vue d'encourager, la production et l'utilisation de l'énergie solaire, les exonérations sur les importations de matériel solaire seront poursuivies. Aussi, en vue d'améliorer sa gestion, sa gouvernance et la qualité des prestations qu'elle offre à sa clientèle, la SONABEL envisage l'élaboration d'un nouveau plan stratégique 2014-2018 sur la base des recommandations et des

plans d'actions issus de l'assistance technique financée par la banque mondiale. Par ailleurs un nouveau contrat plan sera élaboré entre la SONABEL et le l'Etat avant la fin de l'année 2014.

MODALITÉS DU PROGRAMME

50. Le gouvernement a l'intention de prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs et les critères convenus avec les services du FMI, tels que présentés dans les tableaux 1 et 2 du présent mémorandum. Le programme sera examiné conformément au protocole d'accord technique, qui définit les critères de performance quantitatifs et les exigences en matière de communication des données aux services du FMI. La deuxième et troisième revues du programme devraient avoir lieu au cours du mois de septembre 2014, et mars 2015, ou peu de temps après.

Tableau 1. Burkina Faso: Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs au titre de la FEC, Décembre 2013 - Mars 2015

(milliards de FCFA, cumulés depuis le début de l'année, sauf indication contraire)

	2013			2014										2015	
	Dec.			Mars. ⁴				Jun.		Sept. ⁴		Dec.		Mars ⁴	
	Prog.	Aj.	Act.	Prog.	Aj.	Prel.	Réalisé	Prog.	Prog. Rev	Prog.	Prog. Rev	Prog.	Prog. Rev	Prog.	
Critères de performance															
Plafond de financement net intérieur du gouvernement central ¹	56.7	110.0	128.0	Non réalisé	115.0	115.0	-1.9	Réalisé	95.9	67.9	128.0	75.0	109.6	74.4	55.0
Plafond des nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par le gouvernement ^{2,3}	135.9	0.0	55.0	Réalisé	135.9	0.0	83.2	Réalisé	135.9	150.0	135.9	150.0	135.9	150.0	150.0
Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs ²	0.0	0.0	0.0	Réalisé	0.0	0.0	0.0	Réalisé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Repères indicatifs															
Plafond du déficit global, dons compris ⁴	193.3	258.3	210.8	Réalisé	100.9	92.5	-32.5	Réalisé	125.8	125.8	125.8	169.1	197.7	197.7	79.4
Recettes totales	1147.9	...	1117.4	Non réalisé	268.7	...	237.2	Non réalisé	583.2	593.8	863.4	884.3	1242.5	1238.3	276.8
Dépenses sociales de réduction de la pauvreté ⁵	417.9	...	415.0	Non réalisé	115.5	...	63.3	Non réalisé	231.0	244.7	346.5	367.1	462.0	489.5	117.5
Accumulation d'arriérés de paiements intérieurs ²	0.0	...	0.0	Réalisé	0.0	...	0.0	Réalisé	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Sources : Autorités Burkinabé ; et estimations et projections des services du FMI.

¹ Incluant les transferts des décaissements futurs du FMI. Le plafond sur le financement intérieur doit être ajusté conformément à la définition du PAT. Les ventes anticipées des obligations d'état au profit des entreprises publiques sont incluses dans ces cibles.

² A observer de manière permanente.

³ La limite n'est pas liée à des projets spécifiques

⁴ Repère indicatif, sauf pour les critères à observer de manière permanente

⁵ 90 pourcent du montant dans le budget

Tableau 2: Repères structurels

Mesures	Raison	Preuve	Délai
Soumettre au Conseil des ministres un rapport visant l'amélioration de la qualité des dépenses d'investissement. (DGB) .	Améliorer la qualité des dépenses d'investissement.	Rapport en Conseil des ministres	Septembre 2014
Réaliser une étude visant à identifier les options pour renforcer et stabiliser les capacités financières d'intervention du fonds de lissage (SP/SFCL) .	Améliorer la capacité financière d'intervention du fonds de lissage	Rapport de l'étude	Septembre 2014
Faire adopter par le Conseil d'Administration un plan d'action pour la mise en œuvre de l'option choisie pour l'amélioration de la qualité des services financiers offerts par la SONAPOST (SONAPOST)	Améliorer l'accès aux services financiers	Décision du Conseil d'Administration	Décembre 2014
Mettre à jour le plan d'affaires de la SOFITEX, en prenant en compte toutes les nouvelles hypothèses et soumettre la mise à jour à l'approbation du Conseil d'administration (SOFITEX) .	Mettre à jour les prévisions de la situation financière	Décision du Conseil d'Administration	Décembre 2014
Réaliser une étude sur la fiabilité des options de production et d'importation pour tenir compte des nouveaux développements dans le secteur de l'énergie au niveau national et sous régional (SONABEL)	Identifier la meilleure option de production à même de faire face à la demande à moindre coût	Rapport de l'étude	Décembre 2014
Mettre en œuvre un système de suivi satellitaire des marchandises en transit (DGD) .	Lutter contre la fraude et améliorer le recouvrement des recettes	Note sur la mise en œuvre du système	Décembre 2014
Démarrer le processus d'actualisation de l'année de base utilisée par l'INSD pour la production des comptes nationaux (INSD)	Produire les comptes nationaux à partir d'une base actualisée	Note d'étape sur le démarrage du processus	Décembre 2014
Réaliser un audit externe de la SONABHY et de la SONABEL, sous la supervision de l'autorité supérieure de contrôle d'état.	Mieux cerner l'efficacité des subventions et la gestion financière des sociétés auditées	Rapport d'audit et les recommandations	Novembre 2014

Pièce jointe II. Protocole d'accord technique

Ce protocole d'accord technique (PAT) définit les critères de réalisation quantitatifs, les objectifs indicatifs et les repères structurels qui seront utilisés pour évaluer la performance dans le cadre du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) de 2014 à 2016. Le PAT établit le cadre et les délais de communication des données qui permettront aux services du FMI d'évaluer l'application du programme.

CONDITIONALITÉ

1. Les critères de réalisation quantitatifs et les objectifs indicatifs pour fin mars 2014, fin septembre 2014 et fin décembre 2014 sont établis dans le tableau 1 du MPEF. Les repères structurels définis dans le programme sont détaillés dans le tableau 2 du MPEF.

DÉFINITIONS

2. **Gouvernement.** Sauf indication contraire, on entend par «gouvernement» l'administration centrale du Burkina Faso; cela n'inclut pas les administrations locales, la banque centrale ou toute autre entité publique ou appartenant à l'État dont le statut juridique est autonome et qui n'est pas inclus dans le tableau des opérations financières de l'État (TOFE).
3. **Définition de la dette.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, la définition de la dette est spécifiée au point 9 de la décision du Conseil d'administration du FMI no 6230-(79/140), ultérieurement amendée notamment par la décision du Conseil d'administration no 14416-(09/91), telle que publiée sur le site internet du FMI.
4. **Garanties de la dette.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, on entend par garanties de la dette par l'État une obligation juridique explicite d'assurer le service d'une dette en cas de non-paiement de l'emprunteur (moyennant un paiement en espèces ou en nature).
5. **Concessionnalité de la dette.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, une dette est considérée concessionnelle si elle comporte un élément de dons d'au moins 35 %.² La valeur actuelle (VA) de la dette au moment où elle est contractée et calculée en escomptant les futurs paiements de l'emprunteur au titre du service de la dette sur cette dette.³ Le taux d'escompte utilisé est 5,0%.
6. **Dette extérieure.** Aux fins des critères de réalisation pertinents, on entend par dette extérieure une dette contractée ou dont le service est assuré dans une monnaie autre que le franc CFA. Cette définition s'applique également à la dette entre les pays de l'UEMOA. Les critères de réalisation pertinents s'appliquent à la dette extérieure de l'État, des entreprises

² Cette page du site Web du FMI offre un outil pour calculer l'élément dons dans un large éventail de montages financiers: <http://www.imf.org/external/np/pdr/conc/calculator>

³ Le calcul de la concessionnalité tient compte de tous les aspects du contrat de prêt, y compris l'échéance, le différé de remboursement, l'échéancier, les commissions d'engagement et les frais de gestion.

publiques qui reçoivent des transferts de l'Etat et des autres entités publiques dont le gouvernement détient plus de 50 % du capital ou à toute autre dette privée pour laquelle l'État aurait offert une garantie qui constituerait un passif conditionnel.

Critères de réalisation quantitatifs

7. Les critères de réalisation quantitatifs révisés proposés pour 2014 sont les suivants: (i) un plafond sur le financement intérieur net tel que défini ci-dessous dans le paragraphe 10 ; (ii) un plafond sur l'engagement ou la garantie de dette extérieure non concessionnelle par le gouvernement, tels que définis dans les paragraphes 4 à 7 et (iii) un plafond sur la non-accumulation d'arriérés de paiement au titre du service de la dette extérieure.

A. Financement intérieur net

8. Aux fins des critères de réalisation pertinents, on entend par financement intérieur net la somme (i) du crédit bancaire net à l'État, comprenant le crédit bancaire net au Trésor public comme défini ci-après, et les autres créances et dettes de l'État à l'égard des institutions bancaires nationales (les créances liées aux décaissements du FMI sont incluses) ; (ii) du stock non remboursé des bons et obligations de l'État détenu en dehors des banques commerciales nationales ; (iii) des recettes de privatisation et autres créances et dettes de l'État à l'égard des institutions non bancaires nationales. Le crédit bancaire net au Trésor public est défini comme le solde des créances et des dettes du Trésor public à l'égard des institutions bancaires nationales. Les créances du Trésor public incluent les encaisses du trésor burkinabè, les dépôts à la banque centrale, les dépôts dans les banques commerciales, les obligations cautionnées et les dépôts de l'État aux Comptes chèques postaux (CCP). La dette du Trésor public à l'égard du système bancaire inclut le financement de la banque centrale (y compris les avances statutaires, les avances consolidées, le financement du FMI, et le refinancement des obligations cautionnées), les titres d'État détenus par la Banque centrale, les concours des banques commerciales (y compris les titres d'État détenus par les banques commerciales) et les dépôts titrisés de la CNE (Caisse nationale d'épargne postale)/CCP. Le crédit bancaire net à l'État est calculé sur la base des données fournies par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont les chiffres font foi dans le cadre du programme. Tous ces éléments sont calculés sur la base du rapport d'exécution du budget de l'État, qui est présenté chaque mois dans le tableau des opérations financières de l'État préparé par le Ministère de l'économie et des finances.

Ajustement

9. Le plafond cumulatif du financement intérieur net sera ajusté à la hausse par un montant équivalent à la différence entre le soutien extérieur au programme projeté et réalisé, dons projets et prêts-projets exclus, si l'assistance extérieure au programme est inférieure au montant programmé, à concurrence d'un maximum de 65 milliards de francs CFA. Cette différence sera calculée par rapport aux projections du Tableau 1 ci-après. Le plafond ne sera pas ajusté à la baisse au cas où l'assistance extérieure au programme serait plus élevée que le montant programmé.

Tableau 1: Projections d'assistance extérieure au programme (cumulée, milliards de FCFA)			
	Fin juin 2014	Fin septembre 2014	Fin décembre 2014
Dons et prêts	120,1	144,1	180,2

10. Au cas où la valeur des obligations d'État émises au profit des entreprises publiques effectivement vendues aux banques commerciales est inférieure aux projections, le plafond cumulatif du financement intérieur net sera ajusté à la baisse par un montant équivalent à la différence entre les projections et les réalisations. La différence sera calculée en référence aux projections du tableau 2 ci-dessous. Le plafond ne sera pas ajusté à la hausse dans le cas où de telles ventes seront plus élevées que programmé.

Tableau 2: Les projections de ventes aux banques des obligations d'entreprises publiques (cumulée milliards de FCFA)		
Fin juin 2014	Fin septembre 2014	Fin décembre 2014
31,0	31,0	31,0

11. Le Ministère de l'économie et des finances transmettra les données sur le financement intérieur net au FMI dans les six semaines suivant la fin de chaque trimestre.

B. Dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État

Critère de réalisation

12. L'État s'engage à ne pas contracter et à ne pas garantir toute dette extérieure non concessionnelle au-delà du plafond indiqué au Tableau 1 du MPEF. Ce critère de réalisation s'applique à la dette extérieure telle que définie au paragraphe 7 du présent protocole. Il utilise le concept de concessionnalité tel que défini au paragraphe 6 du présent protocole. Ce critère de réalisation s'applique également à toute dette privée garantie par l'État qui constitue une dette publique conditionnelle telle que définie dans les paragraphes 4 à 7 du présent protocole. En outre, ce critère s'applique aux entreprises publiques qui reçoivent des transferts de l'État, aux municipalités et autres entités du secteur public (y compris les organismes d'administration publique, professionnels, scientifiques et techniques) sauf s'ils sont exclus du Tableau 1 du MPEF. Pour autant, ce critère de réalisation ne s'appliquera pas aux bons et aux obligations du Trésor émis en francs CFA sur le marché régional de l'UEMOA, aux crédits normaux à court terme des fournisseurs ni aux prêts du FMI. Cet engagement constitue un critère de réalisation à respecter de manière continue. Il est mesuré sur une base cumulée suite à l'approbation par le Conseil d'administration du FMI de la FEC et aucun facteur d'ajustement ne s'appliquera.

Dates butoirs pour la communication des informations

13. Les détails sur tout prêt (conditions et créanciers) contracté par l'État doivent être communiqués dans les quatre semaines suivant la fin du mois. La même obligation s'applique aux garanties octroyées par l'État.

C. Non-accumulation d'arriérés de paiements extérieurs nouveaux

Critère de réalisation

14. On entend par arriérés extérieurs nouveaux les paiements extérieurs exigibles mais impayés. Dans le cadre du programme, l'État accepte de ne pas accumuler d'arriérés de paiements extérieurs sur sa dette, à l'exception d'arriérés découlant d'obligations en cours de renégociation avec les créanciers extérieurs, y compris les créanciers bilatéraux qui ne font pas partie du Club de Paris. La non-accumulation d'arriérés extérieurs nouveaux du gouvernement est un critère de réalisation à respecter de manière continue.

Dates butoirs pour la communication des informations

15. Les données relatives aux soldes en cours, à l'accumulation et au remboursement des arriérés extérieurs seront communiquées dans les six semaines suivant la fin de chaque mois.

Autres objectifs indicatifs quantitatifs

16. Le programme inclut également des objectifs indicatifs portant sur le déficit global (base engagement, dons inclus) tels que définis dans le paragraphe 19 ci-après, sur le total des recettes de l'État, les dépenses sociales de réduction de la pauvreté et la non-accumulation d'arriérés de paiement intérieur.

A. Déficit budgétaire global, dons inclus

Définition

17. Aux fins du programme, le déficit budgétaire global dons inclus est valorisé sur une base engagements. Il est défini comme la somme du financement extérieur et intérieur net de l'État, mesuré du côté du financement, plus un ajustement sur une base caisse. Le financement extérieur net est la somme des nouveaux emprunts extérieurs moins amortissement. Le financement intérieur net est défini aux paragraphes 10-11 ci-dessus. L'ajustement sur une base caisse est la somme de : (i) toutes les variations des dépenses engagées non mandatées et (ii) la variation des instances de paiement et (iii) la variation des dépôts du trésor.

Ajustement

18. Le plafond sur le déficit budgétaire global, dons inclus, sera ajusté à la hausse par un montant équivalent à la différence entre le soutien extérieur en dons programme projeté et réalisé, dans les cas où les réalisations sont inférieures aux projections, à concurrence d'un ajustement maximal de 65 milliards de francs CFA. Cette différence sera calculée par rapport aux projections du Tableau 3 ci-dessous. Le plafond ne sera pas ajusté à la baisse au cas où l'assistance extérieure au programme réalisée serait plus élevée que le montant projeté.

19. Le plafond sur le déficit budgétaire global, dons inclus, sera ajusté à la baisse par un montant équivalent à la différence entre les prêts-projets projetés et réalisés dans les cas où les réalisations sont inférieures aux projections. Le déficit budgétaire global, dons inclus, sera ajusté à la hausse par un montant équivalent à la différence entre les prêts-projets projetés et réalisés dans les cas où les réalisations sont supérieures aux projections. Cette différence sur le montant sera calculée par rapport aux projections du Tableau 3 ci-après.

	Fin-juin 2014	Fin-septembre 2014	Fin-décembre 2014
Dons	84,6	108,6	126,9
Prêts	14,0	35,0	97,4

20. Au cas où la valeur des obligations d'État émises au profit des entreprises publiques effectivement vendues aux banques commerciales est inférieure aux projections, le plafond sur le déficit budgétaire global, dons inclus, sera ajusté à la baisse par un montant équivalent à la différence entre les projections et les réalisations. La différence sera calculée en référence aux projections dans le tableau 2 ci-dessus. Le plafond ne sera pas ajusté à la hausse dans le cas où de telles ventes seront plus élevées que programmé.

B. Total des recettes de l'État

Définition

21. Le total des recettes de l'État est valorisé sur une base caisse. Elles incluent toutes les recettes fiscales et non fiscales recouvrées par la Direction générale des impôts, la Direction générale des douanes, le Trésor burkinabè et les cellules de recouvrement des recettes par les ministères et institutions. Elles incluent aussi les recettes des chèques trésor.

C. Définition des dépenses sociales de réduction de la pauvreté

22. Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs portant sur des programmes prioritaires identifiés dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté. Ces dépenses couvrent tous les titres budgétaires pour les ministères suivants : Promotion de la Femme et du Genre; Santé ; Action Sociale et Solidarité Nationale ; Éducation Nationale et Alphabétisation ; Agriculture et Sécurité Alimentaire ; Ressources Animales ; Environnement et Développement Durable ; Jeunesse, Formation Professionnelle et Emploi y compris les volets travail et sécurité sociale du ministère de la Fonction Publique du travail et de la Sécurité Sociale; Eau, Aménagement Hydraulique et Assainissement. Elles

intègrent également les pistes rurales et l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés PPTTE (Titre 5) pour le ministère des Infrastructures du Désenclavement et du Transport; et les dépenses PPTTE uniquement pour la Communication; Justice et Droits Humains; Économie et Finances et du ministère des mines, des carrières et l'énergie. A cela s'ajoutent la dotation de la section 98 « Transferts aux collectivités » des ministères de la Santé, de l'agriculture et de la Sécurité alimentaire ainsi que de l'Education Nationale et l'Alphabétisation. Ces dépenses sont suivies directement dans le cadre du budget, et le seuil indicatif pour le programme sera 90% du montant encadré par l'autorité budgétaire.

D. Non-accumulation d'arriérés de paiements intérieurs

Définition

23. L'État n'accumulera pas d'arriérés de paiements intérieurs sur les obligations de l'État pendant la durée du programme. Ceci constitue une cible indicative. Au sens du programme, les arriérés de paiement intérieurs naissent lorsque la date de paiement intervient plus de 90 jours après le fais générateur d'une dette incontestée envers un tiers, sauf délai plus long stipulé dans les termes et conditions de la transaction. Pour le service de la dette, les arriérés naissent 30 jours après la date échue. Sont considérés comme des arriérés selon cette définition :

- Des échéances de dette non honorées 30 jours après l'échéance inscrite dans la convention entre parties (créancier débiteur).
- Des salaires ou des pensions impayés 90 jours après leur échéance.
- Des paiements intervenus en contrepartie d'un service fait s'ils arrivent plus de 90 jours après la liquidation des pièces transmises par les fournisseurs.

Informations complémentaires pour le suivi du programme

24. Afin de permettre aux services du FMI d'évaluer la performance dans le cadre du programme, le gouvernement s'engage à leur communiquer les données suivantes, sous forme de document papier et / ou fichier électronique MS Excel, avec les fréquences et dans les délais spécifiés ci-dessous.

Tableau 4. Résumé des Exigences sur le Reportage des Données

Information	Institution Responsable	Fréquence des Données	Décalage Du Reportage
<i>Finances Publiques</i>			
Le Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) et les tableaux annexes traditionnels; (si les données sur l'exécution des investissements financés sur dons et prêts extérieurs ne sont pas disponibles dans les temps requis, une estimation d'exécution linéaire par rapport aux prévisions annuelles sera utilisée)	MEF	Mensuelle	6 semaines
Le financement intérieur du budget (crédit bancaire net à l'État et stock des bons et obligations du Trésor non remboursés)	MEF/BCEAO	Mensuelle	6 semaines
Des données sur la mise en œuvre du Programme d'investissement public, comprenant le détail des sources de financement	MEF	Trimestrielle	6 semaines
Le stock de la dette extérieure, le service de la dette extérieure, la dette extérieure contractée et le remboursement de la dette extérieure	MEF	Trimestrielle	6 semaines
Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sous forme de tableau	MEF	Mensuelle	6 semaines
Les prix, la consommation, et la taxation des produits pétroliers, incluant : (i) la structure des prix en vigueur du mois concerné; (ii) le calcul détaillé de la structure des prix, partant du prix f.à.b.- et finissant au prix de détail; (iii) les volumes achetés et distribués à la consommation par le distributeur de pétrole (SONABHY); avec distinction entre vente au détail et à l'industrie; et (iv) une ventilation des recettes fiscales sur les produits pétroliers — droits de douane, taxes sur les produits pétroliers (TPP) et taxe sur la valeur ajoutée (TVA) — et les subventions impayées	MEF	Mensuelle	4 semaines
État mensuel des comptes auprès du Trésor, ventilé par grande catégories (services administratifs, entreprises publiques, entreprises d'administration publique, organismes internationaux, déposants privés et autres)	MEF	Mensuelle	6 semaines

Secteur Monétaire

Le bilan consolidé des institutions monétaires	DN de la BCEAO	Mensuelle	6 semaines
Les données provisoires sur la situation monétaire	BCEAO	Mensuelle	6 semaines
Les données finales sur la situation monétaire	BCEAO	Mensuelle	10 semaines
Les taux d'intérêt créditeur et débiteur	BCEAO	Mensuelle	6 semaines
Les indicateurs usuels de supervision bancaire pour les institutions financières bancaires et non bancaires	BCEAO	Mensuelle	6 semaines

Balance des Paiements

Les données annuelles préliminaires de la balance des paiements	BCEAO	Annuelle	9 mois
Les statistiques du commerce extérieur	INSD/BCEAO	Mensuelle	3 mois
Toute révision des données de la balance des paiements (y compris les services, les transferts privés, les transferts officiels, les transactions en capital)	BCEAO	Dès révisions	2 semaines

Secteur Réel

Les comptes nationaux provisoires et toute révision des comptes nationaux	MEF	Annuelle	2 semaines
Les indices des prix à la consommation désagrégés	MEF	Mensuelle	2 semaines

Réformes structurelles et autres données

Toute étude ou rapport officiel consacré à l'économie du Burkina Faso, à compter de sa publication ou de son entrée en vigueur.	MEF		2 semaines
Toute décision, arrêté, loi, décret, ordonnance ou circulaire ayant des implications économiques ou financières, à compter de sa publication ou de son entrée en vigueur.	MEF		2 semaines

Annexe I. Évaluation de la stabilité extérieure

Le déficit extérieur courant a augmenté, passant à environ 10 % du PIB en 2013, mais la situation devrait s'améliorer progressivement à moyen terme, du fait de la stabilisation des investissements et des exportations d'or. Les flux non générateurs d'endettement — transferts officiels et IDE — constituent la principale source de financement extérieur. Il ressort de diverses analyses que le solde courant et le taux de change effectif réel restent largement en phase avec les fondamentaux du pays. Il n'y a pas non plus de signes de déséquilibres des soldes courantes ni de distorsion du taux de change effectif réel au niveau régional. Les réserves officielles de l'UEMOA restent adéquates. La compétitivité structurelle s'est améliorée à certains égards, mais il reste beaucoup à faire, en particulier pour développer les infrastructures et accroître les approvisionnements énergétiques.

Balance des paiements

1. Le déficit extérieur courant (hors dons) a augmenté récemment, en raison d'investissements importants et d'une baisse des exportations d'or¹. Le déficit est passé de 5,7 % du PIB en 2011 (son plus bas historique) à environ 8 % en 2012 et 10 % du PIB en 2013, du fait de la hausse des investissements et de la baisse des exportations d'or. Les investissements, publics en particulier, sont passés d'environ 16 % du PIB en 2011 à approximativement 21 % du PIB en 2013. Cette évolution s'est reflétée dans la balance commerciale : alors qu'elle était équilibrée en 2011, elle est devenue déficitaire : -1,4 % en 2012 et -3,3 % en 2013. Le déficit extérieur courant devrait diminuer peu à peu de 9,8 % du PIB en 2014 aux environs de 8,5 % du PIB en 2019 grâce à la stabilisation des investissements (progressivement financés par l'Épargne nationale) et de la croissance des exportations.

2. Les dons et les investissements directs étrangers (IDE) constituent la principale source de financement extérieur. Les transferts officiels (courants et en capital) sont restés au niveau de 6-6,5 % du PIB ces trois dernières années et ne devraient diminuer que légèrement à moyen terme. Après être passés au-dessus de 2 % du PIB, les IDE devraient demeurer au niveau de 1 % du PIB à moyen terme. Les investissements de portefeuille ont été faibles (environ 0,1 % du PIB) au cours des dix dernières années. Globalement, les flux non générateurs d'endettement devraient demeurer la source prédominante de financement du déficit courant.

Compétitivité des prix

3. L'analyse du taux de change effectif réel (TCER) n'indique pas de distorsion ni de problèmes particuliers de compétitivité des prix au niveau national. Le taux de change effectif nominal s'est apprécié d'environ 9 % depuis le début de 2013, ce qui tient pour une large part à l'appréciation de l'euro. Le taux de change effectif réel, par contre, ne s'est apprécié que modérément, d'environ 4 %, du fait des faibles tensions inflationnistes dans la région et il est resté proche de sa moyenne historique. L'évaluation modélisée (encadré 1) ne révèle pas de

¹ Cette évaluation porte sur le solde courant hors dons, car cette définition plus large du solde extérieur permet de mesurer la vulnérabilité aux variations de tous les flux extérieurs, y compris l'assistance au programme.

distorsion significative du TCER.

Compétitivité des prix et niveau des réserves régionales

4. L'analyse de la stabilité extérieure au niveau régional indique que le taux de change effectif réel est globalement en phase avec les fondamentaux régionaux et le taux de couverture des réserves officielles reste adéquat².

5. Le taux de change effectif réel s'est apprécié d'environ 4 % depuis le début de 2013 en raison de l'appréciation du taux nominal et de l'évolution favorable de l'inflation.

L'application à l'UEMOA de la méthodologie du Groupe consultatif sur les taux de change (GCTC) révèle des écarts mineurs — positifs et négatifs —, ce qui confirme qu'il n'y a pas de problème significatif de compétitivité des prix au niveau régional. Bien que, d'après les estimations, les réserves officielles régionales soient tombées de 7051 milliards de FCFA à la fin 2012 à 6886 milliards de FCFA à la fin 2013, le taux de couverture des réserves demeure adéquat (environ 4,7 mois d'importations de l'année suivante).

Compétitivité structurelle

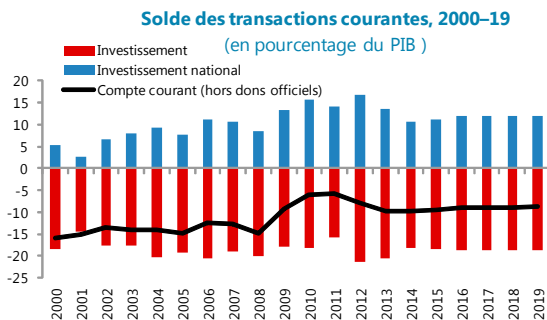
6. Il est nécessaire d'améliorer la compétitivité structurelle. D'après divers indicateurs de la compétitivité, le Burkina Faso se classe parmi les pays les plus performants de la région. Des efforts supplémentaires sont cependant nécessaires pour améliorer le climat des affaires et des investissements.

- D'après les indicateurs de la Banque mondiale (classement «Doing Business»), la situation du pays s'est sensiblement améliorée à certains égards au cours de la dernière décennie (graphique 2). Le Burkina Faso est relativement bien noté en ce qui concerne l'octroi de permis de construire, la création d'entreprise la protection des droits des investisseurs. Les infrastructures de transport demeurent insuffisantes. C'est pourquoi il est relativement plus difficile au Burkina Faso de développer le commerce transfrontalier et d'assurer l'accès à un approvisionnement fiable en électricité que pour les autres pays de l'UEMOA. L'accès aux services financiers et l'enregistrement des biens fonciers restent compliqués. Les progrès se sont poursuivis globalement au cours des deux dernières années et le Burkina Faso a maintenant le score le plus élevé de la région au regard de ces indicateurs (tableau 2). Ces résultats confirment ceux qui sont présentés dans le rapport distinct sur la croissance inclusive.
- D'après les indicateurs de la gouvernance de la Banque mondiale, le Burkina Faso se classe aussi parmi les pays les plus performants de la région, notamment en ce qui concerne la qualité de la réglementation et l'état de droit. Ces indicateurs dénotent cependant un fléchissement modéré au cours des cinq dernières années.

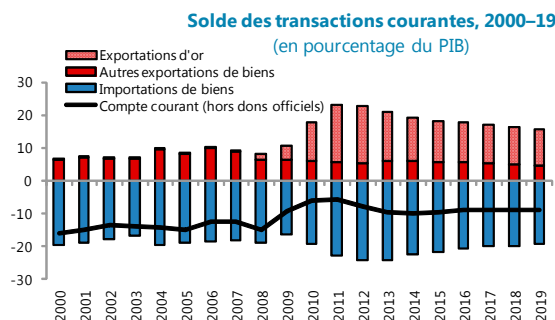
²Rapport sur les politiques communes des États membres de l'UEMOA (IMF Country Report 14/84).

Graphique 1. Burkina Faso : Évolution du secteur extérieur (2000-19)

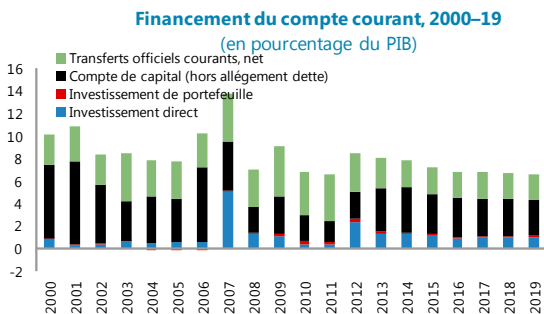
Le déficit courant s'est récemment creusé en raison d'une augmentation des investissements...



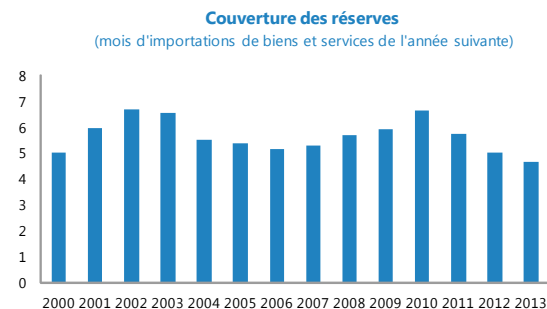
... et du repli des exportations d'or.



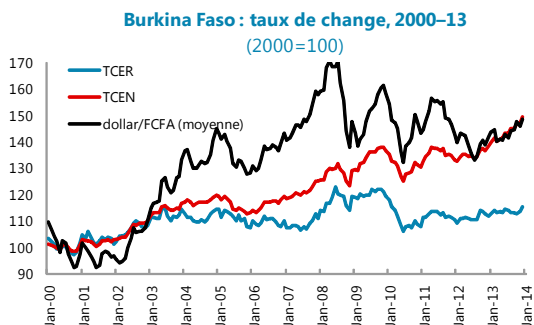
Les transferts officiels et l'IDE restent les principales sources de financement extérieur.



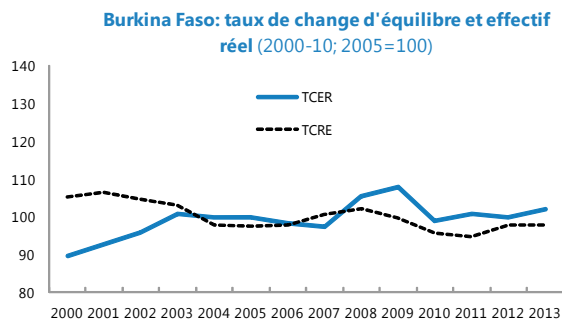
La couverture régionale des réserves est adéquate.



Le taux de change effectif réel s'est légèrement apprécié et ..



... il continue de refléter les fondamentaux du pays.



Source : BCEAO, DTTS, calculs des services du FMI.

Encadré 1. Burkina Faso : évaluation modélisée du taux de change effectif réel

Les trois méthodes différentes du GCTC indiquent des écarts positifs relativement faibles par rapport à l'équilibre (tableau 1), ce qui confirme l'absence de distorsion significative du taux de change effectif réel du Burkina Faso¹.

	Cpte courant/PIB		Élasticité Cpte courant/TCER	TCER ¹
	Norme	Sous-jacent ²		
Équilibre macroéconomique	-5,5	-8,8	-0,4	7,3
Équilibre taux change réel		4,1
Viabilité extérieure	-4,6	-8,8	-0,4	9,3

¹ "-" dénote une sous-évaluation; ² déficit courant moyen terme (hors dons)
Source : estimations des services du FMI.

La première méthode, dite de l'équilibre macroéconomique, consiste à calculer le solde courant d'équilibre compatible avec les fondamentaux à moyen terme. Elle indique qu'il faudrait une dépréciation du taux de change d'environ 7 % pour combler l'écart entre le solde d'équilibre et le solde sous-jacent. La deuxième méthode, dite du taux de change réel d'équilibre, indique une surévaluation du taux de change effectif réel d'environ 4 %. Enfin la méthode dite de la viabilité extérieure consiste à calculer le solde courant qui stabilise les avoirs extérieurs nets à leur niveau de 2012 (24 % du PIB). Cette méthode indique qu'il faudrait une dépréciation d'environ 9 % pour combler l'écart entre le solde sous-jacent et le solde d'équilibre.

¹ La précédente évaluation (2012) indiquait des écarts compris entre 1¼ et 8 %. IMF Country Report 12/158.

Tableau 2. Burkina Faso : Indicateurs Doing Business

	2013*	2014	2013/14
Bénin	175	174	1
Burkina Faso	154	154	0
Côte d'Ivoire	173	167	6
Guinée Bissau	181	180	1
Mali	153	155	-2
Niger	174	176	-2
Sénégal	176	178	-2
Togo	159	157	2
Moyenne	168	168	0
<i>Total pays</i>	<i>185</i>	<i>189</i>	

* Données corrigées

Source : Banque mondiale, Doing Business Indicators, 2014.



BURKINA FASO

18 juin 2014

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV, PREMIÈRE REVUE DE L'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DEMANDE DE DÉROGATION ET DE MODIFICATION DE CRITÈRES DE RÉALISATION — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Approuvé par
**Michael Atingi Ego et
Peter Allum (FMI) et
Jeffrey D. Lewis et
Marcelo Giugale (IDA)**

Préparé conjointement par les services du Fonds monétaire international (FMI) et l'Association internationale de développement (IDA)

La présente analyse de viabilité de la dette (AVD) conjointe de la Banque mondiale et du FMI a été préparée dans le cadre de la première revue du programme appuyé par un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. Elle s'appuie sur de nouvelles données relatives à la dette à fin 2013. Compte tenu de la baisse prévue des cours de l'or, selon les Perspectives de l'économie mondiale (PEM,) et de l'augmentation projetée des dépenses, les soldes courant et budgétaire accusent une forte détérioration, laquelle se répercute sur la croissance à court et moyen terme. Un ajustement à la baisse des statistiques de production effective d'or de 2012 et 2013 a eu pour effet de détériorer fortement le solde des transactions courantes et, partant, le profil de projection. L'analyse pose une hypothèse prudente selon laquelle les réserves aurifères commenceront à s'épuiser aux alentours de 2022, sans que cela soit pleinement compensé par des exportations d'autres minerais. Avec ces hypothèses, aucun des ratios d'endettement extérieur du scénario de référence ne dépasse son seuil respectif de surendettement, cependant un des tests de résistance normalisés met en évidence un dépassement, ce qui signifie que le risque de surendettement du Burkina Faso reste modéré¹. Pour compléter le traitement normalisé de l'AVD, les services des deux institutions ont élaboré un scénario alternatif prévoyant un « choc de croissance » important à court terme. Dans ce scénario, le même test de résistance normalisé provoque un dépassement plus tôt dans le temps, et un test de résistance différent provoque un nouveau dépassement.

¹ Le dernier score CPIA du Burkina Faso est de 3,8, ce qui le place, au regard de ses politiques et ses institutions nationales, parmi le groupe des pays dont les résultats sont « solides ».

CONTEXTE ET HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES

1. À fin 2013, le stock nominal de la dette du Burkina Faso représentait 29,1 % du PIB, soit l'équivalent d'environ 3,6 milliards de dollars (tableau 1). Ce montant est certes légèrement supérieur à celui observé à fin 2012, mais il se situe en dessous de ce qui avait été retenu dans l'AVD de 2013 (3,9 milliards de dollars). La dette intérieure occupe une part légèrement plus grande, ce qui s'explique par les importantes émissions de titres publics en 2013, les retards dans les décaissements des bailleurs de fonds et l'appréciation du taux de change. Environ 75 % du stock total de la dette à fin 2013 correspondait à la dette extérieure, contre 81 % à la fin 2012.

Tableau 1. Stock de la dette publique 2011–13 (milliards FCFA)				
	2011	2012	2013	Pourcentage
Dette publique	1508,2	1616,3	1733,7	100
Extérieure	1216,2	1290,6	1296,0	74,8
Intérieure	291,9	325,8	437,6	25,2
<i>(pourcentage du PIB)</i>				
	2011	2012	2013	
Dette publique	30,5	28,7	29,1	
Extérieure	24,6	22,9	21,8	
Intérieure	5,9	5,8	7,4	

2. **Le tableau 2 et l'encadré 1 résument les principales différences entre la présente AVD et la précédente (juillet 2013) au regard des hypothèses macroéconomiques.** Les principaux changements ont trait aux projections des prix de l'or et à leur incidence; à la révision à la baisse que les autorités ont appliquée rétroactivement aux statistiques de production d'or (voir annexe III, encadré 1); et aux projections des PEM relatives à l'appréciation du taux de change nominal à moyen terme. À court terme, les hypothèses prévoient une croissance légèrement inférieure, encore que cela soit aligné sur la croissance à moyen terme. Si l'on maintient des dépenses globalement à leur niveau actuel, ces hypothèses entraînent un creusement des déficits budgétaire et extérieur à moyen terme. Par ailleurs, le solde des transactions courantes devrait se détériorer davantage à partir de 2022, date à partir de laquelle la production aurifère devrait ralentir, encore qu'il se produise une légère amélioration des soldes budgétaires et extérieurs à plus long terme à mesure que s'ajusteront les niveaux de dépenses et les importations.

Tableau 2. Variation des hypothèses de l'AVD d'avril 2014 par rapport à celle de juillet 2013

		2013	2014	2015	2016	2017	2030	2031	2032
Or (tonnes)	AVD 2014	38,9	40,5	42,5	44,6	46,9	60,0	60,0	60,0
	AVD 2013	45,4	48,6	52,0	54,6	57,3	90,8	92,6	93,6
Or (dollars/once)	AVD 2014 (PEM)	1411	1327	1343	1370	1398	1487	1487	1487
	<i>Banque mondiale</i>		1250	1230	1216	1203			
	AVD 2013	1418	1432	1451	1468	1491	1844	1873	1903
Exportations (% du PIB)	AVD 2014	20,8	19,1	18,3	17,9	17,2	15,6	15,7	15,7
	AVD 2013	25,0	25,2	25,1	24,2	23,6	21,9	21,8	21,6
Croissance du PIB réel (gliss. annuel)	AVD 2014	6,6	6,7	6,8	7,0	6,8	6,0	6,0	6,0
	AVD 2013	7,0	7,0	7,0	6,9	6,8	6,0	6,0	6,0
Compte courant (% du PIB)	AVD 2014	-7,0	-7,2	-7,0	-7,0	-7,0	-7,4	-7,3	-7,3
	AVD 2013	-2,2	-2,2	-2,0	-3,3	-4,1	-4,7	-4,8	-4,9
Solde global (% du PIB)	AVD 2014	-3,5	-3,1	-3,1	-3,0	-3,6	-6,1	-5,9	-5,9
	AVD 2013	-2,4	-2,4	-2,4	-2,1	-3,9	-3,1	-3,0	-2,9

3. La présente AVD s'appuie sur l'hypothèse du maintien d'un niveau modeste de financement non concessionnel sur la période de projection. Les autorités ont déjà conclu des contrats à concurrence d'environ 60 % du critère de réalisation continu sur la dette extérieure non concessionnelle prévue par le programme, principalement pour le projet d'aéroport de Donsin et la construction d'une route entre Dedougou et Tougan, au nord-ouest de la capitale. Les autorités ont sollicité un relèvement du critère de réalisation continu sur la dette extérieure non concessionnelle d'environ 0,2 % du PIB, afin de pouvoir financer deux autres projets d'infrastructures routières (tableau a et encadré 2).

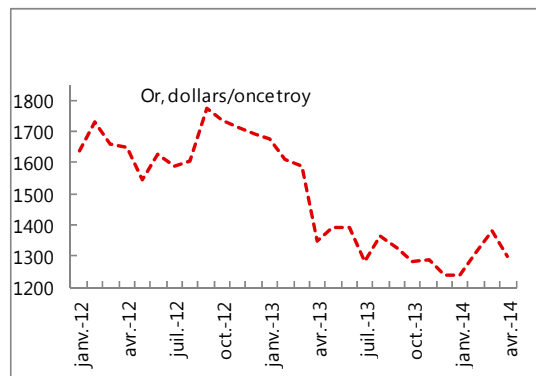
4. L'AVD couvre les emprunts déjà contractés et ceux qui sont projetés, sur la base des décaissements. Les autorités ont réaffirmé leur détermination à faire appel, dans toute la mesure du possible, au financement concessionnel, mais compte tenu du caractère limité de ce type de ressources, la présente AVD prévoit comme hypothèse le maintien d'emprunts non concessionnels, à des niveaux modestes, durant la période couverte par l'analyse. Conformément à cela et à l'hypothèse prudente d'un financement qui deviendra moins concessionnel, l'élément don des nouveaux emprunts devrait diminuer progressivement durant la période à l'examen, notamment durant les dernières années.

Encadré 1. Burkina Faso : hypothèses macroéconomiques de l'AVD

Depuis la précédente AVD les cours de l'or ont sensiblement chuté. Les projections des PEM ont également baissé en moyenne de 20 % sur la période de projection.

La production d'or devrait augmenter de manière soutenue à moyen terme avec la découverte de nouvelles réserves. L'AVD suppose que les réserves seront progressivement épuisées à partir de 2022.

Les hypothèses de croissance du PIB sont plus faibles que celles de l'AVD de 2013 à moyen terme, au vu des résultats de 2013, des perspectives à court terme et des projections des termes de l'échange. La moyenne à plus long terme reste inchangée aux alentours de 6 %.



Le déficit budgétaire global (dons compris) repose sur des niveaux de dépenses stables mais supérieurs et des recettes qui fluctuent au gré des exportations aurifères. Le déficit se creuse avec le ralentissement de la production d'or à partir de 2022 et les dépenses restent inchangées. À long terme, le déficit commence à s'améliorer à mesure que les dépenses s'ajustent.

Composition de la dette : la dette intérieure devrait connaître une modeste augmentation sur la période de projection, ce qui tient aux efforts consentis par les autorités pour développer les marchés financiers nationaux et régionaux. Le reste du déficit est financé par la dette extérieure, mais à des conditions moins généreuses du fait de certains financements non concessionnels et d'une hypothèse plus prudente quant à la capacité d'emprunt à des conditions concessionnelles à l'avenir (l'impact sur la valeur actuelle nette est partiellement compensé par un taux d'actualisation supérieur comme l'explique le paragraphe 4).

Le déficit courant est nettement supérieur à celui prévu dans l'AVD de 2013 sur toute la période de projection, en raison de la révision par les autorités des statistiques de production aurifère de 2012 et 2013. Si l'on ajoute à cela les projections des cours de l'or, les projections des exportations sont sensiblement inférieures à celle de l'AVD de 2013. Les prévisions de déficit courant sont calquées sur celles du déficit budgétaire, avec une détérioration du fait de l'hypothèse d'un épuisement graduel des réserves d'or et d'un retard dans l'ajustement des niveaux d'importation.

Tableau a. Emprunts non concessionnels

Projets	Montant en milliards de FCFA	Créancier
Aéroport international Ouagadougou Donsin	55	Banque islamique de développement & Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (EBID)
Route Dedougou-Tougan	28,2	Banque islamique de développement
Route Guiba-Garango	25,7	En cours
Route Kantchari-Diapaga-Tansarga (frontière avec le Bénin)	38,8	En cours

Encadré 2. Burkina Faso : emprunts non concessionnels

Les emprunts non concessionnels pour lesquels environ 83,2 milliards de francs CFA ont déjà été signés, concernent principalement le projet d'aéroport de Donsin et le projet de route entre Dedougou et Tougan. Les 64,5 milliards de francs CFA restants qui n'ont fait l'objet d'aucun contrat sont prévus pour deux autres projets routiers. Sur les 64,5 milliards, 12 milliards correspondent au montant d'ajustement à la hausse du critère de réalisation continu sur la dette extérieure non concessionnelle prévue par le programme.

Le projet de nouvel aéroport suppose le transfert des activités aéroportuaires existantes du centre-ville à un site situé à 35 km au nord-ouest de Ouagadougou. Une étude de faisabilité de la Banque mondiale a signalé que les avantages escomptés de ce projet dépasseraient ses coûts et a donc appuyé la construction de l'aéroport. À ce jour, deux contrats de prêt ont été signés pour ce projet. Le premier, d'un montant de 50 milliards de francs CFA, est financé par la Banque islamique de développement (BID) à un taux d'intérêt de 2,5 % (élément dons de 22 pourcent); ce financement a été ratifié par l'Assemblée nationale en mars dernier. Le second, d'un montant de 5 milliards de francs CFA, financé par EBID, à un taux d'intérêt de 3 % (élément dons de 23 pourcent), devrait bientôt être rendu officiel.

Les autres prêts concernent trois projets d'infrastructure routière et plus particulièrement le traitement de surface bitumineux des routes existantes ou la construction de nouvelles routes avec traitement de surface bitumineux afin d'améliorer l'accès routier. Le traitement de surface est généralement utilisé pour les routes à faible circulation, mais également pour la remise en état des revêtements existants. Le premier projet signé avec la BID pour un montant de 28,2 milliards de francs CFA est assorti d'un taux d'intérêt de 2,5 % (élément dons de 20 pourcent) et porte sur une route qui relie Dedougou à Tougan au nord-ouest de la capitale (environ 92 km). Les prêts pour les autres projets se situent dans une fourchette de 25,7 à 38,8 milliards de francs CFA, mais le financement n'a pas encore été assuré. Le premier projet porte sur la construction d'une nouvelle route entre Guiba et Garango, dans la partie sud-est du pays. Le second concerne la construction de deux axes routiers reliés entre eux et qui permettront à terme de relier Kantchari, à l'est de Ouagadougou, près de la frontière avec le Niger à Tansarga, près de la frontière avec le Bénin (environ 70 km de route goudronnée).

RÉSULTATS DE L'AVD

A. Dette extérieure

5. Les résultats de l'AVD de 2014 sont globalement inchangés par rapport à 2013, le risque de surendettement étant modéré (graphique 2 et tableau 1). Les perspectives plus pessimistes sur le plan extérieur et budgétaire sont compensées par le taux d'actualisation plus élevé, un niveau nominal de dette extérieure au départ inférieur à celui qui avait été retenu en 2013 et les hypothèses révisées quant à la part respective des financements intérieurs et extérieurs. Dans le

scénario de référence, tous les ratios d'endettement se maintiennent en dessous des seuils de risque. Même avec des perspectives budgétaires et extérieures moins optimistes et avec l'hypothèse du maintien d'emprunts non concessionnelle, le ratio VA de la dette extérieure/exportations culmine à 174,4 % en 2034, soit un niveau nettement inférieur au seuil de risque de 200 %².

6. Comme par le passé, le seuil de risque relatif au ratio VA de la dette/exportations n'est dépassé que dans un des tests de résistance normalisés. Le dépassement est comparable à celui de l'AVD de 2013. Le test de résistance correspond à un choc aux exportations, où l'on suppose que leur croissance diminue d'un écart-type en 2015–16. En effet, la volatilité des cours de l'or continue de représenter un facteur de vulnérabilité important pour les exportations. Dans ce scénario de choc les exportations devraient se maintenir en permanence au niveau inférieur, mais le solde des transactions courantes en pourcentage du PIB devrait revenir à son niveau de référence après le choc, ce qui implicitement suppose un ajustement compensatoire des importations.

B. Résultats de l'AVD publique totale

7. La présente AVD pose l'hypothèse du maintien d'une augmentation modeste du financement intérieur, ce qui porte les niveaux d'endettement à un niveau supérieur à celui de l'AVD de 2013, encore que le ratio dette/PIB reste inférieur au critère de convergence pertinent de l'UEMOA. Cette hypothèse s'explique par les progrès déjà enregistrés dans le développement des marchés obligataires nationaux et par l'expansion projetée du marché régional et des marchés secondaires. L'AVD part de l'hypothèse, relativement prudente, de conditions de nouveaux financements intérieurs proches des conditions actuelles, avec un dispositif de soumission fixe qui pourrait se révéler par trop généreux compte tenu de l'importante sursouscription à laquelle ont donné lieu les récentes émissions obligataires. Cependant, les autorités envisagent d'ores et déjà des dispositifs de soumission variables et d'autres moyens de réduire le coût des financements intérieurs, en permettant une plus grande précision dans le montant et les calendriers de ces financements.

C. Autre scénario de croissance inférieure

8. Pour mettre à l'épreuve la solidité des projections du cadre macroéconomique et des résultats de l'AVD, les services ont élaboré un scénario alternatif. Comme les AVD de 2012 et 2013 ont étudié l'effet d'un choc des cours de l'or et que ce choc fait désormais partie des tests normalisés, les services ont élaboré un scénario alternatif pour évaluer la sensibilité à un choc à court terme sur la croissance, imputable à une sécheresse, mais sans recours à un appui budgétaire

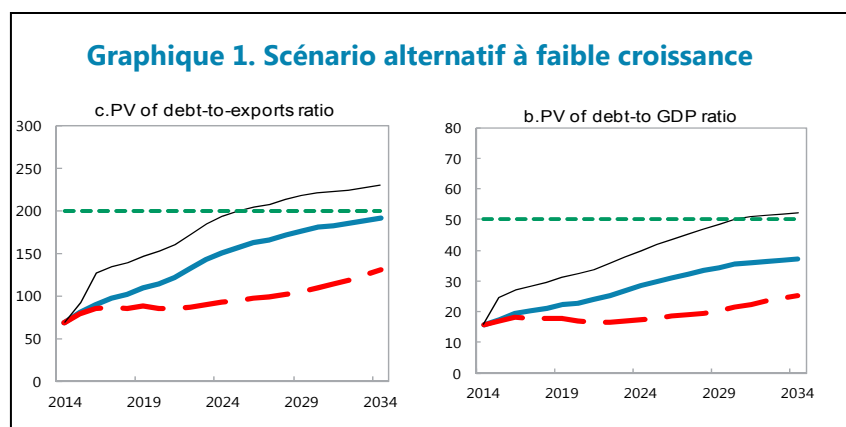
² Les chiffres résiduels de dette extérieure dans le scénario de référence sont supérieurs à ceux de l'AVD de 2013 du fait de creusement sensible du déficit courant en 2012 et en 2013, lui-même imputable à la révision des statistiques officielles de production d'or, tandis que les résultats budgétaires effectifs et l'accumulation de dette sont restés inchangés. Ce décalage entre l'accumulation de dette provenant des chiffres budgétaires et les estimations de flux générateurs d'endettement des chiffres de balance extérieure s'explique sans doute par une sous-estimation de la production/des exportations d'or artisanales dans les données officielles, comme le signale l'encadré 1 de la Question générale « Burkina Faso : Secteur Minier et réflexions sur une règle budgétaire ».

additionnel. De fait, ce choc a simplement pour effet d'amplifier le profil de climat/croissance observé par le passé. Le choc devrait se produire au second semestre 2014, et aurait pour effet de réduire la croissance projetée de 6,7 à 6 %. Ce choc se fait particulièrement sentir en 2015, la croissance projetée chutant de 6,8 à 4,5 %. En 2015, les dépenses publiques augmenteraient sensiblement en réponse aux besoins de sécurité alimentaire et compte tenu des subventions aux cotonculteurs et des autres dépenses visant à atténuer l'impact du choc. Par ailleurs, les recettes budgétaires souffriraient d'une plus faible croissance, d'où un creusement notable du déficit à 5,2 % du PIB en 2015, contre 3,1 % dans le scénario de référence, en tenant compte par ailleurs d'un ajustement compensatoire des dépenses de 0,5 % du PIB touchant les investissements financés sur ressources propres.

9. Sans appui budgétaire additionnel, le creusement du déficit budgétaire serait couvert par un niveau plus élevé de financements intérieurs et par un financement extérieur plus onéreux. Cette augmentation du déficit de 2,1 points de PIB serait financée à près de 10 % par des ressources intérieures supplémentaires, le reste pouvant être couvert par des financements extérieurs non concessionnels supplémentaires. Dans ce scénario, le niveau inférieur des dépenses d'investissement devrait avoir un impact sur la croissance et sur le déficit budgétaire sur les trois années suivantes, avec une accumulation plus forte de dette. Le solde des transactions courantes se détériore moins par rapport au scénario de référence car on suppose que les exportations sont inchangées (le secteur minier n'étant pas touché et le coton ne l'étant que de manière marginale du fait de l'irrigation et des semences OGM) et que le repli de la croissance et des investissements devrait atténuer la demande d'importations. Pour rendre compte de l'effet d'un niveau plus élevé de financements extérieurs non concessionnels, le cadre d'analyse de viabilité de la dette prévoit une réduction de l'élément don global des nouveaux financements à moyen terme pour le ramener à une moyenne approximative de 10 %.

10. Les résultats de l'AVD dans ce scénario révèlent un risque plus élevé de surendettement, encore que ce risque continue d'être jugé «modéré». À lui seul, ce scénario provoque presque un dépassement du seuil VA de la dette/exportations et si on le combine aux tests de résistance normalisés, les seuils VA de la dette/exportation et dette/PIB sont dépassés. Ces résultats, même en maintenant le paramètre or inchangé, mettent plus clairement en évidence le risque «modéré» de surendettement que le scénario de référence, qui se trouve à la charnière des risques «modéré» et «faible». Cela étant, les résultats de l'AVD doivent être interprétés avec prudence, notamment au regard des hypothèses incertaines relatives au lien investissement-croissance, du manque d'actualité des statistiques de comptes nationaux et du fait que les données de balance des paiements continuent d'être révisées.

Impact des chocs exogènes climatiques sur les principaux agrégats macroéconomiques							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	(% du PIB)						
Croissance du PIB réel							
Scénario baissier	6,0	4,5	6,0	6,4	6,4	6,4	6,4
Scénario de référence	6,7	6,8	7,0	6,8	6,7	6,6	6,4
Déficit budgétaire (dons compris)							
Scénario baissier	-3,4	-5,2	-5,1	-4,4	-4,7	-4,9	-4,3
Scénario de référence	-3,1	-3,1	-3,0	-3,6	-3,8	-4,0	-4,0
Solde des transactions courantes							
Scénario baissier	-7,6	-7,5	-7,6	-8,3	-8,4	-8,4	-8,9
Scénario de référence	-7,2	-7,0	-7,0	-7,0	-7,1	-7,2	-7,5
Ratio dette/PIB							
Scénario baissier	22,7	24,0	25,3	25,6	26,2	26,9	27,4
Scénario de référence	22,2	21,9	21,8	21,7	21,8	22,1	22,7



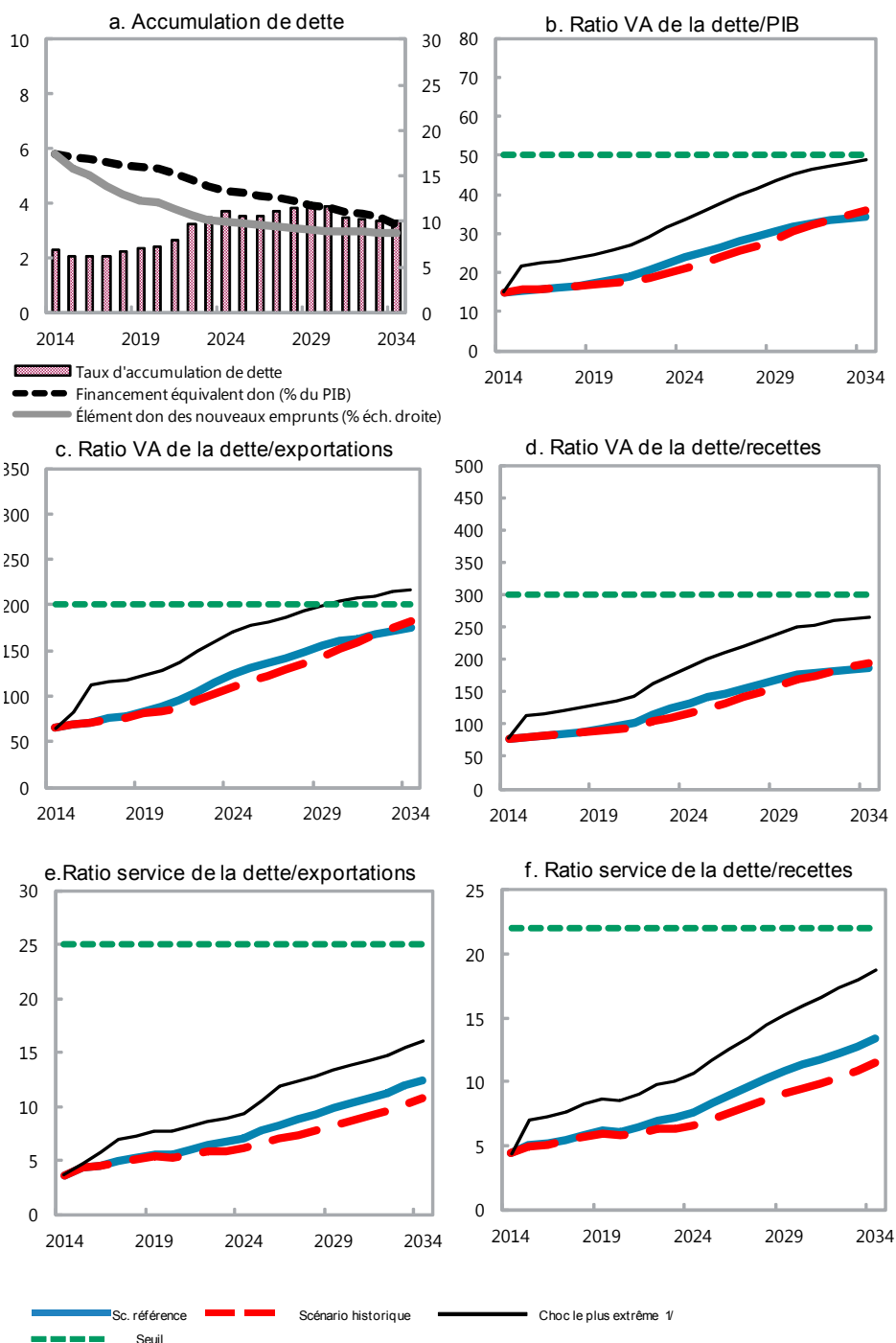
CONCLUSION

11. Les résultats de l'AVD font apparaître que le Burkina Faso continue de connaître un risque «modéré» de surendettement. Le scénario de référence ne fait apparaître aucun dépassement des seuils de surendettement. Cependant, le seuil du ratio VA de la dette/exportations est dépassé dans le test de résistance normalisé prévoyant un choc sur les exportations. Un scénario alternatif à faible croissance combiné aux tests de résistance normalisés fait apparaître un dépassement de ce seuil plus tôt dans le temps, ainsi qu'un dépassement du seuil VA de la dette/PIB.

Avis des autorités

12. Les hypothèses des conclusions de l'AVD ont été examinées avec les autorités, lesquelles s'associent globalement à l'évaluation et au maintien d'un niveau de risque de surendettement «modéré». Elles ont estimé que le scénario alternatif prévoyant un impact sur la croissance du fait d'un choc climatique était utile pour examiner les risques plausibles. S'agissant de l'émission de dette intérieure, elles ont indiqué qu'une nouvelle Agence UMOA Titres a été établie et que dorénavant, la dette intérieure serait émise selon un mécanisme d'adjudication à taux variable. Les autorités ont réaffirmé leur détermination à obtenir des financements concessionnels dans toute la mesure du possible, mais elles demeurent préoccupées par le caractère limité de ces ressources pour les grands projets d'équipement.

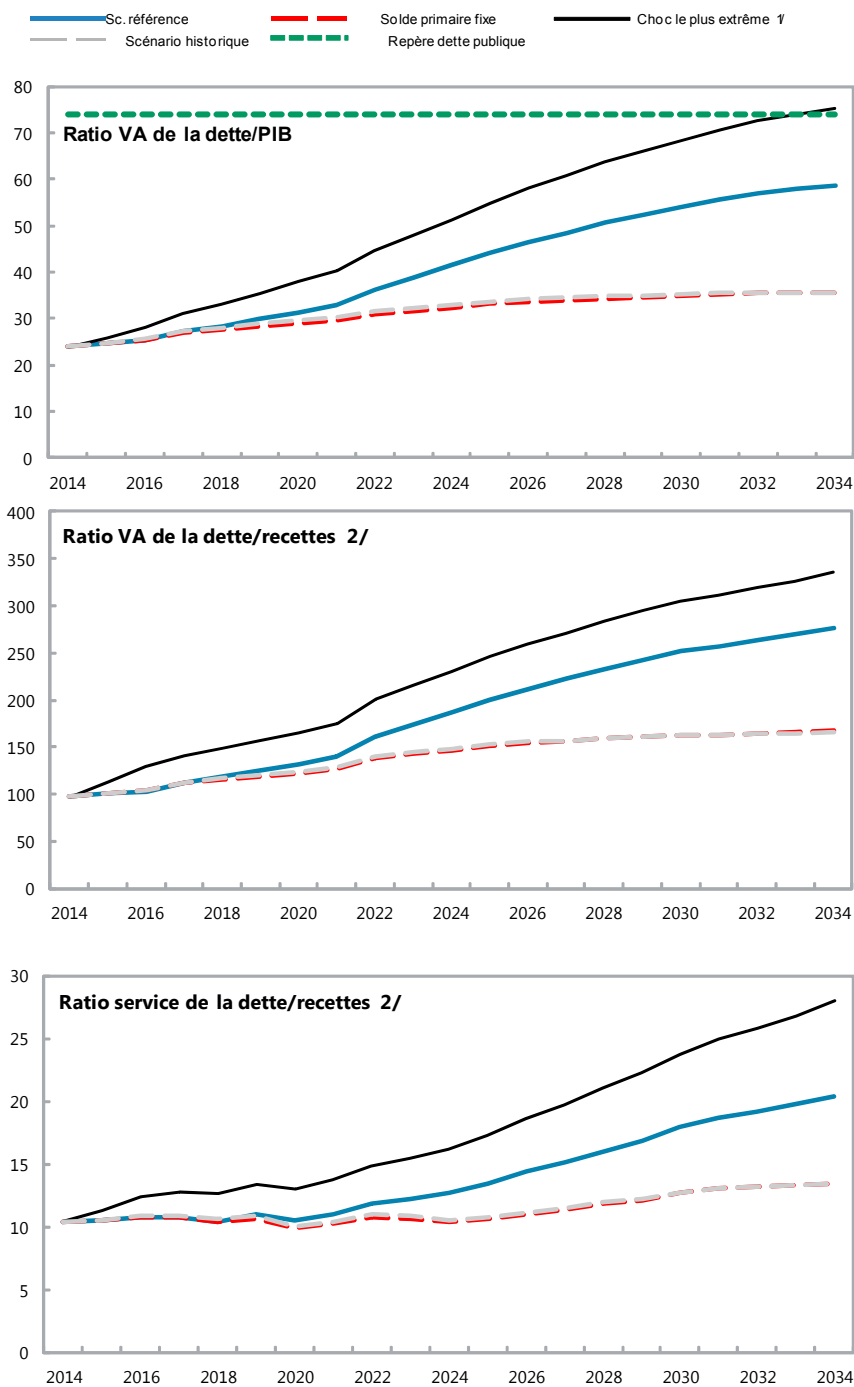
Graphique 2. Burkina Faso: Indicateurs d'endettement contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2014-2034 1/



Sources : autorités burkinabè; estimations et projections des services des deux institutions.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2024 ou avant. Au graphique b. il correspond à un choc de dépréciation ponctuelle; au c. à un choc des exportations; au d. à un choc de dépréciation ponctuelle; au e. à un choc des exportations et au f. à un choc de dépréciation ponctuelle.

Graphique 3. Burkina Faso : Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2014-2034 1/



Sources : autorités burkinabè; estimations et projections des services des deux institutions.
 1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2024 ou avant.
 2/ Les recettes comprennent les dons.

Tableau 3. Burkina Faso. Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2011-2034 1/
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne ^{6/} Ecart-type ^{6/} historique		Projections						2014-2019		2020-2034		
	2011	2012	2013			2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne	2024	2034	Moyenne	
Dette extérieure (nominale) 1/	24.6	22.9	21.8			22.2	21.9	21.8	21.7	21.8	22.1		28.2	38.9		
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	24.6	22.9	21.8			22.2	21.9	21.8	21.7	21.8	22.1		28.2	38.9		
Variation de la dette extérieure	-1.5	-1.7	-1.1			0.4	-0.2	-0.2	-0.1	0.1	0.3		1.7	0.4		
Flux générateurs d'endettement net identifiés	-2.2	1.0	3.8			4.6	4.5	4.7	4.7	4.8	4.9		4.9	3.2		
Déficit extérieur courant hors intérêts	1.3	4.3	6.8	7.0	3.8	6.9	6.6	6.6	6.6	6.6	6.6		6.8	5.8	6.4	
Déficit de la balance des biens et services	6.9	8.7	10.4			10.6	10.1	10.1	10.0	10.0	10.0		10.1	8.5		
Exportations	26.9	26.5	24.6			23.3	22.5	22.1	21.4	21.4	20.8		19.3	19.7		
Importations	33.9	35.1	35.0			33.9	32.6	32.2	31.4	31.3	30.8		29.4	28.2		
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-5.5	-4.8	-4.0	-4.9	0.8	-3.8	-3.6	-3.5	-3.4	-3.3	-3.2		-2.8	-1.8	-2.6	
<i>dont : officiels</i>	-4.2	-3.5	-2.7			-2.6	-2.4	-2.4	-2.3	-2.3	-2.2		-1.8	-1.0		
Autres flux extérieurs courants (négatifs= entrées nettes)	-0.2	0.4	0.4			0.2	0.1	0.1	0.0	-0.1	-0.1		-0.4	-0.9		
IDE nets (négatifs = entrées)	-0.4	-2.3	-1.3	-1.4	1.4	-1.3	-1.2	-0.9	-1.0	-1.0	-1.1		-1.3	-2.0	-1.6	
Dynamique endogène de la dette 2/	-3.1	-1.0	-1.7			-1.0	-1.0	-1.0	-0.9	-0.8	-0.7		-0.6	-0.6		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.2	0.3	0.2			0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.6		0.9	1.5		
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.1	-2.1	-1.4			-1.3	-1.4	-1.4	-1.3	-1.3	-1.3		-1.5	-2.1		
Contribution des variations de prix et de taux de change	-2.2	0.9	-0.5				
Résiduel (3-4) 3/	2.2	-0.7	-1.5			-0.8	-1.2	-1.4	-1.4	-1.2	-1.2		-0.5	-0.7		
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
VA de la dette extérieure 4/	14.1			15.0	15.4	15.8	16.1	16.6	17.2		23.8	34.3		
En pourcentage des exportations	57.4			64.6	68.6	71.6	75.5	77.9	82.8		123.5	174.4		
VA de la dette extérieure CGE	14.1			15.0	15.4	15.8	16.1	16.6	17.2		23.8	34.3		
En pourcentage des exportations	57.4			64.6	68.6	71.6	75.5	77.9	82.8		123.5	174.4		
En pourcentage des recettes publiques	75.1			77.9	79.9	82.1	84.9	88.0	91.5		132.6	186.7		
Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)	2.2	2.7	3.0			3.6	4.3	4.5	4.9	5.2	5.6		7.1	12.5		
Ratio service de la dette CGE/exportations (en pourcentage)	2.2	2.7	3.0			3.6	4.3	4.5	4.9	5.2	5.6		7.1	12.5		
Ratio service de la dette CGE/recettes (en pourcentage)	3.7	4.0	4.0			4.4	5.0	5.1	5.5	5.8	6.2		7.6	13.3		
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	0.2	0.3	0.8			0.9	1.0	1.1	1.2	1.3	1.5		2.3	4.6		
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	2.8	6.0	8.0			6.6	6.9	6.8	6.7	6.5	6.4		5.2	5.3		
Principales hypothèses macroéconomiques																
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	5.0	9.0	6.6	6.1	2.1	6.7	6.8	7.0	6.8	6.7	6.6		6.8	6.3	6.0	6.2
Déflateur du PIB en dollars (variation en pourcentage)	9.2	-3.4	2.4	4.9	6.9	4.2	3.8	3.2	3.6	3.4	3.4		3.6	2.0	2.2	2.0
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 5/	1.0	1.2	1.0	1.0	0.2	1.4	1.8	2.1	2.3	2.7	2.9		2.2	3.8	4.3	4.0
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	46.8	3.7	1.4	26.8	28.2	5.1	7.1	8.4	7.2	10.3	7.4		7.6	8.5	7.7	7.9
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	36.5	9.4	8.8	17.3	15.7	7.4	6.7	9.0	7.9	10.3	8.6		8.3	7.8	6.9	7.7
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	17.5	15.9	15.1	13.9	12.9	12.3		14.6	10.0	8.7	9.8
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	16.1	17.7	18.8			19.3	19.3	19.3	19.0	18.9	18.8		18.0	18.4	18.2	
Flux d'aide (en milliards de dollars) 7/	0.8	0.8	0.8			0.8	0.9	0.9	1.0	1.1	1.2		1.4	2.2		
<i>dont : dons</i>	0.5	0.5	0.7			0.7	0.8	0.9	0.9	1.0	1.1		1.3	2.1		
<i>dont : prêts concessionnels</i>	0.3	0.2	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1		0.1	0.1		
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 8/			5.8	5.7	5.6	5.5	5.4	5.4		4.5	3.2	4.2	
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 8/			72.7	72.9	72.3	71.5	69.2	67.7		54.4	45.0	53.1	
<i>Pour mémoire :</i>																
PIB nominal (milliards de dollars)	10.5	11.0	12.0			13.4	14.8	16.4	18.1	20.0	22.1		33.2	73.4		
Croissance du PIB nominal en dollars	14.6	5.3	9.2			11.1	10.8	10.5	10.7	10.4	10.3		10.6	8.4	8.4	8.3
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars)	1.8			2.0	2.3	2.6	2.9	3.4	3.8		8.0	25.4		
(VAt - VAT-1)/PIBt-1 (en pourcentage)			2.3	2.0	2.1	2.1	2.2	2.4		2.2	3.7	3.3	3.4
Envois de fonds bruts des travailleurs (milliards de dollars)	0.2	0.2	0.2			0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3		0.4	0.6		
VA de la dette extérieure CGE (en % du PIB + envois de fonds)	13.9			14.8	15.2	15.6	16.0	16.4	17.0		23.6	34.0		
VA de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de fon	54.1			60.9	64.7	67.7	71.4	73.7	78.3		117.0	166.9		
Service de la dette extérieure CGE (en % des exportations+envois de	2.9			3.4	4.1	4.2	4.6	4.9	5.3		6.7	11.9		

Sources : autorités burkinabè; estimations et projections des services des deux institutions.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - p(1+g)] / (1+g + p + g)$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et p = taux de croissance du déflateur du PIB en

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

5/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

7/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

8/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Tableau 4. Burkina Faso : Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2011-2034

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne	s/ Ecart type	Estimation					Projections			2020-34 Moyenne
	2011	2012	2013			2014	2015	2016	2017	2018	2019	2014-19 Moyenne	2024	
Dette du secteur public 1/	30,5	28,7	29,1			31,1	31,2	31,2	32,7	33,6	34,7		45,7	63,2
<i>dont : libellée en devises</i>	24,6	22,9	21,8			22,2	21,9	21,8	21,7	21,8	22,1		28,2	38,9
Variation de la dette du secteur public	1,3	-1,8	0,4			1,9	0,1	0,0	1,5	0,9	1,1		2,6	0,9
Flux générateurs d'endettement identifiés	0,1	-0,5	1,1			0,8	0,3	0,1	0,7	0,9	1,0		2,4	1,1
Déficit primaire	2,0	2,6	2,5	1,6	6,6	1,7	1,7	1,5	2,0	2,4	2,5	2,0	4,1	3,5
Recettes et dons	21,2	22,7	24,2			24,7	24,6	24,5	24,2	24,0	23,8		22,0	21,2
<i>dont : dons</i>	5,1	4,9	5,5			5,4	5,3	5,3	5,2	5,1	5,0		4,0	2,9
Dépenses primaires (hors intérêts)	23,2	25,3	26,8			26,3	26,3	26,0	26,2	26,4	26,3		26,1	24,8
Dynamique automatique de la dette	-1,9	-3,1	-1,5			-0,8	-1,5	-1,4	-1,3	-1,5	-1,5		-1,7	-2,5
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-2,4	-3,2	-0,5			-0,7	-1,1	-1,1	-1,0	-1,3	-1,2		-1,7	-2,5
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-1,0	-0,7	1,2			1,1	0,8	1,0	1,0	0,8	0,9		0,9	1,1
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-1,4	-2,5	-1,8			-1,8	-2,0	-2,0	-2,0	-2,1	-2,1		-2,5	-3,5
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	0,5	0,1	-0,9			-0,1	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Produit des privatisations (négatif)	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Résiduel, y compris variations des actifs	1,2	-1,3	-0,6			1,1	-0,2	-0,1	0,8	0,0	0,1		0,2	-0,2
Autres indicateurs de viabilité														
VA de la dette du secteur public	21,5			24,0	24,7	25,2	27,2	28,4	29,8		41,3	58,7
<i>dont : libellée en devises</i>	14,1			15,0	15,4	15,8	16,1	16,6	17,2		23,8	34,3
<i>dont : extérieure</i>	14,1			15,0	15,4	15,8	16,1	16,6	17,2		23,8	34,3
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du sect pi
Besoin de financement brut 2/	3,3	4,1	4,6			4,3	4,3	4,1	4,6	4,9	5,1		6,9	7,9
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	88,6			97,1	100,3	102,8	112,4	118,6	125,1		187,5	276,3
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	114,3			124,1	127,8	130,8	142,8	150,3	158,3		229,7	319,3
<i>dont : extérieure 3/</i>	75,1			77,9	79,9	82,1	84,9	88,0	91,5		132,6	186,7
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/	6,1	6,6	8,4			10,4	10,5	10,7	10,8	10,4	10,9		12,8	20,4
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/	8,0	8,5	10,8			13,3	13,4	13,6	13,7	13,2	13,8		15,6	23,6
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	0,7	4,4	2,1			-0,3	1,6	1,5	0,5	1,5	1,4		1,5	2,6
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires														
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	5,0	9,0	6,6	6,1	2,1	6,7	6,8	7,0	6,8	6,7	6,6	6,8	6,3	6,0
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcenta	1,0	1,2	1,0	1,0	0,2	1,4	1,8	2,1	2,3	2,7	2,9	2,2	3,8	4,3
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	1,7	0,4	15,4	3,6	5,3	15,1	10,5	10,8	10,3	6,6	6,3	10,0	2,8	1,5
Dépréciation du taux de change réel (en %, + indique une dépréciati	2,3	0,5	-4,3	-0,8	8,3	-0,7
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	5,6	4,6	-0,9	3,1	3,1	1,1	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	1,8	2,0	2,2
Croissance des dépenses primaires réelles (corrégée du déflateur du f	2,5	18,9	12,9	3,5	6,7	4,9	6,7	5,8	7,6	7,5	6,5	6,5	6,2	5,3
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	17,5	15,9	15,1	13,9	12,9	12,3	14,6	10,0	8,7

Sources : autorités burkinabè; estimations et projections des services des deux institutions.

1/ Le secteur public comprend l'administration centrale et certaines entreprises publiques.

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Les recettes excluent les dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, sous réserve de la disponibilité de données.

Tableau 5. Burkina Faso: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2014-2034
(en pourcentage)

	Projections							2034
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2024	
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	15	15	16	16	17	17	24	34
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	15	15	16	16	16	17	21	36
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	15	16	17	18	19	20	30	48
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	15	16	17	17	18	18	25	37
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 3/	15	17	21	21	21	21	27	36
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	15	16	18	18	19	19	27	39
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 4/	15	16	17	17	18	18	25	35
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	15	15	14	14	15	16	23	36
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 5/	15	22	22	23	24	24	34	49
Ratio VA de la dette/exportations								
Scénario de référence	65	69	72	76	78	83	124	174
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	65	69	71	74	76	81	109	182
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	65	71	77	83	88	96	156	243
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	65	69	72	76	78	83	124	176
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 3/	65	83	112	116	118	123	170	217
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	65	69	72	76	78	83	124	176
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 4/	65	72	76	80	82	87	128	177
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	65	60	52	56	59	64	103	157
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 5/	65	69	72	76	78	83	124	176
Ratio VA de la dette/recettes								
Scénario de référence	78	80	82	85	88	92	133	187
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	78	80	81	84	86	89	117	195
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	78	83	88	94	100	106	167	260
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	78	83	87	90	94	97	141	199
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 3/	78	89	108	109	111	114	152	194
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	78	85	92	95	99	103	149	210
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 4/	78	84	88	90	93	96	137	189
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	78	77	70	74	78	83	130	198
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 5/	78	113	116	120	125	130	188	265

Tableau 5. Burkina Faso: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2014-2034 (suite)
(en pourcentage)

Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	4	4	4	5	5	6	7	12
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	4	4	4	5	5	5	6	11
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	4	4	4	5	5	6	8	18
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	4	4	4	5	5	6	7	12
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 3/	4	5	6	7	7	8	9	16
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	4	4	4	5	5	6	7	12
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 4/	4	4	5	5	5	6	7	13
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	4	4	4	4	4	5	6	11
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 5/	4	4	4	5	5	6	7	12
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	4	5	5	5	6	6	8	13
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2014-2034 1/	4	5	5	5	6	6	7	11
A2. Nouveaux prêts du secteur public à des conditions moins favorables en 2014-2034 2/	4	5	5	5	6	6	9	19
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-2016	4	5	5	6	6	7	8	14
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 3/	4	5	5	6	7	7	8	14
B3. Déflateur du PIB en \$ à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	4	5	6	6	7	7	8	15
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2015-16 4/	4	5	5	6	6	6	8	14
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	4	5	5	5	6	6	8	14
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2015 5/	4	7	7	8	8	9	11	19
<i>Pour mémoire :</i>								
Elément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	9	9	9	9	9	9	9	9

Sources : autorités burkinabè; estimations et projections des services des deux institutions.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'endettement.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que la période de grâce et les échéances sont les mêmes que dans ce scénario.

3/ Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.

Tableau 6. Burkina Faso : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2014-2034

	Projections							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2024	2034
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	24	25	25	27	28	30	41	59
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	24	25	26	27	28	29	33	35
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2014	24	25	25	27	28	28	32	36
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	24	25	26	28	30	32	47	77
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	24	26	28	31	33	35	51	75
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	24	31	37	38	39	40	50	64
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	24	28	32	34	36	38	51	72
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2015	24	31	31	32	33	34	45	65
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2015	24	34	34	35	36	37	47	63
Ratio VA de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	97	100	103	112	119	125	188	276
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	97	100	104	113	116	120	148	166
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2014	97	100	103	112	115	118	147	167
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	97	101	104	115	123	132	210	357
	0							
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	97	104	113	127	137	147	230	352
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	97	125	151	159	163	168	226	303
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	97	113	130	141	149	157	231	335
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2015	97	124	125	133	138	143	206	305
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2015	97	137	138	146	151	156	216	296
Ratio service de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	10	11	11	11	10	11	13	20
A. Scénarios de rechange								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	10	11	11	11	11	11	11	13
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2014	10	11	11	11	10	11	10	13
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	10	11	11	11	11	11	14	26
	0							
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	10	11	11	12	12	12	15	26
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2015-16	10	11	12	15	15	13	15	23
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	10	11	12	13	13	13	15	25
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2015	10	11	12	13	13	13	16	28
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2015	10	11	13	16	12	13	14	23

Sources : autorités burkinabè; estimations et projections des services des deux institutions.

1/ Suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart-type, divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.

2/ Les recettes comprennent les dons.



BURKINA FASO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2014 AU TITRE DE L'ARTICLE IV, PREMIÈRE REVUE DE L'ACCORD TRIENNAL AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT ET DEMANDE DE DÉROGATION ET DE MODIFICATION DE CRITÈRES DE RÉALISATION — ANNEXE D'INFORMATION

18 juin 2014

Préparé par

Département Afrique

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONJOINT	7
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	8

RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 30 mars 2014)

Statut : date d'admission : 2 mai 1963

Compte des ressources générales :	Millions de DTS % de la quote-part	
<u>Quote-part</u>	60,20	100,00
<u>Avoirs du FMI en monnaie locale (taux de change)</u>	52,62	87,40
<u>Position dans la tranche de réserve</u>	7,59	12,61
Département des DTS :	Millions de DTS % de l'allocation	
<u>Allocation cumulative nette</u>	57,58	100,00
<u>Avoirs</u>	48,13	83,59
Encours des achats et des prêts :	Millions de DTS % de la quote-part	
Accords au titre de la FEC	139,24	231,30

Accords financiers les plus récents :

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (Millions de DTS)	Montant tiré (Millions de DTS)
FEC	27 décembre 2013	26 décembre 2016	27,09	2,55
FEC	14 juin 2010	31 décembre 2013	82,27	79,05
FEC [/]	23 avril 2007	22 avril 2010	48,16	47,16

Projections des paiements au FMI ^{1/}

(millions de DTS, d'après l'utilisation des ressources à ce jour et des avoirs actuels en DTS) :

	À échoir				
	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Principal	4,08	14,13	14,45	17,80	24,15
Commissions/ intérêts	0,01	0,34	0,30	0,27	0,22
Total	4,09	14,47	14,75	18,06	24,36

^{1/} Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'Initiative PPTE

	<i>Cadre initial</i>	<i>Cadre renforcé</i>	<i>Total</i>
<i>I. Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE</i>			
<i>Date du point de décision</i>	<i>Sept. 1997</i>	<i>Juil. 2000</i>	
<i>Aide promise par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU)^{2/}</i>	<i>229,00</i>	<i>324,15</i>	
<i>dont : FMI (millions de dollars EU)</i>	<i>21,70</i>	<i>35,88</i>	
<i>(équivalent en millions de DTS)</i>	<i>16,30</i>	<i>27,67</i>	
<i>Date du point d'achèvement</i>	<i>Juil. 2000</i>	<i>Avr. 2002</i>	
<i>II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)</i>			
<i>Aide décaissée au pays membre</i>	<i>16,30</i>	<i>27,67</i>	<i>43,97</i>
<i>Aide intérimaire</i>	<i>--</i>	<i>4,15</i>	<i>4,15</i>
<i>Solde au point d'achèvement</i>	<i>16,30</i>	<i>23,52</i>	<i>39,82</i>
<i>Décaissement additionnel intérêts courus^{4/}</i>	<i>--</i>	<i>2,01</i>	<i>2,01</i>
<i>Total décaissements</i>	<i>16,30</i>	<i>29,68</i>	<i>45,98</i>

Mise en œuvre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM)

I. Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ^{1/}			62,12
Financé par le compte de fiducie IADM			57,06
Reliquat des ressources PPTE			5,06
II. Allègement de dette par mécanisme (millions de DTS)			
	<u>Dette admissible</u>		
<u>Date de décaissement</u>	<u>CRG</u>	<u>FFRPC</u>	<u>Total</u>
Janvier 2006	Sans objet	62,12	62,12

^{2/} L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

^{3/} Dans le cadre renforcé, un complément est décaissé au point d'achèvement, qui correspond au produit des intérêts perçus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période intérimaire.

^{4/} L'IADM fournit aux pays membres admis à en bénéficier un allègement intégral de leur dette. L'aide sous forme de dons provenant du compte de fiducie de l'IADM et les ressources de l'initiative PPTE assurent un allègement portant sur le stock intégral de la dette envers le FMI à fin 2004 qui reste exigible à la date où le membre est admis à en bénéficier.

Évaluation des sauvegardes

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est la banque centrale commune des États membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA). La dernière évaluation des sauvegardes pour la BCEAO a été achevée le 13 décembre 2013. Il ressort de cette évaluation que le dispositif de contrôle de la BCEAO reste solide et que, grâce à la mise en œuvre de la réforme institutionnelle de 2010 de l'UEMOA, la BCEAO a renforcé son dispositif de gouvernance. Elle a notamment mis en place un comité d'audit pour superviser le processus d'information financière et d'audit, accru sa transparence en publiant plus rapidement ses états financiers audités et s'est engagée à appliquer les normes internationales d'information financière (IFRS) d'ici la fin de 2014. L'évaluation a en outre signalé certaines limitations liées au processus d'audit externe et a recommandé de prendre des mesures pour assurer le bon fonctionnement du mécanisme, en sélectionnant un deuxième cabinet d'audit expérimenté pouvant prendre part à des audits conjoints.

Système de change

Le Burkina Faso est membre de de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le système de change, commun à tous les membres de l'Union, est libre de toute restriction aux paiements et aux transferts au titre de transactions internationales courantes. La monnaie commune, le franc CFA, a été rattachée au franc français au taux de 0,02 franc français pour 1 franc CFA. Le 12 janvier 1994, le FCFA a été dévalué et la nouvelle parité fixée à 0,01 franc français pour 1 FCFA. Le 31 décembre 1998, le franc CFA a été rattaché à l'euro au taux de 655,96 FCFA = 1 euro.

Les autorités ont confirmé que le Burkina Faso n'a imposé aucune mesure susceptible d'entraîner des restrictions de change au sens des statuts du FMI. Elles informeront le FMI si une mesure de ce type est mise en place.

Certains aspects du système de change ont également été examinés dans le rapport intitulé «UEMOA : Rapport des services du FMI sur les politiques communes des pays membres» (Rapport du FMI No. 13/92, du 8 mars 2013).

Consultations au titre de l'article IV

La fréquence des consultations au titre de l'article IV avec le Burkina Faso est fixée conformément à la décision du Conseil d'administration du 15 juillet 2002 relatif au cycle des consultations. Les entretiens relatifs aux consultations de 2011 et à la troisième revue de l'accord FEC se sont déroulés à Ouagadougou du 29 septembre au 14 octobre 2011. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été achevées par le Conseil d'administration le 21 décembre 2011 (Rapport du FMI No. 12/58). En concluant les consultations de 2011 au titre de l'article IV, les administrateurs ont félicité les autorités burkinabè de la mise en œuvre soutenue de réformes structurelles et politiques économiques judicieuses qui ont contribué à renforcer la croissance économique, à réduire l'inflation et à assurer une position extérieure favorable. Ils ont souligné que

la poursuite du rééquilibrage budgétaire, l'amélioration des politiques sociales et l'exécution décisive des réformes structurelles contribueront de façon cruciale à réaliser une croissance soutenue et généralisée et à faire reculer la pauvreté. Les administrateurs ont convenu avec les autorités qu'il faut privilégier la hausse des investissements destinés à combler le manque d'infrastructures et à doper la croissance économique. Mais ils ont souligné la nécessité d'accroître l'efficacité des investissements et de veiller à ce que les stratégies de financement des investissements répondent à l'impératif de viabilité de la dette à long terme.

Participation au programme d'évaluation du secteur financier (PESF) et aux rapports sur l'observation des normes de code (RONC)

Une mission PESF a été effectuée conjointement par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international en 2008. Un PESF régional pour l'UEMOA a été réalisé en 2007. Un RONC sur les données a été publié en 2002.

Assistance Technique

Domaine	Date
Revue de la mise en œuvre du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de l'UEMOA	Avril 2014
Budgétisation à moyen terme	Février 2014
Revue de la mise en œuvre des réformes de GFP	Février 2014
Achèvement de la préparation du nouveau manuel d'audit	Février 2014
Statistiques de secteur réel et comptes nationaux	Septembre 2013
Régime fiscal du secteur minier	Juillet 2013
Formation en GFP pour la Cour des Comptes	Juillet 2013
Revue des progrès de la stratégie d'exécution du cadre harmonisé de GFP de l'UEMOA	Avril 2013
Rapport sur la mission de statistiques de finances publiques	Avril 2013
Statistiques de secteur réel	Avril 2013
Budgétisation programme	Février 2013
Administration douanière	Janvier 2013
Analyse de viabilité de la dette	Novembre 2012
Gestion de la dette publique	Septembre 2012
Chaîne de la dépense	Septembre 2012
Mise en œuvre du transfert électronique de fonds pour le recouvrement de l'impôt	Septembre 2012
Cadre pour la gestion des risques budgétaires liés aux partenariats public-privé	Juillet 2012
Politique fiscale	Juillet 2012
Stratégie d'exécution du cadre de gestion des finances publiques de l'UEMOA	Janvier 2012

Administration fiscale, renforcement de la gestion des arriérés fiscaux	Avril 2012
Supervision bancaire	(Expert de longue durée, mars 2011-2012)
Budgets programme	Novembre 2011
Gestion de la dette publique/risque de portefeuille	Octobre 2011

Représentant résident

M. Jean-Baptiste Le Hen a été nommé au poste de Représentant résident au Burkina Faso en septembre 2012 et a été depuis affecté à Ouagadougou.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION CONJOINT

Titre	Produits	Mission	Date envisagée
A. Informations réciproques sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque durant les 12 mois à venir	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de la pauvreté 		Oct. 2014
	<ul style="list-style-type: none"> Revue des dépenses publiques (y compris gestion des investissements publics) 	Nov. 2014	Mai 2015
	<ul style="list-style-type: none"> Note d'orientation sur le secteur financier 		
	<ul style="list-style-type: none"> Étude sur le système de S&E pour le fonds relatif aux intrants cotonniers 	Juin 2014	Déc. 2014
	<ul style="list-style-type: none"> Étude sur le mécanisme et le fonctionnement d'un fonds de garantie dans le secteur des transports 	Juin 2014	Déc. 2014
	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de la performance des douanes 		Achevé
Travail du FMI durant les 12 mois à venir	Programme appuyé par le FMI		
	<ul style="list-style-type: none"> Deuxième revue FEC 	Oct. 2014	Déc. 2014
	<ul style="list-style-type: none"> Troisième revue FEC 	Mar 2015	Mai 2015
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la nouvelle politique d'endettement selon besoins 		
	<ul style="list-style-type: none"> Travail au plan national et régional sur règle budgétaire pour gérer les recettes issues des ressources naturelles 		
	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des besoins régionaux en énergie 		
	Assistance technique		
	<ul style="list-style-type: none"> MSFP 2001 		
	<ul style="list-style-type: none"> MBP 6 		
	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de l'AT sur la fiscalité minière 		
	<ul style="list-style-type: none"> AT sur la budgétisation programme 		
<ul style="list-style-type: none"> AT sur la comptabilité nationale (trimestrielle et année de base) 			
B. Demandes réciproques			
Demandes du FMI	<ul style="list-style-type: none"> AT sur les marchés publics 	À définir	
	<ul style="list-style-type: none"> AT sur le secteur judiciaire 		
	<ul style="list-style-type: none"> Travail sur le secteur énergétique 		
	<ul style="list-style-type: none"> Questions liées à l'exploitation minière artisanale (travail des enfants, environnement, etc.). 		
Demandes de la Banque	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour régulière des projections macroéconomiques à moyen terme 		
	<ul style="list-style-type: none"> Note relation Fonds (pour les opérations d'appui budgétaire) 		
C. Accord sur des missions et produits conjoints			
Produit conjoint	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de l'AT sur la gestion de la dette (Banque chef de file) 		

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

I. Évaluation des données fournies aux fins de la surveillance

Généralités : Les données communiquées comportent des déficiences mais peuvent dans l'ensemble être utilisées à des fins de surveillance. Les domaines les plus touchés sont la comptabilité nationale et les statistiques des prix. Le Burkina Faso a reçu une assistance technique (AT) du FMI; l'AT a été en partie financée par le Japon.

Comptabilité nationale : Les estimations annuelles de PIB sont compilées par activité économique, par comptes de secteur institutionnel et par catégorie de dépenses aux prix courants et constants (1999=100). La qualité des données souffre du manque de sources appropriées et des déficiences dans les pratiques statistiques. On citera parmi les faiblesses : couverture du secteur informel (en raison du nombre limité d'enquête, au demeurant non actualisées, et du fait que les petites entreprises ne présentent pas d'états comptables ni de déclarations d'impôts); consommation des ménages, qui n'est pas suffisamment validée par des tableaux de l'offre et par des enquêtes actualisées de budget de consommation.

Statistiques de prix : L'IPC (2008=100) ne couvre que les ménages de la capitale; il exclut divers types de biens et de services acquis, et les services de logements occupés par le propriétaire et les prix des produits non disponibles sont présumés inchangés pendant un maximum de trois mois, au lieu d'être imputés à partir des variations de prix enregistrées de produits fort comparables. L'indice des prix à la production et l'indice des prix de gros ne sont pas compilés et ce travail n'est pas envisagé en raison de contraintes budgétaires.

Statistiques des finances publiques : Un comité a été mis en place pour superviser la compilation des statistiques de finances publiques et pour renforcer la coordination entre organismes financiers. La fourniture de données sur les dépenses a été également améliorée avec l'adoption d'une présentation fonctionnelle des dépenses. Parmi les domaines qu'il reste à améliorer, on citera l'extension de la couverture du TOFE aux administrations publiques et la compilation sur la base du grand livre du Trésor.

Statistiques monétaires et financières : La plupart des problèmes liés aux statistiques monétaires ne sont pas spécifiques au Burkina Faso, mais touchent tous les pays membres de l'UEMOA. La BCEAO rencontre des difficultés à estimer la circulation fiduciaire dans chaque pays membre de l'UEMOA en raison de l'important retard accumulé dans le tri des billets détenus dans les diverses directions nationales de la banque centrale.

II. Qualité des données et normes

Le Burkina Faso participe au Système général de diffusion des données (SGDD) depuis le 28 décembre 2001. Une mission de RONC statistique a séjourné au Burkina Faso du 8 au 21 mai 2003.

III. Déclaration de données au Département des statistiques du FMI (STA)

Balance des paiements (BDP) : La couverture du commerce informel est incomplète et celle des services et transfert (en particulier les envois de fonds des travailleurs migrants) dépend des contacts avec les instances déclarantes. Des enquêtes sont réalisées à intervalle annuel sur les transactions d'IDE. Les autorités de la BCEAO ont indiqué que des données trimestrielles obtenues à partir des rapports de règlements bancaires servent à évaluer les rapports de BDP; les états de paiements fournissent des informations rapides et contribuent au contrôle de la qualité des données. La BCEAO a commencé à publier des données de PEG alignées sur le format MBP6 et elle a révisé en conséquence la conception de ses enquêtes et les logiciels y afférents. La BCEAO ne fournit pas de métadonnées (décrivant sa méthodologie). Elle participe aux enquêtes ECID correspondant aux investissements directs présentés sur une base bilatérale (avec les pays partenaires).

Finances publiques : Depuis octobre 2010, des données annuelles et trimestrielles couvrant l'administration centrale budgétaire sont communiquées au Département des statistiques en vue de leur publication dans *International Financial Statistics* et dans l'annuaire de statistiques de finances publiques. Les dernières données communiquées correspondent à 2012. La BCEAO communique des données monétaires au Département des statistiques avec un décalage maximum de trois mois.

Burkina Faso : Tableau des indicateurs communément requis aux fins de la surveillance

	Date de la dernière observation	Date de réception des données	Fréquence des données ⁶	Fréquence de communication des données ⁷	Fréquence de publication ⁷	Pour mémoire : ⁸	
						Qualité des données – solidité méthodologique ⁹	Qualité, exactitude et fiabilité des données ¹⁰
Taux de change	Courant	Courant	Q	Q	Q		
Avoirs et passifs de réserve internationaux des autorités monétaires ¹	3/2014	4/2014	M	M	M		
Monnaie centrale/base monétaire	2/2014	5/2014	M	M	M	LO, LO, LNO, O	LO, O, O, O, O
Monnaie au sens large	2/2014	5/2014	M	M	M		
Bilan de la banque centrale	12/2013	2/2014	M	M	M		
Bilan consolidé du système bancaire	12/2013	3/2011	M	M	M		
Taux d'intérêt ²	3/2014	5/2014	M	M	M		
Indice des prix à la consommation	3/2014	4/2014	M	M	M	O, LNO, O, O	LNO, O, O, O, nd
Recettes, dépenses, soldes et compositions du financement ³ – Administrations publiques ⁴	12/2013	3/2014	I	I	I	O, LO, O, O	O, LO, O, O, LNO
Recettes, dépenses, soldes et composition du financement ³ – Administration centrale	12/2013	3/2014	M	M	M		
Stock de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	12/2013	3/2014	A	A	A		
Solde des transactions courantes	2012	3/2014	A	A	A	O, O, O, O	LO, O, LO, O, O
Exportations et importations de biens et de services	2012	3/2014	A	A	A		
DIR/PNIR	2011	3/2014	A	A	A		
Position extérieure globale ⁶	2012	3/2014	A	A	A	LO, LNO, LNO, LO	LNO, LNO, LO, LO,

- ^{1/} Les avoirs de réserve donnés en nantissement ou grevés de quelque autre manière doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les engagements à court terme liés à une monnaie étrangère, mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des produits financiers dérivés à payer et à recevoir en monnaie étrangère, y compris ceux qui seraient liés à une monnaie étrangère, mais réglés par d'autres moyens.
- ^{2/} Déterminés par le marché et officiels, y compris taux d'escompte, taux du marché monétaire, taux des bons du trésor à court et long terme.
- ^{3/} Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.
- ^{4/} Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.
- ^{5/} Y compris la composition par monnaie et par échéance.
- ^{6/} Y compris la position brute de l'actif et du passif financier envers des non résidents.
- ^{7/} Quotidien (Q), hebdomadaire (H), mensuel (M), trimestriel (T), annuel (A), irrégulier (I) et non disponible (ND)..
- ^{8/} Ces colonnes ne doivent être incluses que pour les pays pour lesquels ont été publiés des RONC de données (ou d'importantes mises à jour).
- ^{9/} D'après le RONC ou l'importante mise à jour (publiée le 10 mars 2004, et basée sur les conclusions de la mission qui s'est déroulée du 8 au 21 mai 2003) pour l'ensemble des données afférentes à la variable indiquée à chaque ligne. Pour chaque variable, l'évaluation donnée indique si les normes internationales concernant (respectivement) les concepts et définitions, le champ, la classification/sectorisation et la base d'enregistrement ont été observées (O), largement observées (LO), largement non observées (LNO), non observées (NO) ou que les données ne sont pas disponibles (nd)



Communiqué de presse No. 14/330
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
3 juillet 2014

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI achève la première revue de l'accord conclu avec le Burkina Faso au titre de la facilité élargie de crédit, approuve un décaissement de 3,9 millions de dollars et conclut les consultations de 2014 au titre de l'article IV

Le 3 juillet 2014, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a achevé la première revue des résultats économiques enregistrés par le Burkina Faso dans le cadre d'un programme triennal appuyé par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) du FMI. Il a en outre mené à terme les consultations de 2014 au titre de l'article IV¹ avec le pays. La conclusion de la première revue ouvre la voie au décaissement immédiat d'un montant équivalant à 2,55 millions de DTS (environ 3,9 millions de dollars), ce qui porte le montant total décaissé dans le cadre de l'accord à l'équivalent de 5,1 millions de DTS (environ 7,9 millions de dollars).

En achevant la première revue, le Conseil d'administration a également approuvé la demande des autorités en faveur d'une dérogation pour non observation du critère de réalisation à fin décembre 2013 relatif au financement intérieur net, et d'une modification du critère de réalisation continu relatif à la dette extérieure non concessionnelle et du critère de réalisation relatif au financement intérieur net à fin juin et à fin décembre 2014. L'accord triennal au titre de la FEC, d'un montant équivalant à 27,09 millions de DTS (environ 41,9 millions de dollars, soit 45 % de la quote-part du Burkina Faso au FMI) a été approuvé par le Conseil d'administration le 27 décembre 2013 (voir [Communiqué de presse 13/542](#)).

Au terme des délibérations du Conseil d'administration sur le Burkina Faso, M. David Lipton, Premier Directeur général adjoint et Président par intérim, a rendu publique la déclaration suivante :

«Le Burkina Faso assure depuis longtemps une saine gestion de sa politique macroéconomique dans le cadre de programmes appuyés par le FMI. La mise en œuvre de réformes structurelles destinées à renforcer la productivité et la résilience dans l'agriculture et l'augmentation des dépenses en faveur de la lutte contre la pauvreté et de la sécurité

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses pays membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

alimentaire ont permis d'aboutir à des taux de croissance robustes et d'avancer vers les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Burkina Faso a enregistré des résultats satisfaisants dans le cadre du nouveau programme appuyé par la FEC, toutes les réformes structurelles ayant été mises en œuvre et la plupart des objectifs quantitatifs ayant été atteints. La croissance est restée robuste et le déficit budgétaire a été maîtrisé. Bien que les perspectives de croissance demeurent solides, une évolution défavorable des termes de l'échange à court terme serait source de problèmes. Cependant, les déficits budgétaires devraient continuer d'être maîtrisés aux alentours de 3 % du PIB, grâce à un ajustement des dépenses et à une augmentation des dons. Avec un rebond des cours de l'or à moyen terme, les soldes extérieurs devraient se redresser. Le risque de surendettement continue d'être jugé «modéré».

Les autorités ont réaffirmé leur ferme détermination à mener à bien le programme en dépit d'un environnement plus défavorable pour la mise en œuvre des politiques prévues. Trois défis macroéconomiques ont été signalés dans le travail visant à jeter les bases des progrès à plus long terme. Premièrement, il s'agit de veiller à ce que la qualité et la composition des dépenses permettent d'accroître les investissements d'importance cruciale dans les infrastructures et le capital humain, investissements nécessaires pour accompagner une croissance tirée par le secteur privé. Deuxièmement, il convient d'accélérer les investissements pour développer l'offre d'électricité et la rendre plus fiable face à une demande grandissante, tout en renforçant l'assise financière du secteur énergétique et en réduisant les subventions non ciblées. Enfin, il importe de mettre à jour le code minier afin de tirer le meilleur parti des recettes provenant des ressources naturelles, et de créer des mécanismes, comme par exemple une règle budgétaire, qui permettront de les mobiliser pour financer des dépenses propices à la croissance dans la perspective d'un horizon pluriannuel».

Le Conseil d'administration a également mené à terme les consultations de 2014 au titre de l'article IV avec le Burkina Faso.

Durant ces deux dernières décennies, le Burkina Faso a enregistré une croissance stable et supérieure et réalisé des progrès vers les objectifs du Millénaire pour le développement. Le pays assure depuis longtemps une saine gestion de sa politique macroéconomique dans le cadre de programmes successifs appuyés par le FMI. Les autorités ont adopté un certain nombre de mesures pour accroître la productivité et la résilience dans l'agriculture, renforcer la mobilisation des recettes et augmenter les dépenses en faveur de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté.

En 2013, la croissance est restée robuste à 6,6 %, chiffre certes légèrement inférieur à la moyenne en raison de l'impact de l'irrégularité de la pluviométrie sur les rendements agricoles, et de l'affaiblissement des termes de l'échange. L'inflation s'est maintenue proche de zéro vu le faible niveau des prix des produits alimentaires. Le déficit budgétaire s'est situé à 3,5 %, niveau légèrement supérieur aux prévisions en raison des manques à percevoir. Le déficit courant s'est creusé avec le repli des cours de l'or et le niveau soutenu des importations.

Pour cet exercice, les autorités ont déposé un collectif budgétaire qui prévoit une augmentation de la masse salariale (0,6 % du PIB) et des transferts sociaux (0,6 % du PIB). Pour maintenir le déficit budgétaire au même niveau, les nouvelles dépenses devront être financées par des dons supplémentaires et par une réduction des dépenses non prioritaires, principalement en capital, en tenant compte par ailleurs de la priorité à accorder aux projets dans le secteur de l'énergie et aux projets plus aptes à démarrer rapidement.

A l'avenir, le taux de croissance devrait se maintenir aux alentours de 7 %, le taux d'inflation aux environs de 2 % et le déficit budgétaire (dons compris) dans le voisinage de 3 % du PIB. Le déficit courant devrait se stabiliser à 7 % du PIB à mesure que les termes de l'échange se redresseront à moyen terme. Les risques qui pèsent sur les perspectives concernent les aléas climatiques, une détérioration plus poussée des termes de l'échange, des pressions en faveur d'une augmentation des subventions non ciblées et des salaires dans la fonction publique, et la transition politique.

Évaluation par le Conseil d'administration² :

Les administrateurs félicitent les autorités du travail mené de longue date pour assurer une saine gestion macroéconomique et mener des réformes structurelles, ce qui a permis d'enregistrer une croissance robuste. De bons progrès ont été réalisés au regard des objectifs de développement grâce à une augmentation des investissements et des dépenses de lutte contre la pauvreté. Les résultats enregistrés dans le cadre du programme appuyé par le FMI ont été satisfaisants. Les perspectives à moyen terme sont certes favorables, mais les tensions liées aux dépenses, les contraintes énergétiques et les engagements concernant les entreprises publiques sont sources d'importants défis. Les administrateurs soulignent que le maintien d'une forte appropriation et l'attachement à des réformes structurelles et des politiques prudentes permettront de sauvegarder les gains macroéconomiques et de nourrir une croissance durable et inclusive à long terme.

Les administrateurs soulignent la nécessité de maîtriser les dépenses budgétaires, notamment en ramenant la masse salariale à un niveau conforme aux directives de l'Union Économique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), tout en maintenant les dépenses prioritaires dans les domaines de l'infrastructure, de la santé et de l'éducation. Les administrateurs s'associent à

² À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

l'intention des autorités de continuer d'améliorer la mobilisation des recettes au moyen de nouvelles mesures administratives. Tout en saluant l'audit annoncé des grandes entreprises publiques, les administrateurs encouragent les autorités à envisager des ajustements graduels des prix à la pompe. Par ailleurs, tout en étant conscients de la complexité du problème, ils les invitent à s'attaquer aux contraintes qui pèsent sur l'offre d'énergie grâce à l'accélération prévue des projets visant à accroître la production d'énergie, et à promouvoir une exploitation plus efficace, mesures cruciales pour atténuer les contraintes pesant sur la croissance. Notant que les pénuries d'énergie constituent un problème pour l'ensemble de la région, les administrateurs préconisent une plus grande attention aux démarches régionales pour être mieux à même de le résoudre.

Les administrateurs soulignent qu'il est important de tirer le meilleur parti des recettes provenant des ressources naturelles pour financer le développement. Ils saluent la conformité du Burkina Faso à l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et appellent de leurs vœux une mise à jour du code minier pour l'aligner sur les pratiques optimales internationales, car les recettes provenant de ces secteurs seront essentielles pour pouvoir répondre aux besoins de développement du pays. Pour faciliter la gestion des recettes provenant des ressources naturelles dans un contexte de volatilité des cours des matières premières et pour faire face aux contraintes de capacité, ils encouragent les autorités à envisager d'appliquer une règle budgétaire, en conformité avec les directives de l'UEMOA. Pour assurer la viabilité de la dette, les administrateurs recommandent aux autorités de limiter les emprunts non concessionnels aux projets présentant un rendement élevé, et de continuer à améliorer la capacité de gestion de la dette.

Les administrateurs saluent la détermination des autorités à renforcer les dépenses dans des domaines prioritaires, ainsi que le prévoit leur programme de développement. Dans cette démarche visant à accroître les dépenses d'investissement dans l'infrastructure et le capital humain, les administrateurs encouragent les autorités à se centrer résolument sur la qualité des dépenses, grâce à une sélection rigoureuse des projets et au suivi des résultats. De manière plus précise, ils engagent les autorités à accorder une grande attention à l'enseignement supérieur et aux programmes de formation professionnelle. Les administrateurs s'associent aux efforts déployés par les autorités pour accroître l'accès aux services financiers.

Les administrateurs encouragent les autorités à poursuivre les efforts destinés à adopter une nouvelle année de base pour les statistiques de comptabilité nationale, de manière à mieux appréhender l'évolution des sources de croissance économique et de transformation structurelle.

Burkina Faso : principaux indicateurs économiques et financiers, 2012-16

	2012		2013		2014		2015	2016
	Prog. appr.	Prél.	Prog. appr..	Est.	Prog. appr..	Proj.	Proj.	
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB et prix								
PIB à prix constants	9,0	9,0	6,8	6,6	6,8	6,7	6,8	7,0
Déflateur du PIB	4,6	4,6	0,9	-0,9	1,7	1,1	1,9	2,0
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	3,8	3,8	2,0	0,5	2,0	1,5	2,0	2,0
Prix à la consommation (fin de période)	1,6	1,6	2,0	0,1	2,0	2,0	2,0	2,0
Monnaie et crédit								
Avoirs intérieurs nets (système bancaire) ¹	16,1	16,1	12,9	19,6	18,2	15,4	15,0	17,5
Crédit à l'État (système bancaire) ¹	-2,7	-2,7	3,1	5,3	5,7	4,0	2,3	2,0
Crédit au secteur privé	24,1	24,1	20,7	26,3	20,0	15,1	16,4	19,8
Monnaie au sens large (M3)	15,9	15,9	14,0	11,3	14,9	14,3	14,9	16,8
Secteur extérieur								
Exportations (f.à.b.; en FCFA)	31,4	12,7	-7,2	-3,3	-0,5	-0,9	4,4	6,7
Importations (f.à.b.; en FCFA)	25,3	19,8	1,1	5,7	5,8	2,5	3,4	6,6
Termes de l'échange	6,1	11,5	-11,4	-13,7	-3,1	-4,0	1,2	2,5
Taux de change effectif réel	...	-0,7
FCFA/\$EU (moyenne annuelle)	510,0	510,2	...	493,9
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire) ²								
Finances de l'administration centrale								
Recettes courantes	17,8	17,7	19,3	18,8	19,4	19,3	19,3	19,3
<i>Don t:</i> recettes fiscales	15,8	15,8	17,3	16,7	17,3	17,3	17,2	17,3
Total dépense et prêts nets	26,0	25,8	27,5	27,8	27,4	27,8	27,7	27,5
<i>Don t:</i> dépenses courantes	14,7	14,7	14,8	13,8	14,0	14,7	14,7	14,7
Solde budgétaire global, hors dons (engagements)	-8,2	-8,1	-8,2	-9,0	-8,0	-8,4	-8,4	-8,3
Solde budgétaire global, dons compris (engagements)	-3,3	-3,1	-3,3	-3,5	-3,1	-3,1	-3,1	-3,0
Épargne et investissement								
Compte courant (transferts officiels compris)	-0,8	-4,5	-3,6	-7,0	-6,0	-7,2	-7,0	-7,0
Investissement brut	22,8	21,4	23,0	20,6	19,9	18,0	18,4	18,7
État	7,8	7,8	8,8	10,1	9,2	9,0	9,0	8,9
Privé	15,0	13,6	14,2	10,5	10,7	9,1	9,4	9,9
Épargne nationale brute	22,0	16,9	19,4	13,6	13,9	10,8	11,4	11,7
État	7,5	7,3	9,7	8,4	9,0	8,8	8,8	8,9
Privé	14,5	9,5	9,7	5,1	4,9	2,0	2,6	2,8
Indicateurs de dette								
Dette extérieure	23,2	22,9	25,4	21,8	25,9	22,2	21,9	21,8
VAN dette extérieure (% des exportations)	63,0	61,5	78,4	57,4	85,0	64,6	68,6	71,6
<i>Pour mémoire :</i>								
PIB nominal (milliards de FCFA)	5.629	5.629	6.062	5.947	6.582	6.413	6.983	7.621
PIB nominal par habitant (\$EU)	674	670
Cours de l'or (\$EU/once)	1.669	1.669	1.462	1.411	1.396	1.327	1.343	1.370

Sources : autorités burkinabè ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Pourcentage de la monnaie au sens large en début de période.

² Les chiffres de la 7^e revue sont calculés en pourcentage du PIB nominal révisé.

**Déclaration de M. Kossi Assimaidou, Administrateur pour le Burkina Faso,
et de M. Ngueto Tiraina Yambaye, Administrateur suppléant
3 juillet 2014**

Au nom des autorités burkinabé, nous aimerions remercier la Direction et le Conseil d'administration du FMI pour leur soutien continu au Burkina Faso. Les autorités remercient en outre les services du FMI pour leurs conseils opportuns et constructifs et leur concours technique. Les documents des services du FMI reflètent parfaitement la concertation étroite et la compréhension mutuelle qui ont caractérisé les entretiens relatifs à la première revue du programme FEC et aux consultations au titre de l'article IV.

Contexte

Le Burkina Faso se trouve à la croisée des chemins. Si beaucoup de progrès ont été réalisés dans la lutte contre la pauvreté grâce aux concours de la communauté internationale, les besoins de développement du pays restent considérables. Notamment, l'économie continue d'être vulnérable à l'instabilité des cours des produits de base et les activités agricoles d'être exposées aux variations atmosphériques et pluviométriques. Outre la nécessité de s'attaquer aux besoins sociaux immédiats, il existe une forte demande dans le domaine de l'emploi, surtout de la part des femmes et des jeunes. Après plusieurs années de croissance élevée, les autorités sont aux prises avec des revendications sociales de plus en plus nombreuses visant à traduire cette croissance en une prospérité inclusive et partagée.

Dans ce contexte, les autorités ont intensifié leurs efforts en vue de préserver la stabilité macroéconomique tout en renforçant les bases d'une croissance soutenue et inclusive conformément à leur Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

Une revue de mi-période de la SCADD a constaté que 63,2 des mesures envisagées avaient été appliquées. L'évaluation des dépenses sociales qui a par ailleurs été effectuée a amené les autorités à ajuster leurs priorités en matière de dépenses et à dévoiler une nouvelle enveloppe ciblée comportant notamment des transferts en faveur des groupes vulnérables et la création de programmes d'emploi à forte intensité de main-d'œuvre prêts à démarrer.

Le Burkina Faso a observé les repères structurels du programme prévus pour la fin de janvier et de mars 2014, ainsi que les critères de réalisation quantitatifs, exception faite du critère relatif au financement intérieur net pour lequel des mesures correctives ont été prises. Afin de les aider à compléter leurs réformes et à catalyser l'aide extérieure, les autorités sollicitent l'appui continu du FMI, ainsi que l'achèvement de la première revue du programme FEC.

Évolution récente de l'économie

L'économie a enregistré en 2013, un taux de croissance de 6,6% tiré par les services et l'expansion des activités du secteur minier. À 0,1 % en décembre 2013, l'inflation était

largement inférieure aux normes régionales. Le solde courant s'est dégradé pour tomber à 7 % du PIB, les importations de biens d'équipement et de produits pétroliers ayant augmenté parallèlement à une chute des exportations imputable à la baisse des cours de l'or. La situation des avoirs extérieurs nets s'est fortement détériorée en 2013 à cause de facteurs ponctuels, dont l'incapacité de certaines institutions financières à se conformer aux règles régionales de rétrocession des devises.

Le thème central de la politique budgétaire était de créer l'espace nécessaire pour financer une croissance inclusive et de préserver la viabilité budgétaire à moyen terme. Des années d'efforts de modernisation, un élargissement de l'assiette fiscale et un meilleur respect des obligations fiscales sont autant de facteurs qui ont continué de porter leurs fruits, car la mobilisation des recettes a progressé de 12 % en 2013. Une étape majeure a été franchie avec le lancement du logiciel GERIF (gestion du recouplement des informations fiscales).

Bien que les dépenses consacrées à la lutte contre la pauvreté aient augmenté et que celles en capital financées sur ressources intérieures aient suivi l'évolution envisagée, la sous-exécution des dépenses s'est poursuivie. Pour s'attaquer à ce problème, les autorités ont notamment prévu d'accroître les dépenses sociales au deuxième trimestre de 2014. En outre, les conclusions du groupe de travail sur les réformes procédurales et la définition des responsabilités de tous les participants à la chaîne de dépenses ont été intégrées à la loi de finances afin d'améliorer la qualité et le taux d'exécution des dépenses.

Des dépenses ont été réaffectées vers les secteurs prioritaires. Les autorités ont dévoilé une enveloppe de dépenses sociales visant à promouvoir une prospérité partagée dans le pays (voir supra). L'objet de ces mesures était de créer des emplois à forte intensité de main-d'œuvre, d'offrir des programmes de formation et d'aider les petites et moyennes entreprises, en réservant une place particulière aux femmes et aux jeunes. Afin de préserver la viabilité budgétaire, les autorités ont financé ces dépenses supplémentaires en comprimant les crédits affectés aux secteurs non prioritaires ou destinés à des investissements qui n'étaient pas encore prêts à être réalisés. En conséquence, l'objectif de déficit budgétaire dont faisaient état les projections a été maintenu.

En ce qui concerne le secteur financier, les autorités ont continué de mettre en œuvre leur stratégie de développement de ce secteur avec l'adoption par la SONAPOST de solutions visant à élargir l'accès aux services financiers par une exploitation plus efficace de son périmètre géographique. Les efforts déployés dans les domaines de la réglementation et de la surveillance ont en outre été intensifiés afin de s'assurer que le système financier reste sain.

Sur le front des réformes structurelles, les autorités ont poursuivi la mise en œuvre de la SCADD. En particulier, une société d'économie mixte a été créée pour faciliter les investissements dans le pôle de croissance de Bagré. Des efforts ont en outre été déployés pour renforcer la solidité financière des sociétés publiques, ainsi que l'efficacité du secteur public. Dans cette optique, le modèle financier de la SONABEL, société publique d'électricité, a été révisé et le comité chargé de coordonner et d'exécuter l'initiative en matière d'informatisation, ainsi que de la rendre opérationnelle, a été mis en place.

Pour éliminer les obstacles qui entravent les approvisionnements en énergie et diversifier les sources de production d'électricité, les autorités ont lancé un certain nombre de projets, dont la construction de centrales solaires ou thermiques.

En ce qui concerne le secteur minier, les autorités ont poursuivi leurs efforts en vue d'accroître la transparence de sa gestion. En conséquence, le Burkina Faso a franchi une étape importante en se conformant aux règles de l'ITIE.

Politiques pour le reste de 2014 et cadre à moyen terme

Les autorités continueront d'ancrer leurs politiques sur la SCADD. L'une des réalisations majeures de la stratégie a été le lancement avec succès du pôle de croissance de Bagré. Des projets en cours visent à renforcer les capacités d'exécution aux niveaux régional et sectoriel et à développer des partenariats publics-privés pour atteindre les objectifs de la SCADD.

Les autorités prévoient d'intensifier leurs efforts en vue de promouvoir une croissance inclusive et une prospérité partagée, tout en préservant la stabilité macroéconomique.

Politique budgétaire

La politique budgétaire restera prudente, les autorités s'employant à réaliser leurs initiatives en matière de croissance et de progrès social tout en préservant la viabilité budgétaire. Des efforts continueront d'être déployés pour améliorer encore la mobilisation des recettes, grâce notamment à la poursuite du déploiement du logiciel GERIF.

Les dépenses visant à promouvoir une prospérité plus grande et partagée seront accrues. Parmi les vastes programmes prévus figurent le lancement de quatre nouveaux pôles de croissance, d'importantes dépenses d'infrastructures et des projets à forte intensité de main-d'œuvre. Les autorités prévoient en outre de prendre des mesures pour que l'accès au financement des femmes entrepreneurs, des associations du secteur informel et des petites et moyennes entreprises soit facilité. Pour améliorer la protection sociale, elles envisagent de mettre en place un système d'assurance santé universelle et d'accroître les dépenses d'éducation en vue notamment de recruter des professeurs et de renforcer l'infrastructure universitaire.

Pour atteindre ces objectifs tout en préservant la viabilité budgétaire, les autorités prévoient d'améliorer l'efficacité de la dépense, de comprimer les dépenses non prioritaires et d'appliquer de nouvelles réformes visant à renforcer la gestion des finances publiques. Des progrès continueront d'être accomplis dans le domaine de l'adoption de budgets-programmes. Pour s'attaquer aux retards récurrents dans l'exécution des dépenses, les autorités prévoient de simplifier le processus budgétaire et d'améliorer encore celui de passation des marchés publics.

Politique d'endettement

Les autorités restent déterminées à préserver la viabilité de la dette. Des mesures seront prises pour renforcer les capacités de gestion de l'endettement. Elles sont également déterminées à utiliser en priorité le financement concessionnel et à ne recourir au financement non concessionnel que pour des projets à fort impact économique approuvés s'inscrivant dans les limites du programme.

Politique du secteur financier

Les autorités continueront d'appliquer leur stratégie du secteur financier en vue de faciliter l'accès aux services financiers, notamment pour les PME, et de renforcer la solidité de ce secteur.

Réformes structurelles

Les autorités prévoient d'intensifier les efforts qu'elles déploient en faveur d'une mutation structurelle de l'économie en vue i) d'accélérer la croissance inclusive, ii) de renforcer l'économie en la diversifiant et iii) d'en améliorer la compétitivité.

Les efforts visant à consolider la situation financière de la SONABHY et de la SONABEL seront poursuivis. Un audit des deux sociétés sera entrepris pour jeter les bases de futures réformes.

Le secteur minier du pays enregistrant une croissance régulière, les autorités souhaitent faire le maximum pour stimuler les perspectives de l'économie. Leur priorité à court terme est de renforcer encore la gouvernance du secteur. Le Burkina Faso est classé parmi les pays les plus favorables à l'investissement minier. Outre une amélioration de la transparence, les autorités se sont engagées à ce que le code minier révisé reste conforme aux normes internationales et concilie la nécessité d'assurer aux investisseurs un cadre juridique attractif et stable et celle de faire participer davantage ce secteur à la croissance et à la lutte contre la pauvreté.

Les réformes en vue d'améliorer le climat des affaires et de renforcer le secteur du coton seront également accélérées.

Conclusion

Dans un environnement difficile, les autorités Burkinabé ont, comme par le passé, affiché des résultats robustes dans la mise en œuvre du programme. Toutefois, des défis de taille restent à relever, notamment promouvoir une croissance inclusive tout en maintenant la stabilité macroéconomique pendant le prochain cycle électoral.

Les autorités burkinabés demeurent déterminées à appliquer des politiques saines en prenant en amont les mesures nécessaires pour relever ces défis. Cela étant, nous demandons aux administrateurs de conclure, conformément aux vœux des autorités, la première revue au titre du programme FEC.